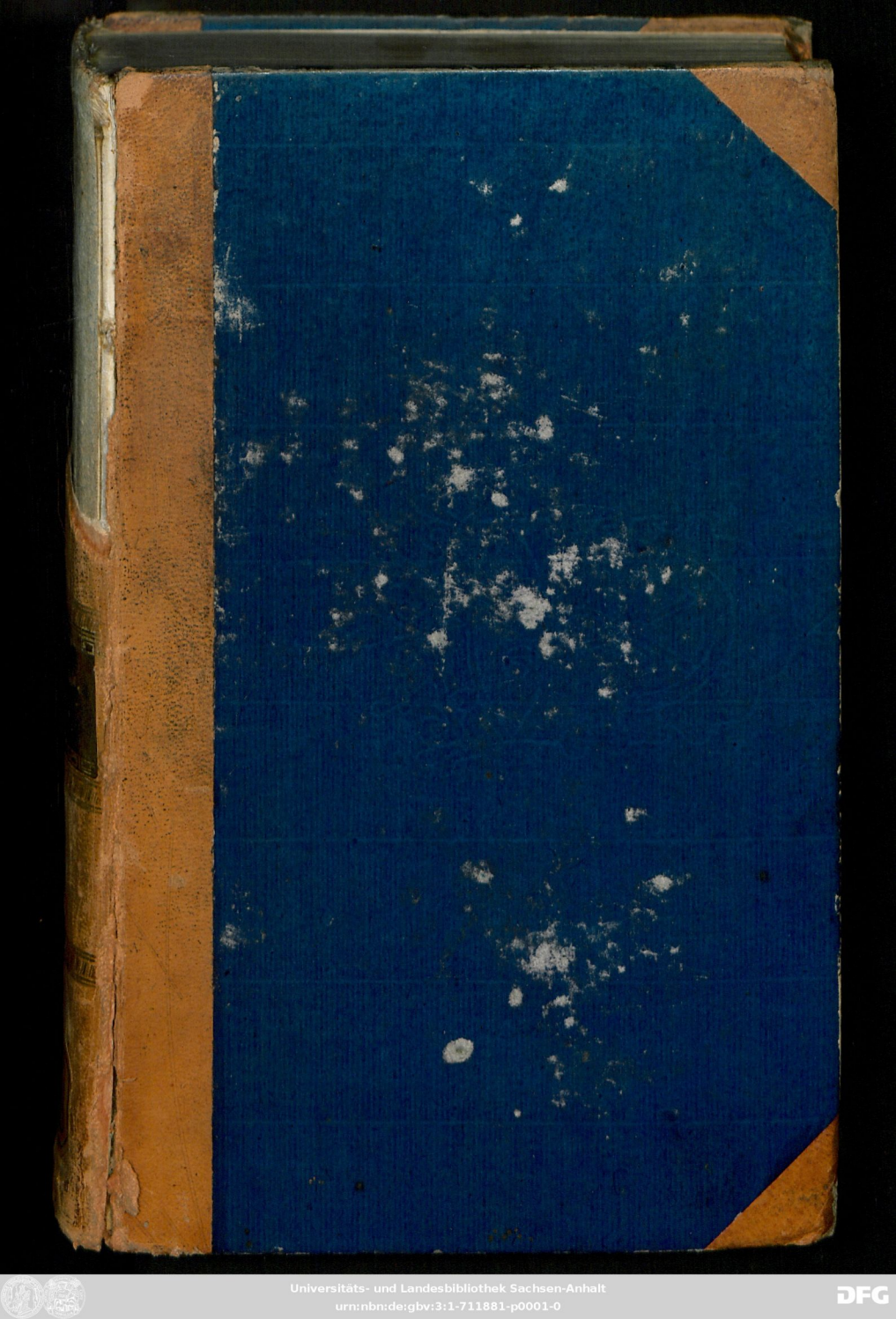
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711881-p0001-0



Rep. XIII. 4. no. 113.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711881-p0002-6

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

OEUVRES

COMPLETTES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711881-p0006-8

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711881-p0007-4

OEUVRES

COMPLETTES

DE

VOLTAIRE.

KEMFRIED
UNIVERS.
ZVHALIE

TOME CINQUANTE-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1784.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1765–1766.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 de janvier.

1765.

Vous savez à présent, mon cher Monsieur, que l'abbé de *Condillac* est ressuscité; et ce qui fait qu'il est ressuscité, c'est qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puisque M. *Tronchin* l'assurait. On peut douter à toute force des décisions d'un médecin, quand il assure qu'un homme est vivant; mais, quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter: ainsi nous avons regretté l'abbé de *Condillac* de la meilleure foi du monde. On avait désespéré de sa vie à Parme avec beaucoup de raison, puisque M. *Tronchin* n'avait pu le voir dans sa maladie. Dieu merci, voilà un philosophe que la nature nous a conservé. Il est bon d'avoir un loquiste de plus dans le monde, lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes, &c. &c.

Je suis bien aise que vous ayez vu l'*Apocalypse*

1765. d'*Abauzit*. On ne doutera plus, après cette preuve, que le Dictionnaire philosophique ne soit de plusieurs mains. Les articles *Christianisme* et *Messie* sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie ; elle aurait fait la clôture de mon théâtre que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guère qu'on leur donne du plaisir. *Jean-Jacques*, que vous avez si bien réfuté, met tout en combustion dans sa petite république ; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu son livre que les magistrats trouvent très-séditieux, et que le peuple trouve très-bon. *Diogène* fut chassé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, Monsieur ; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie.

Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main. *V.*

1765.

LETTRE II.

A MADAME

LA MARECHALE DE LUXEMBOURG.

9 de janvier.

MADAME,

L'HONNEUR que j'ai eu de vous faire ma cour pluſieurs années, vos bontés, mon reſpectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de juſtice que vous accordez de protection à M. *Rouſſeau* de Genève.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans ſa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conſeil de Genève contre moi? Il ſe plaint que ce conſeil condamne ſes ouvrages, et ne condamne pas les miens; comme ſi ce conſeil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement ainſi qu'un accuſé en défère un autre. Il dit que je ſuis l'auteur d'un libelle intitulé, Sermon des cinquante, libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans, à la ſuite de l'*Homme machine* de *la Métrie*.

Eſt-il poſſible, Madame, qu'un homme qui ſe vante de votre protection, joue ainſi le rôle de délateur et de calomniateur? Il n'eſt point d'excuſes, ſans doute, pour une action ſi coupable et ſi lâche;

1765. mais quelle peut en être la cauſe ; la voici, Madame :

Il y a cinq ans que quelques génevois venaient chez moi repréſenter des pièces de théâtre ; c'eſt un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'eſprit. La déclamation eſt au rang des beaux arts. M. d'*Alembert* alors fit imprimer, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, un article ſur Genève, dans lequel il conſeillait à cette ville opulente d'établir chez elle des ſpectacles. Pluſieurs citoyens ſe récrièrent contre cette idée ; on diſputa, la ville ſe partagea. M. *Rouſſeau*, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorenci contre les ſpectacles.

Je fus bien ſurpris de recevoir alors une lettre de lui, conçue en ces termes : *Monſieur, je ne vous aime point, vous corrompez ma république, en donnant chez vous des ſpectacles; eſt-ce-là le prix de l'aſile qu'elle vous a donné ?*

Pluſieurs perſonnes virent cette lettre ſingulière ; elle l'était trop pour que j'y répondiſſe ; je me contentai de le plaindre, et même, en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour aſile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choiſie près de Genève. Le même eſprit qui l'avait porté, Madame, à m'écrire une lettre ſi outrageante, l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. *Tronchin*, comme avec les autres perſonnes qui avaient eu quelques liaiſons avec lui.

Il crut qu'ayant offenſé M. *Tronchin* et moi, nous

devions le haïr; c'eſt en quoi il ſe trompait beaucoup. 1765.
Je pris publiquement ſon parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant ſon roman d'*Emile*, on ne feſait pas aſſez d'attention que les diſcours du vicaire ſavoyard, regardés comme ſi coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une réſignation qui devait déſarmer ſes adverſaires; je dis que les objections de l'abbé *Houteville*, contre la religion chrétienne, ſont beaucoup plus fortes, et ſes réponſes beaucoup plus faibles; enfin, je pris la défenſe de M. *Rouſſeau*. Cependant M. *Rouſſeau* vous dit, Madame, et fit même imprimer que M. *Tronchin* et moi, nous étions ſes perſécuteurs. Quels perſécuteurs qu'un malade de ſoixante et onze ans, perſécuté lui-même juſque dans ſa retraite, et un médecin conſulté par l'Europe entière, uniquement occupé de ſoulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de ſe mêler dans leurs miſérables querelles!

Il y a plus de dix ans que je ſuis retiré à la campagne, auprès de Genève, ſans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui ſe paſſe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. *Rouſſeau* que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de *Ximenès* l'eût tourné en ridicule. J'ai été outragé par lui, ſans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le temps même que je prends publiquement ſon parti. Je ſuis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en ſerait pas rendu coupable, s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, Madame, par vous demander pardon

1765. de vous importuner de mes plaintes; mais voyez si elles sont justes, et daignez juger entre la conduite de M. *Rousseau* et la mienne.

Agréez le profond respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, Madame, &c.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle.

LETTRE III.

A M. DAMILAVILLE.

12 de janvier.

QUELLE horreur! quelle abomination, mon cher frère! il y a donc en effet des diables! vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle absurdité? suis-je un prêtre? suis-je un ministre? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'est l'affreuse conduite de *Jean-Jacques;* on ne connaît pas ce monstre.

Tenez, voilà deux feuillets de ses *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de *Luxembourg*, qu'il a eu l'adresse de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'*Argental;* c'est toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philosophie odieuse! le temps même où elle allait triompher.

Je me flatte que vous montrerez à *Protagoras-Archimède* la copie que je vous envoie. Je vous

avoue que tous ces attentats contre la philoſophie, par un homme qui ſe diſait philoſophe, me déſeſpèrent. 1765.

Frère *Gabriel* doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à *Archimède*. Je verrai lundi les premières épreuves; il ſera ſervi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de *J. J.*, écrivez à *Gabriel*, il vous en dira des nouvelles. Le nom de *Rouſſeau* n'eſt pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reſte, mon cher frère, je ſerais très-fâché que mes lettres, prétendues *ſecrètes*, fuſſent débitées à Paris. Quelle rage de publier des *lettres ſecrètes!* J'ai prié inſtamment M. *Marin* de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où elles ſont venues. Je ſuis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je ſuis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix; mais afin que je meure gaiement, *écr. l'inf.*

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de janvier.

Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de *Praſlin*, de ſpécifier que ce vieux de *Moultou*, qui veut promener ſa vieille veſſie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, miniſtre

1765. du saint Evangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela ; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables. J'ignore si sa qualité de ministre évangélique s'oppose aux bontés d'un ministre d'Etat; j'ignore s'il est nécessaire que M. le duc de *Praslin* ait la bonté de faire mettre, dans le passe-port, le sieur de *Moultou* et son fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaisance de M. le duc de *Praslin ;* les maux que souffre *Moultou* le père sont dignes de sa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut lui sauver la vie. *Tronchin* inocule, mais il ne taille point de la pierre.

LETTRE V.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 de janvier.

Vous jouez un beau rôle, Monsieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des *Calas* le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution, était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise ; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux, si vous feiez ce pélerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a

envoyés d'Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France ; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie ? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue ; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. *Locke* et *Newton* valent bien *Dupré* et *Lulli*. 1765.

Mille respects à votre aimable femme qui pense. Conservez-moi vos bontés.

LETTRE VI.

A M. BESSIN,

Curé de Plainville en Normandie.

Ferney, le 13 de janvier.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé ; vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse ; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plutôt, c'est que je suis vieux, malade et

1765. aveugle. Je ne ſerai pas enterré dans votre paroiſſe, mais c'eſt vous que je choiſirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de janvier.

Mon cher frère, *J. J.* eſt en horreur dans ſa patrie, chez tous les honnêtes gens; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que ſon livre eſt ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure eſt d'un nommé *Vernes* ou *Vernet*. On dit que ce n'eſt qu'une ſeule feuille oubliée preſqu'en naiſſant. Ce miniſtre *Vernes* a écrit une autre brochure contre *J. J.*, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occaſion.

J'ai été bien aiſe de détromper madame la maréchale de *Luxembourg*, à qui *J. J.* avait fait accroire que je le perſécutais, parce qu'il m'avait offenſé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ſes ſottiſes, un ſort auſſi heureux que celui de mademoiſelle *Corneille:* et ſi, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon ſens, il aurait accepté ce parti. Il s'eſt cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'eſt pas *Diogène*, mais le chien de *Diogène*, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier, est la raison même. Je me suis tenu à Ferney pendant tous ces troubles ; je ne me suis mêlé de rien. Quand les abeilles se battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux *Rousseau* restera l'exécration des bons citoyens. 1765.

Il est fort difficile d'avoir des *Evangiles ;* il sera peut-être plus aisé d'avoir des *Portatifs*. Je me servirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma santé est fort mauvaise ; j'ai été malade soixante et onze ans, et je ne cesserai de souffrir qu'en cessant de vivre ; mais en mourant je vous dirai : O vous que j'aime ! persévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf.*

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de janvier.

Mon cher ange, d'abord, comment se porte madame d'*Argental* ? ensuite, comment êtes-vous avec le tyran du tripot ? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne soit très-fâché contre vous ; c'est une de ses grandes injustices ; car je l'ai bien assuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la distribution des dignités comiques ; et il doit savoir que c'est en conséquence de sa permission expresse, datée du 17 de septembre 1764, que je disposais des rôles. Son grand chagrin, son grand cheval

1765. de bataille est que les provisions, par moi données au tripot, ont passé par vos aimables mains; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracasserie pour un mince sujet. Cela ressemble à la guerre des Anglais qui commença pour quatre arpens de neige; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je suis un peu dégoûté de tous les tripots possibles; je vois évidemment que celui de Cinna et d'Andromaque est tombé pour long-temps. Quand une nation a eu un certain nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au-delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés. Je vous le répète, l'opéra comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques et beaucoup d'ordures forment un spectacle si convenable à la nation, que le *Petit carême de Massillon* ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces, trois ou quatre ans; s'ils restent à Paris, ils seront ruinés.

J'ai eu par contre-coup ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de *Jean-Jacques;* sa conduite est inouie. St *Paul* n'en usa pas plus mal avec St *Pierre*, en annonçant le même évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul DIEU; car si elle en avait trois, ils se feraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE IX. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de janvier.

MON héros, si vous prenez goût à l'empereur *Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce, pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'ame. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la comédie française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'opéra comique. On y danse, on y chante, on y dit des ordures; tous les *Contes de la Fontaine* y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé *Grizel*.

Vous croyez bien, monseigneur le Maréchal, que je ne serai pas assez imbécille pour disputer contre vous sur la tracasserie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un malavisé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de septembre, qui me donnait toute permission, était une réponse à mes requêtes; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées sur des représentations du tripot même, et je vous jurerais que Parme et Plaisance n'y avaient aucune part. Mais Dieu me

1765. garde d'oſer diſputer avec vous ; vous auriez trop d'avantage, non-ſeulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme ſain, frais, gaillard et diſpos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans ſon lit au pied des Alpes.

Le chevalier de *Boufflers* eſt une des ſingulières créatures qui ſoient au monde ; il peint en paſtel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout ſeul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lauſane ; il exploite ſes modèles ; de là il court en faire autant à Genève, et de là il revient chez moi ſe repoſer des fatigues qu'il a eſſuyées avec des huguenottes.

J'aurai l'honneur de vous dire que je ſuis ſi dégoûté des tripots, que je me ſuis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repaſſer le linge. Je me ſuis trouvé ſi vieux que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot, pour mourir avec toutes les bienſéances poſſibles. J'ai chez moi, comme vous ſavez, je penſe, un jéſuite à qui on a ôté ſes pouvoirs, dès qu'on a ſu qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque ſavoyard eſt un homme bien mal-aviſé, car il riſque de me faire mourir ſans confeſſion, malheur dont je ne me conſolerais jamais. En attendant, je me proſterne devant vous. *V.*

LETTRE

LETTRE X. 1765.

A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 de janvier.

Il faut, Monsieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a six mois, votre horoscope d'auguste; car M. *Thiriot* me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture; si je m'adressais à lui, ma lettre ne vous parviendrait qu'en 1766. J'aurais, si je voulais, un peu de vanité; car j'ai toujours été de votre avis sur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la dispute sur la masse multipliée par le carré de la vîtesse. Je soutins votre opinion contre toute la mauvaise foi de *Maupertuis* qui avait séduit madame *du Châtelet*. Vous m'avez éclairé de même sur plusieurs points de physique. Je vous trouve par-tout aussi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Egyptiens sur lesquels je ne me suis pas rendu. J'aime tant les Chinois et *Confucius*, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et superstitieux d'Egypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle; il me semble impossible que l'Egypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu florissante avant qu'on eût employé dix ou douze siècles à préparer le terrain. La plupart des régions de l'Asie, au contraire, se prêtaient naturellement à tous les besoins des hommes. Le pays le plus aisément cultivable est toujours le premier habité.

1765. Les pyramides sont fort anciennes pour nous ; mais, par rapport au reste de la terre, elles sont d'hier ; et, à l'égard de nous autres Gaulois ou Velches, il y a deux minutes que nous existons : c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfans.

Adieu, Monsieur ; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez, avec votre bonté ordinaire, la très-tendre et très-respectueuse reconnaissance de votre, &c. *V.*

LETTRE XI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de janvier.

Mon héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que j'ai d'être ami de M. d'*Hermenches*, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant quarante ans contre les Français ; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré, comme de raison, d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de mademoiselle d'*Epinai*, ou de mademoiselle d'*Oligny*, ou de mademoiselle *Luzy*, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux

bon homme *Lusignan* avec lui. Il fesait *Orosmane* à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour. 1765.

Agréez, Monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan, *V.*

LETTRE XII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de janvier.

Mon cher ange, d'abord, comment va la toux de madame d'*Argental*, et pourquoi tousse-t-elle? ensuite, je remercie très-humblement M. le duc de *Praslin* du passe-port.

Ensuite, vous saurez que je bataille toujours avec le tyran du tripot; mais vous sentez bien que je serai battu. Il y a de l'aigreur; on ne m'en a jamais dit la raison.

Il me semble, au sujet des roués, qu'il ne serait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez, aura déployé alors des talens qui encourageront le petit ex-jésuite.

Voulez-vous que je vous envoye un *Portatif* sous le couvert de M. le duc de *Praslin*? Je ne m'aviserai

1765. pas de prendre de ces libertés sans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été assez loin; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du christianisme. Vous savez bien que *Paul* était une tête chaude; mais savez-vous qu'il était amoureux de la fille de *Gamaliel*. Ce *Gamaliel* était fort sage, il ne voulut point d'un fou pour son gendre. Il avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve et avait les jambes torses; son grand vilain nez ne plaisait point du tout à mademoiselle *Gamaliel*. Il se tourna du côté de Ste *Thècle*, dont il fut directeur: mais en voilà trop sur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaiement, et aimez le plus que borgne.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 de janvier.

Je ne suis point étonné, mon cher et aimable philosophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il est superstitieux et ignorant. On est brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas essuyer de ses camarades le reproche d'avoir baissé sa tête devant une batterie de canon; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute sa misère, on laisse paraître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre insolent fait plus de peur qu'une compagnie de

cuiraſſiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtiſſier aura beaucoup d'honneur, ſi ſes perdrix ſont arrivées ſans barbe par le temps pourri que nous eſſuyons depuis un mois : nous en ſerons inſtruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre. 1765.

Mon cher philoſophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés; il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

Mon divin ange, vous êtes donc auſſi l'ange gardien de M. de *Moultou;* je parle du fils, car, pour le père, je crois que ſa veſſie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être miniſtre du ſaint Evangile dans le tripot de Genève; c'eſt ſon ſeul défaut. Madame la ducheſſe d'*Enville* doit certifier à M. le duc de *Praſlin* que mon petit *Moultou* eſt très-philoſophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédans ſes confrères, et renoncer au plus ſot des miniſtères.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui faſſe des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de *Calvin* ſur les bords du

1765. lac Leman. Il supplie très-humblement M. le duc de *Praslin* de vouloir bien mettre dans le passe-port:

Pour le sieur de Moultou et son fils, bourgeois de Genève, avec sa femme et ses enfans.

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des *Moultou*, et que je réserve les roués pour une autre occasion. Vous me feriez grand plaisir de me dire si madame d'*Argental* ne tousse plus. Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de *Praslin* mes tendres et profonds respects. *V.*

LETTRE XV.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 4 de février.

J'AI été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à présent j'ai le quart de mes deux yeux. C'est avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les kalendes de janvier.

Il est très-vrai que le gâteau des rois est une cérémonie païenne; mais quel usage ne l'est pas? Processions, images, encens, cierges, mystères, tout, jusqu'à la confession, est pris dans l'antiquité. Les Velches n'ont rien à eux en propre, pas même le Cid, qui est tout entier de deux auteurs espagnols; pas même le *Soyons amis*, *Cinna*, qui est de *Sénèque*. Je ne connais guère que le *Qu'il mourût* et le cinquième acte de Rodogune qui soient de l'invention

du grand *Corneille*. Ni les *Fables* ni les *Contes* de *la Fontaine*, ni l'*Art poëtique* ne ſont nés chez nous ; preſque toutes nos beautés et nos ſottiſes ſont d'après l'antique. Nous ſommes venus tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en phyſique, en finance, en juriſprudence, et même dans la diſcipline militaire ; auſſi avons-nous été battus et ruinés : mais l'opéra comique conſole de tout. 1765.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami : et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reſte de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne penſe guère ; la journée ſe paſſe en futilités, on ne vit point pour ſoi, on y meurt oublié ſans avoir vécu. Peut-être, du temps d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre, des belles fêtes de *Louis XIV*, d'Armide et du paſſage du Rhin, Paris méritait-il la curioſité d'un honnête homme. Mais les temps ſont un peu changés : les billets de confeſſion, le Serrurier, le Maréchal, les deux vingtièmes, le réquiſitoire ſur l'inoculation ne méritent pas le voyage.

D'*Alembert* a fait un petit livre ſur la deſtruction des jéſuites, et c'eſt preſque le ſeul ouvrage marqué au bon coin, depuis trente ans. Il eſt plus philoſophique que les *Provinciales*, et peut-être auſſi ingénieux. Ce d'*Alembert* n'eſt pas velche, c'eſt un vrai français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes.

1765.

LETTRE XVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

Mon divin ange, je ne vous croyais pas si ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de *Vergy*. Je me souviens bien que *Rochemore* vous appelait *furie*, mais c'était par antiphrase, comme disent les doctes. Je ne crois pas que ce *Vergy* trouve beaucoup de partisans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'est-ce pas un parent de *Fréron*? Dites-moi, je vous prie, si on joue quelquefois l'Ecossaise; j'ai peur qu'elle ne soit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer par sa belle disposition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice, dont on m'a envoyé la médaille, ne soit pas absolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière. Je suis à peu-près dans le même cas que vous; mais, étant plus vieux, je suis un peu plus indifférent. Me voici dans mon moment d'apathie, même pour les roués. Avertissez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur; cela me ressuscitera peut-être.

Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat, *Moultou*, qui est un des plus aimables hommes du monde, serait nommé dans le passe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur,

car je ferai très-fâché qu'il nous quitte. Il aime la comédie à la fureur ; je ne suis pas de même. Il y a des prêtres qui se dégoûtent de dire la messe, je ne suis pas moins dégoûté des Délices ; les tracasseries de Genève me sont insipides ; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maisons ; c'est bien assez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi. 1765.

Tout Ferney s'intéresse bien fort à la toux de madame d'*Argental*. Les deux anges ont ici des autels.

LETTRE XVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 de février.

Mon cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est *Gabriel Cramer*. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit, et qui a été enchantée de la *Destruction;* ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques semaines ; j'ignore si c'est pour son vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

Permettez, mon cher frère, que je vous adresse cette consultation pour M. de *Beaumont*, et cette

1765. lettre pour M. de *Lavaisse;* je l'ai décachetée afin que vous la lisiez. Vous serez convaincu que la raison n'a pas encore fait de grands progrès chez les Languedochiens, et qu'ils tiennent toujours un peu des Visigots.

Ne soyez point étonné que je quitte ma maison de campagne dans le pays génevois : je suis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maisons; je passe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'est pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvulissime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu *le Fatalisme;* et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois sottises de prime-abord; mais je les pardonnerai, si je trouve quelque chose de raisonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même sort. La raison est bien de contrebande. Consolons-nous tous deux en aimant passionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philosophe. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XVIII. 1765.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

10 de février.

JE vous remercie bien tard, mon cher confrère en *Apollon*; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. *Robinet*. C'est un grand indiscret, sans doute, que ce M. *Robinet* qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or; en vérité, c'est trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidellement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie, ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me consolent; vous faites mon apothéose, quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je serai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. *Damilaville*, à qui j'adresse ce petit billet pour vous. Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas. *V.*

1765.

LETTRE XIX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 20 de février.

Mon cher frère, j'ai lu une partie de ce *Pluquet* : cet homme eſt ferré à glace ſur la métaphyſique ; mais je ne ſais s'il n'a pas fourni un ſouper, dont pluſieurs plats ſeraient aſſez du goût des ſpinoſiſtes. Je voudrais bien ſavoir ce que les d'*Alembert* et les *Diderot* penſent de ce livre.

La *Deſtruction* doit être partie, ou partira à la fin de cette ſemaine. Je ne ſuis pas exactement informé ; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les eſprits de Genève qui étaient un peu échauffés ; on diſputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. *Labat*, qui avait dreſſé les articles du contrat, me feſait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, auſſi-bien que le contrat même On ne ferait pas de tels marchés en France ; celui-là eſt plus juif que calviniſte.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de Genève. Meſſieurs *Tronchin*, qui ſont mes amis, m'y aideront ; mais je ſerai toujours bien aiſe d'avoir

le sentiment de M. *Elie de Beaumont* au bas de mes questions. J'attends avec impatience son mémoire pour les *Calas*. Voilà un véritable philosophe; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'est point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenseur. Le cœur me saigne de deux grandes plaies; la première, que *Rousseau* soit fou; la seconde, que nos philosophes de Paris sont tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez glissé deux lignes, dans votre lettre du 12 de février, qui sont la consolation de ma vie. 1765.

Je soupçonne que le paquet de Franche-Comté est tombé entre les mains des barbares; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. Me persécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge? cela serait bien velche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse bien tendrement.

1765.

LETTRE XX.

A M. BERGER.

A Ferney, le 25 de février.

J'AI été touché, Monsieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot ; cependant je vous vois de la sensibilité et de l'honnêteté.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans ; je vous félicite de vivre, si vous trouvez la vie plaisante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies ; attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes ; mais je me suis toujours soumis à la Providence. Je n'ai point été taillé ; mais j'ai eu et j'ai ma bonne dose de mal en autre monnaie. Chacun a la sienne : il faut savoir mourir et souffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne sais quelles lettres que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé *Vaugé* qui n'en peut répondre, attendu qu'il est mort. Si ces lettres ont été seul son héritage, je conseille aux hoirs de renoncer à la succession. J'ai lu ce recueil, je m'y suis ennuyé ; mais j'ai assez de mémoire, dans ma soixante-douzième année, pour assurer qu'il n'y a pas une seule de ces lettres qui ne soit falsifiée. Je défie tous les *Vaugé*, morts ou vivans, et tous les éditeurs de rapsodies,

de montrer une seule page de ma main, qui soit conforme à ce que l'on a eu la sottise d'imprimer. 1765.

Il y a environ cinquante ans qu'on est en possession de se servir de mon nom. Je suis bien aise qu'il ait fait gagner quelque chose à de *pauvres diables* : il faut que le pauvre diable vive ; mais il faudrait au moins qu'il me consultât, pour gagner son argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, Monsieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait usage de ces lettres ; mais vous ne me dites pas quel usage, et si c'est celui qu'on fait ordinairement de ses feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'est que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je suis trop propre pour en faire usage.

Vous craignez que l'impression de ces chiffons ne me fasse mourir de chagrin. Rassurez-vous : j'ai de bons parens qui ne m'abandonnent pas dans ma vieillesse décrépite. Mademoiselle *Corneille*, bien mariée, et devenue ma fille, a grand soin de moi. J'ai dans ma maison un jésuite qui me donne des leçons de patience ; car, si j'ai haï les jésuites lorsqu'ils étaient puissans et un peu insolens, je les aime quand ils sont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes payśans sont tous à leur aise ; ils ne voient jamais d'huissiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de *Pompignan*, une jolie église où je prie DIEU pour sa conversion et celle de *Catherin Fréron*. Je le prie aussi qu'il vous inspire la discrétion de ne plus laisser prendre de copies infidelles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je suis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faiblesse ;

1765. j'ai pardonné à d'autres jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile; mais, à présent, rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, votre, &c.

Voltaire.

LETTRE XXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 27 de février.

Mes yeux ne peuvent guère lire, Monsieur; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait apercevoir. Je ne sais pas quelle impression faisaient sur les Romains les oraisons pour *Cluentius* et pour *Roscius Amerinus;* mais il me paraît impossible que votre Mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges, et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce malheureux *David* est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable, en abolissant pour jamais leur infame fête, en jetant au feu les habits des pénitens blancs, gris et noirs, et en établissant un fonds pour la famille *Calas;* mais vous avez affaire à d'étranges Visigots.

M. *Damilaville* vous a-t-il parlé d'une autre famille de

de protestans exécutée en effigie à Castres, fugitive vers notre Suisse, et plongée dans la misère pour une aventure presqu'en tout semblable à celle des *Calas*? On croit être au siècle des Albigeois, quand on voit de telles horreurs. On dit que nous sommes au siècle de la philosophie, mais il y a encore cent fanatiques contre un philosophe. Jugez quelles obligations nous vous avons. 1765.

Mille respects, je vous prie, à madame de *Beaumont*, qui est si digne de vous appartenir.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

Mon cher ange, il y a des monstres, et ce *Vergi* est un des plus plats monstres qui aient jamais existé. Ses horribles impertinences sont déjà oubliées pour jamais. C'est le sort de tous ces malheureux qui se croient quelque chose, parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qui ne savent pas que la condition d'un honnête laquais est infiniment supérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles représentations au tyran du tripot. En vérité, je commence à croire qu'il n'y a point d'autre fondement de vos querelles que la concurrence du pouvoir suprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris, et lui

1765. à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avais envoyé à *Grandval*, sous son bon plaisir, les provisions des dignités comiques. Ce procès ne finit point; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur sa tyrannie.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. *du Belloy* combien je suis enchanté de son succès? vous souvenez-vous d'une mademoiselle de *Choiseul* qui, étant prête de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort. Je suis à peu-près dans ce cas; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de *Villette* qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui contrefait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitans de la triste Genève. DIEU m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement, et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère les montagnes de neige dont je suis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà assurément une drôle de destinée.

Avouez-moi donc que madame d'*Argental* ne touſſe plus. Tout le monde touſſe dans mon pays. Nous sommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du mémoire d'*Elie*. J'eſpère que *David* payera pour le parlement de Toulouſe. Tous les *David* m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore ſur les bras une aventure pareille ? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle. 1765.

Je rends grâce à M. *Marin* d'avoir renvoyé mes ſecrets en Hollande ; je crois que ſon reſpect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, reſpect et tendreſſe.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dixmes. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

MON cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel eſt l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés, celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur *Merlin*, et de mettre cette petite dépenſe ſur le compte de ce que je vous dois.

J'apprends que la pièce de mon ami *du Belloy* a beaucoup de ſuccès ; je ſouhaite qu'elle ſoit auſſi pathétique que le mémoire de M. de *Beaumont ;* ce

1765. ferait bien là le cas de crier : *l'auteur ! l'auteur !* Pour moi, si j'étais à l'audience quand on jugera les *Calas*, je crierais : *Beaumont ! Beaumont !*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponse à M. *Berger*, qui s'est avisé de m'écrire, au bout de trente ans, au sujet de mes prétendues *Lettres secrètes*. Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

M. *Blin de Saintmore* me parle d'une édition de *Racine* avec des commentaires, qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires, mais je souscris aveuglément.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent *Jean-Jacques* comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que *Fréron* est au fort-l'évêque; si cela est, *absolvit nunc pœna Deos.*

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté; je peux vous répondre, par la poste, sous l'enveloppe de M. de *Raymond*, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec vous, dans un souper : *Ecr. l'inf. !*

Bonsoir, mon très-cher frère.

LETTRE XXIV. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 de février.

Mon héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir la moindre part au *Philosophique portatif*. M. le duc de *Praslin*, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme *Scaramouche* défendait *Arlequin*, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers *Arlequin* en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'*Aiguillon*. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies historiques; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du tripot, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes qui,

1765. par un menſonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je ſuis né le 20 de février. Il eſt vrai que la faction ennemie du conſeil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfans des magiſtrats de la plus illuſtre et de la plus puiſſante république du monde ſe déshonoraſſent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France; mais on ſe moqua de ces poliſſons. Ce n'eſt pas aſſurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre, c'eſt pour avoir des chambres de plus à donner, et pour loger votre ſuite, ſi jamais vous accompagnez madame la comteſſe d'*Egmont* ſur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raiſon; c'eſt qu'ayant la plus grande partie de mon bien ſur M. le duc de *Virtemberg*, et mes affaires n'étant pas abſolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim auſſi-bien que de vieilleſſe. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous expoſer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très-véritablement que je m'adreſſai à *Grandval*, que c'eſt à lui ſeul que j'écrivis, en vertu du privilége que vous m'aviez confirmé; que je mis dans ma lettre ces propres mots: *Avec l'approbation de meſſieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de conſidérer que je puis avoir beſoin, avant ma mort, de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille; que peut-être c'eſt un moyen d'exciter quelques bontés pour moi, que de procurer quelques petits ſuccès à

mes anciennes sottises théâtrales, et que je ne peux obtenir ce succès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement sous votre protection. On m'a mandé que Nanine avait été jouée détestablement, et reçue de même. Vous savez que tout dépend de la manière dont les pièces sont représentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc si vous voulez me permettre de vous envoyer la distribution de mes rôles, d'après la voix publique qu'il faut toujours écouter. Ayez pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous est attaché depuis cinquante années avec le plus tendre respect. *V.* 1765.

LETTRE XXV.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de mars.

Mon cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponse de M. *Tronchin* que mercredi 6 de ce mois. Je serai bien étonné s'il vous ordonne autre chose que des adoucissans et du régime; mais ce qui est sûr, c'est qu'il s'intéressera bien vivement à votre santé. Il est philosophe, et il sait que vous l'êtes. Nous sommes tous frères. St *Luc* était le médecin des apôtres, et *Tronchin* est le nôtre. Il me semble toujours que c'est une extrême injustice, dans le meilleur des mondes possibles, que je ne vous connaisse que par lettres. Je vous assure que, si je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite course à Paris *incognitò*, souper trois ou quatre fois

1765. avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (*). Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas l'intime ami de l'auteur. Je m'intéresse fort à son succès: c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La Destruction doit arriver bientôt: faites bien mes complimens, je vous prie, au destructeur, et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé *Bazin*, intitulé *la Philosophie de l'histoire*, dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens, et surtout les Juifs, sont un peuple très-nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans l'*Histoire de la destruction des jésuites;* mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie: *Ecr. l'inf. !*

(*) Le Siége de Calais.

LETTRE XXVI. 1765.

AU MEME.

8 de mars.

MON cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéreſſantes : on juge les *Calas;* et le généreux *Elie* veut encore défendre l'innocence des *Sirven.* Cette ſeconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les *Sirven* ſe ſont enfuis, et hors du royaume; parce qu'ils ſont condamnés par contumace; parce qu'ils doivent ſe repréſenter en juſtice; parce qu'enfin, ayant été condamnés par un juge ſubalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouſe.

C'eſt au divin *Elie* à ſavoir ſi l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et ſi le conſeil a les bras aſſez longs pour donner cet énorme ſoufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne ſerait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (*) ſur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à *Cideville*, il eſt diſcret, et je lui ai bien recommandé de ſe taire. Je dis ici à tout le monde que *la Deſtruction* eſt d'un génie ſupérieur, et que cependant elle n'eſt pas de M. d'*Alembert.* Quoi qu'il en ſoit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage ſent l'*Archimède-Protagoras* d'une lieue loin. Qu'il dorme

(*) Du 1 de mars.

1765. en paix; la nation le remercîra avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre; on craint qu'ayant cuvé son vin, il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai *l'Homme éclairé par ses besoins*. J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre ne sera pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable* du marquis d'*Autré*, qui croit prouver géométriquement le *péché originel*. Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes? pourquoi s'est-il déclaré contre *Platon-Diderot*? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et surtout *écr. l'inf.*

LETTRE XXVII. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de mars.

MON HEROS,

Je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. *Janel*, l'ouvrage de *Belzébuth* que vous voulez avoir, en supposant, comme de raison, que vous vous entendez avec M. *Janel*, et qu'il vous donne la permission d'avoir les livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. *Tabareau* à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer surtout les livres d'histoire. On m'en a promis un d'Hollande qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire, combien on s'est moqué de nous en nous donnant des *Mille et une nuits* pour des événemens véritables.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre à monsieur l'évêque d'Orléans? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'*Estrées*. Cet abbé d'*Estrées* vint prendre possession d'un prieuré que monsieur l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'*Estrées*, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de

1765. venir lui prêter foi et hommage pour un pré dépendant de son bénéfice.

C'est dommage que votre doyen l'abbé d'*Olivet* ne se trouva pas là ; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'*Estrées*, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'*Estrées* lui a servi souvent à boire, lorsqu'il était laquais chez M. de *Maucroi*. Cela forme des liaisons dont on se souvient toujours avec tendresse.

Cet abbé d'*Estrées*, après avoir quitté la livrée, se fit aide de camp dans les troupes de *Fréron ;* il composa l'*Almanach des théâtres ;* ensuite il se mit à faire des *Généalogies*, et surtout il a fait la sienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponse, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de *la Roche-Aymon* à la campagne ; le procureur général a une terre tout auprès ; il ne manqua pas de dire au procureur général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il est inconteſtable que le *Portatif* est de plusieurs mains, parmi lesquelles il y en a de respectables et de puissantes; j'en ai la preuve assez démonstrative dans l'original de plusieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre; il est juste que vous protégiez les philosophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous supplie de considérer que l'Essai sur l'histoire générale n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre ; que l'objet est d'indiquer les causes des

grands événemens, ſans aucune particularité; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages; que je n'ai même dit qu'un mot de la priſe de Belle-Iſle, parce que ce n'eſt pas un objet de commerce, et que cette priſe n'influait pas ſur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choſes, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiſeau. Je n'ai guère particulariſé que la priſe de Port-Mahon; et, en vérité, je ne crois pas que ce ſoit à mon héros à m'en gronder. 1765.

Si j'avais détaillé un ſeul des derniers événemens militaires, je n'aurais pas manqué aſſurément de dire comment les Anglais furent repouſſés auprès de Saint-Malo, et je ne manquerai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire.

Vous avez bien raiſon de dire, Monſeigneur, que les Génevois ne ſont guère ſages; mais c'eſt que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une ariſtocratie, comme Veniſe, la Hollande et Berne, elle eſt devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie; et, ſi les choſes s'aigriſſent, il faudra une ſeconde fois avoir recours à la médiation, et ſupplier le roi de daigner mettre la paix une ſeconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le tripot. J'avoue que je ſuis honteux, dans ma ſoixante et douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères; mais, ſi la raiſon que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

1765. Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous assurer et vous jurer, par mon tendre et respectueux attachement pour vous, que M. d'*Argental* n'a eu aucune part à la justice que je vous ai demandée. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est au désespoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en est pénétré, et il ne se console point que son bienfaiteur le croye un ingrat. Vous savez que le tripot est le règne de la tracasserie.

Quelque bonne ame n'aura pas manqué de l'accuser d'avoir fait une brigue en ma faveur. Je crois que j'ai encore la lettre de *Grandval*, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés; mais, encore une fois, je n'insiste sur rien; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté, dans les petites choses comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade presque aveugle de s'être seulement souvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus songer qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'est à la seule philosophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés seront ma consolation jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE XXVIII. 1765.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 de mars.

MONSIEUR LE PRINCE,

IL faut que vous soyez une bonne ame, pour daigner vous souvenir d'un pauvre solitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnemens. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre, encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calvinistes et les jansénistes ne me reprocheront plus de favoriser l'œuvre de *Satan*.

J'ai trouvé que, dans ma soixante et douzième année, ces amusemens ne convenaient plus à un malade presque aveugle.

Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les *Griffet* et les *Neuville;* ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très-bien aux échecs; il s'appelle *Adam;* et, quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi; il n'a fait que changer de couvent, car vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien semillante. Nous sommes philosophes, nous sommes

1765. indépendans; c'en est bien assez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuse à marier des filles, ne pouvant avoir le passe-temps de faire des enfans moi-même.

M. d'*Hermenches* nous a abandonnés, et vous savez qu'il a quitté le service d'Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agrémens ce qu'il perd en argent comptant.

Madame *Denis* est extrêmement sensible au souvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui est augmentée, vous présente aussi ses très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main; à l'impossible nul n'est tenu.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Voltaire.*

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 de mars.

Que vous avez une belle ame, mon cher frère! Au milieu des soins que vous vous donnez pour les *Calas*, vous portez votre sensibilité sur les *Sirven*. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre! par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire le genre-humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas!

M. d'*Argental* doit recevoir, dans quelques jours, deux

deux paquets de mort aux rats qui pourront au moins donner la colique à l'*inf*..... Il doit partager la drogue avec vous. Voici le mémoire des *Sirven* avec la copie des pièces. Il faudra dresser une statue à M. de *Beaumont*, avec le fanatisme et la calomnie sous ses pieds : il faut que j'aye votre portrait pour le mettre dans ce groupe. 1765.

Je crois qu'en effet il ne sera pas mal de publier la lettre qu'un certain *V*.... vous a écrite sur les *Calas* et les *Sirven;* cela pourra préparer les esprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'*Argental*. Monsieur le premier président de Toulouse est très-bien disposé ; il s'agira de voir si monsieur le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit. Les *Sirven* ont été condamnés à Castres : s'ils vont à Toulouse, n'est-il pas à craindre que des juges irrités ne fassent rouer, pendre, brûler ces pauvres *Sirven*, pour se venger de l'affront que la famille *Calas* leur a fait essuyer?

Je ferai un mémoire que je vous enverrai; mais ces *Sirven* sont bien moins instruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les *Calas*. Ils ne savent rien, sinon qu'ils ont été condamnés et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les soustraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de *Beaumont* m'inspire de la vénération : son nom d'*Elie* me fait soupçonner qu'il n'est pas d'une famille papiste, et la générosité de son ame me persuade qu'il est un de nos frères. Laissons juger les *Calas*, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien

1765. que vous m'apprendrez le plein succès auquel je m'attends; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les *Sirven*. Ce sera une belle époque pour la philosophie, qu'elle seule ait secouru ceux qui expiraient sous le glaive du fanatisme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un seul prêtre qui ait aidé les *Calas;* car, Dieu merci, l'abbé *Mignot* n'est pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve *Calas* ?

Adieu, mon cher frère; vous êtes un homme selon mon cœur; votre zèle est égal à votre raison; je hais les tièdes. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, vous dis-je. Je vous embrasse de toutes mes pauvres forces.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de mars.

Oui, sans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune *Lavaisse*, de sa simplicité attendrissante, et de cette vérité sans ostentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il sera prononcé. Vous savez que ce *David*, auteur de tout cet affreux désastre, était un très-mal-honnête homme; le fripon a fait rouer l'innocent; le voilà bien reconnu; il a été destitué de sa place. J'espère qu'il payera chèrement le sang de *Calas*.

C'eſt une étrange fatalité qu'il ſe trouve en même temps deux affaires pareilles. Je ſais que la plupart des calviniſtes de Languedoc ſont de grands fous, mais ils ſont fous perſécutés, et les catholiques de ce pays-là ſont fous perſécuteurs. 1765.

J'ai envoyé à M. *Damilaville* le détail de cette ſeconde aventure, qu'il doit vous communiquer. Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes poſſibles.

Je ſuppoſe, mon cher ange, que vous avez reçu ma lettre à M. *Berger*, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais ſon exiſtence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui eſt à la fois indiſcret et dévot.

J'ai vu votre ſuédois; il retourne à Paris, et s'eſt chargé d'un paquet pour vous. Le génevois qui eſt chargé d'un autre doit être déjà parti. Je vous ſupplierai de donner à frère *Damilaville* les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a ſeize; cela fait ſeize pains bénits pour les fidelles. Songez, je vous en prie, combien la ſuperſtition a fait périr de *Calas* depuis plus de quatorze cents années. Eſt-il poſſible que ce monſtre ait encore des partiſans? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je ſuis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'eſpère que je verrai bientôt le Siége de Calais imprimé, et que j'applaudirai avec connaiſſance de cauſe. On peut très-bien envoyer, par la poſte, à Genève, des livres contre-ſignés; mais il n'en eſt pas de même de Genève à Paris: vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

1765. Je ne sais ce qu'a le tyran du tripot, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués, que les Romains ne sont pas de saison, qu'il faut attendre des occasions favorables; voyez si vous êtes de cet avis. Je suis d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière; et, si je m'adressais à *Apollon*, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles; cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. *Fournier* souffre-t-il que madame d'*Argental* touſſe toujours? Je me mets à ses pieds; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects. *V.*

LETTRE XXXI.

AU MEME.

17 de mars.

DIVINS anges, la protection que vous avez donnée aux *Calas* n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit *Calas* était avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame *Calas*, et celle d'*Elie*, et tant d'autres; nous versions des larmes d'attendrissement, le petit *Calas* et moi. Mes vieux yeux en fournissaient autant que les siens; nous étouffions,

mes chers anges. C'eſt pourtant la philoſophie toute ſeule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraſer toutes les têtes de l'hydre du fanatiſme? 1765.

Vous me parlez des roués, mais le roué *Calas* eſt le ſeul qui me remue. Seriez-vous capables de deſcendre à lire de la proſe au milieu de la foule des vers dont vous êtes entourés? Voici le commencement d'une eſpèce d'hiſtoire ancienne qui me paraît curieuſe. Si elle vous fait plaiſir, je tâcherai d'en avoir la ſuite pour vous amuſer; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y eſt reſpectée. N'engagerez-vous pas frère *Marin* à en favoriſer le débit? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture; il y a, en vérité, des chapitres fort ſcientifiques, et le ſcientifique n'eſt jamais ſcandaleux.

Je crois qu'on touſſe par tout le royaume; nous touſſons beaucoup ſur la frontière; c'eſt une épidémie. Nous eſpérons bien que M. *Fournier* empêchera l'un de mes anges de touſſer. Tout Ferney, qui eſt ſans deſſus deſſous, eſt à vos pieds; et pourquoi eſt-il ſans deſſus deſſous? c'eſt que je ſuis maçon; je bâtis comme ſi j'étais jeune, mais le travail eſt une jouiſſance.

Me ſera-t-il permis de vous préſenter encore un placet pour un paſſe-port? Les Génevois m'accablent, parce que vous m'aimez; mais je ſerai ſobre ſur l'uſage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit paſſe-port, je vous en conjure, et puis plus; vous me ferez un plaiſir bien ſenſible, vous ne vous laſſez jamais d'en faire. *V.*

1765.

LETTRE XXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 20 de mars.

Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des *Calas* a fini si heureusement. La pièce est dans les règles. C'est ici, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. Toutes les pièces sont actuellement à l'honneur de la France : les maires heureusement réussissent mieux que les capitouls. Le rôle d'*Elie de Beaumont* est bien beau !

On va donner pour petite pièce *la Destruction des jésuites*. Je ne sais si M. d'*Alembert* en est l'auteur; et certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le soit. Mais il est venu chez nous ce brave monsieur d'*Alembert*, et tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre, disent : Le voilà, c'est lui, cela est écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'est pas lui ; mais je voudrais bien savoir quel homme a pris son style, sa philosophie, sa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de *Blaise Pascal*, au jansénisme près. Il me paraît, à l'analyse que vous me faites, que vous avez le nez fin; je gagerais que vous avez raison dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps est le seul bon juge ; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je sais bon gré au président *Hénault* de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois

de Calais. Il est bien clair qu'*Edouard III* n'avait nulle envie de les faire pendre, puisqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reste, je suis très-aise pour la France, et pour l'auteur qui est mon ami, que le Siége de Calais ait un si grand succès; et je souhaite que la pièce soit jouée aussi long-temps que le siége a duré. 1765.

J. J. Rousseau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont *Edouard III* semblait menacer les six bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philosophe ne joue que le rôle d'un brouillon et d'un délateur. Il a cru être *Diogène*, et à peine a-t-il l'honneur de ressembler à son chien. Il est en horreur ici.

On dit que messieurs du canton de Shwitz ont fait d'énormes insolences contre le roi; ces petits cantons-là sont un peu du quatorzième siècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suisse; vous m'en donnez du séjour des agrémens; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages. Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaisir de faire pour madame *Denis* un château qui vaut mieux que les petits cantons; elle vous fait mille complimens. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec *Cicéron de Beaumont* et *Roscius Garrick*. Adieu; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie.

1765.

LETTRE XXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

23 de mars.

MON cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure ſignifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouiſſez de la force d'*Hercule* pour écraſer l'hydre.

Je ſuis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une penſion l'innocence des *Calas*.

Vous devez avoir reçu le mémoire des *Sirven*. Rien n'eſt plus clair; leur innocence eſt plus palpable que celle des *Calas*. Il y avait du moins contre les *Calas* des ſujets de ſoupçon, puiſque le cadavre du fils avait été trouvé dans la maiſon paternelle, et que le père et la mère avaient nié d'abord que ce malheureux ſe fût pendu: mais, ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juſte Ciel! on enlève une fille à ſon père et à ſa mère, on la fouette, on la met en ſang pour la faire catholique, elle ſe jette dans un puits, et ſon père, ſa mère, et ſes ſœurs ſont condamnés au dernier ſupplice!

On eſt honteux, on gémit d'être homme quand on voit que d'un côté on joue l'opéra comique, et que de l'autre le fanatiſme arme les bourreaux. Je ſuis à l'extrémité de la France, mais je ſuis encore trop près de tant d'abominations.

Eſt-il vrai qu'*Helvétius* eſt parti pour la Pruſſe? du moins ne brûlera-t-on pas ſes livres dans ce pays-là.

La Destruction est-elle enfin entre les mains du public ? *A bon entendeur salut*, doit être la devise de ce petit livre. Je doute que *le Pyrrhonien raisonnable* fasse une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'esprit. 1765.

Il y a une petite brochure contre *Racine* et *Boileau*, qui ne peut être faite que par un sot, ou du moins par un homme sans goût, et cependant je voudrais bien l'avoir.

Je ne sais ce que c'est que *l'Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles *J. J.* a répondu par des *Lettres de la montagne*. C'est un procès qui n'est intéressant que pour des génevois. Pour *l'Homme de la campagne*, si c'est une satire contre ceux qui se sont retirés du monde, la satire a tort. Les ridicules et les crimes ne sont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur *Merlin*, faites-lui mes remercîmens : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère *Marmontel*. J'attends pour les lire que j'aye répondu à deux cents lettres, et que mon cœur soit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

1765.

LETTRE XXXIV.

A M. MARMONTEL.

25 de mars.

Mon cher confrère, vos *Contes* sont pleins d'esprit, de finesses et de grâces ; vous parez de fleurs la raison ; on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon ame des momens agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que *Michel Cervantes* disait que, sans l'inquisition, don *Quichote* aurait été encore plus plaisant. Il y a en France une espèce d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause : c'est assurément grand dommage, mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des *Calas* et des *Sirven*, ce que peut le fanatisme ; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre, c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile.

Plus *Jean-Jacques Rousseau* a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes complimens à M. *Duclos* et à tous les êtres pensans qui peuvent avoir quelques

bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous penſez du Siége de Calais; parlez-moi avec confiance, et ſoyez bien sûr que je ne trahirai pas votre ſecret. On m'en a mandé des choſes ſi différentes que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce ſi généralement et ſi long-temps applaudie, n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura ſur le papier qu'après Pâques, et les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conſervez-moi une amitié dont je ſens bien tout le prix. *V.* 1765.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

MON cher frère, vous aurez dans quelque temps la Philoſophie de l'hiſtoire, et vous y verrez des choſes qui ſont auſſi vraies que peu connues. Cet ouvrage eſt d'un abbé *Bazin*, qui reſpecte la religion comme il le doit, mais qui ne reſpecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatiſme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous ſerez étonné de l'excès de bêtiſe de nos hiſtoires anciennes, à commencer par celle de *Rollin*. On dit que le livre eſt dédié à l'impératrice de Ruſſie, par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle: il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond reſpect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laiſſe

1765. entendre; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

Le mémoire de *Sirven*, que vous devez avoir reçu, n'eſt point, à la vérité, ſigné de lui, mais il eſt écrit de ſa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page qui eſt numérotée, je la lui ferai ſigner à Gex pardevant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La ſentence par contumace, qui condamne toute la famille, a été confirmée par le parlement de Toulouſe. Il eſt à préſumer que, ſi cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouſe, elle ſera rouée, ou brûlée, ou pendue par proviſion, ſauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il ſerait bon que vous euſſiez la bonté de faire parvenir ma lettre ſur les *Calas* et les *Sirven* à M. *Rouſſeau*, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce *Rouſſeau*-là n'eſt pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir auſſi, je vous ſupplie, quelques exemplaires.

Hélas! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monſtre le font reculer pour un moment, mais ſa rage en augmente, et il revient ſur nous avec plus de furie. Les honnêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque, mais ils ne nous défendent pas comme *Hercule*. Ils diſent: Pourquoi oſent-ils attaquer l'hydre?

Je viens de lire le Siége de Calais. L'auteur eſt mon ami: je ſuis bien aiſe du ſuccès inoui de ſon ouvrage; c'eſt au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour madame *Calas*. Eſt-ce que je n'aurai pas le plaiſir de la féliciter de

la pension du roi ? est-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire. 1765.

Gémissons, mon cher ami; et, en gémissant, *écr. l'inf.*

LETTRE XXXVI.

A M. DE BELLOI,

Sur sa tragédie du Siége de Calais.

Au château de Ferney, 31 de mars.

A Peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'*Eustache de Saint-Pierre*, et des beaux vers que je viens de lire:

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous.

Et celui-ci que je citerai souvent.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Que vous dirai-je, mon cher confrère ? votre pièce fait aimer la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père; on en avait besoin, et je suis vivement persuadé que vous rendez service à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîmens.

1765.

LETTRE XXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

Vous m'avez écrit, Madame, une lettre toute animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur qui vous est attaché depuis si long-temps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaise à M. *Janel*, je le prendrai volontiers pour mon confident; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. Madame la duchesse d'*Enville* veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet; vous y trouverez cette Philosophie de l'histoire de l'abbé *Bazin*; je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice *Catherine II* à qui le neveu de l'abbé *Bazin* l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé *Bazin*, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout, qu'il est chanoine de Saint-Honoré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas; ils seront pour vous et pour M. le président *Hénault*, et l'abbé *Bazin* n'en aura point.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, Madame, de courage et de patience. Il

y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer; mais votre ami, en qualité d'hiſtorien, vous raſſurera, et peut-être, dans le fond de ſon cœur, il ne ſera choqué ni des recherches par leſquelles toutes nos anciennes hiſtoires ſont combattues, ni des conſéquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puiſſe avoir, et à quelque bienſéance qu'on ſoit aſſervi, on n'aime point à avoir été trompé, et on déteſte en ſecret des préjugés ridicules que les hommes ſont convenus de reſpecter en public. Le plaiſir d'en ſecouer le joug conſole de l'avoir porté, et il eſt agréable d'avoir devant les yeux les raiſons qui vous déſabuſent des erreurs où la plupart des hommes ſont plongés, depuis leur enfance juſqu'à leur mort. Ils paſſent leur vie à recevoir de bonne foi des contes de *Peau-d'âne*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie ſans en examiner ni le poids ni le titre. 1765.

L'abbé *Bazin* a examiné pour eux; et, tout reſpectueux qu'il paraît envers les feſeurs de fauſſe monnaie, il ne laiſſe pas de décrier leurs eſpèces.

Vous me parlez de mes paſſions, Madame; je vous avoue que celle d'examiner une choſe auſſi importante a été ma paſſion la plus forte. Plus ma vieilleſſe et la faibleſſe de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de ſavoir ſi tant de gens célèbres, depuis *Jérôme* et *Auguſtin* juſqu'à *Paſcal*, ne pourraient point avoir quelques raiſons. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats ſubtils et véhémens de la plus mauvaiſe de toutes les cauſes. Vous voyez avec quelle ſincérité je vous parle; l'amitié que vous

1765. me témoignez m'enhardit; je suis bien sûr que vous n'en abuserez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont voulu subjuguer notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes que vous aimeriez si vous les connaissiez. Feu l'abbé *Bazin* n'aurait point écrit sur ces matières, si les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire: Nous savons bien que nous n'enseignons que des sottises, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples; laissez-nous enchaîner les sots, et rions ensemble: alors on pourrait se taire. Mais ils ont joint l'arrogance au mensonge, ils ont voulu dominer sur les esprits, et on se révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur sensé, par exemple, n'est pas indigné de voir un abbé d'*Houteville* qui, après avoir fourni vingt ans des filles à *Laugeois*, fermier général, et étant devenu secrétaire de l'athée cardinal *Dubois*, dédie un livre sur la religion chrétienne à un cardinal d'*Auvergne* auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodôme!

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'*Houteville!* quelle éloquence fastidieuse! quelle mauvaise foi! que de faibles réponses à de fortes objections! quel peut avoir été le but de ce prêtre! Le but de l'abbé *Bazin* était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'*Houteville* n'était donc que de les abuser.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents personnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne pensent comme mon abbé *Bazin*. La consolation de la

vie

vie est de dire ce qu'on pense. Je vous le dis une bonne fois. 1765.

Ne doutez pas, Madame, que je n'aye été fort content de M. le chevalier de *Magdonal;* j'ai la vanité de croire que je suis fait pour aimer toutes les personnes qui vous plaisent. Il n'y a point de français de son âge qu'on pût lui comparer, mais ce qui vous surprendra, c'est que j'ai vu des russes de vingt-deux ans, qui ont autant de mérite, autant de connaissances, et qui parlent aussi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque chose, puisque des étrangers si supérieurs viennent encore s'instruire chez nous.

Non-seulement, Madame, je suis pénétré d'estime pour M. *Crawford*, mais je vous supplie de lui dire combien je lui suis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir assez long-temps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raison de l'aimer, c'est qu'il a à peu-près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaisent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous; des fluxions horribles m'ôtent la vue, dès que la neige est dessus nos montagnes; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps; mais à la fin le printemps perd de son influence, et l'hiver augmente la sienne. Sain ou malade, clair-voyant ou aveugle, j'aurai toujours, Madame, un cœur qui sera à vous, soyez en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un songe; mais, de toutes les idées flatteuses qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, est ce qui

1765. fait sur moi le plus d'impression. J'aurai pour vous la plus respectueuse amitié jusqu'à l'instant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aye envoyé aucun imprimé.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1 d'avril.

Mes divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. *du Belloi* m'a envoyé son drame. Vous avez permis que ma première lettre passât par vos mains, je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite entendrait bien mal ses intérêts, s'il avait de l'empressement.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'est tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux et digne de vous amuser quelques momens.

La pauvre veuve *Calas* n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi

je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi. 1765.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu deux gros paquets, l'un par M. de *Villars*, capitaine aux gardes suisses, l'autre par M. de *Châteauvieux*, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. *Damilaville*. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot ni du tyran du tripot; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection, dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dixmes; cela nous inquiéte un peu, maman et moi.

1765.

LETTRE XXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

MON très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que madame *Calas* devait faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour, et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfesance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de *Sirven*, si le généreux *Beaumont* n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de *la Haye* a dû vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée : il y a une madame de *Chamberlin* qui aime passionnément les chiffons, vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux. On ne peut se dispenser d'en envoyer trois à M. de *Ximenès*, attendu qu'il en donnera un à M. d'*Autré* pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'*Argence de Dirac*, à Angoulême.

M. d'*Argental* doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en

fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour ; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaise grâce ; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentimens du public, que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles. 1765.

Je me recommande à vos prières, dans ce saint temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si *Helvétius* est à Berlin. Pour frère *Protagoras*, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de son manuscrit, en disposerait à son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ces amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami *Cideville* a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à *Protagoras* lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié ; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

1765.

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

2 d'avril.

Je me doutais bien, Monsieur, que les vers charmans sur les *Calas* étaient de vous; car de qui pourraient-ils être? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir mises dans mon porte-feuille, j'y trouvai votre belle épître sans adresse, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que de la vôtre.

J'apprends aujourd'hui, par M. le marquis de *Ximenès*, que je vous ai très-bien deviné; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très-languissant et très-triste, et j'ai encore le malheur d'être surchargé d'affaires; je vous assure que mes sentimens pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talens, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellens artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

LETTRE XLI. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

POURQUOI faut-il que, de mes deux anges, il y en ait toujours un qui touſſe? permettez-moi de conſulter *Tronchin* ſur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'hiſtoire, et ſur cette hiſtoire *Tronchin* donnerait ſes concluſions.

J'envoie à mes anges une autre ſorte d'hiſtoire, dont il y a auſſi de bonnes concluſions à tirer. Feu M. l'abbé *Bazin* était un bon chrétien qui n'était point ſuperſtitieux; il laiſſe entrevoir modeſtement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le reſpect imaginable, peut tuer le monſtre de la ſuperſtition dans le cabinet des honnêtes gens, ſans que les ſots en ſachent rien.

Mes anges ſont ſuppliés de faire part à frère *Damilaville* des pilules qui leur ont été apportées par un ſuédois et par deux ſuiſſes. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, ſont beaucoup de bien à un malade raiſonnable.

Meſſieurs du parlement de Toulouſe ne paraiſſent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges ſont inſtruits, ſans doute, que ces meſſieurs s'aſſemblèrent, le 20 de mars, pour rédiger des remontrances tendantes à demander ou ordonner que tous ceux

1765. qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que surtout on maintienne la belle procession annuelle dans laquelle on remercie DIEU, en masque, du sang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelques deux cents ans. De plus, *messieurs* ont défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie les *Calas*; *messieurs* me paraissent opiniâtres.

Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à leur frère.

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à *messieurs*.

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne est telle qu'on la trouve dans les papiers publics, il paraît que la cour fait quelquefois réprimer *messieurs*; il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudissemens se tournent en sifflets. (Ceci soit dit en passant.)

Je remercie bien humblement mes anges de leur passe-port, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de *Praslin* combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension, que l'on demandait au roi pour ces pauvres *Calas*, tarde beaucoup à venir; c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général sur la prise à partie, afin de ne point indisposer ceux de qui cette pension

dépend : mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges qui voient les choſes de plus près et beaucoup mieux que moi. 1765.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

LETTRE XLII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 d'avril.

Vous êtes obéi, mon cher frère ; ce charmant ouvrage ſera imprimé au plus vîte et avec le plus grand ſecret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des ſervices ſi eſſentiels à la bonne cauſe ! J'en demande très-humblement pardon à ce *Blaiſe Paſcal*, mais je le mets bien au-deſſous d'*Archimède-Protagoras* : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de ſa chaiſe, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de ſots.

Je vous crois inſtruit des démarches du parlement de Toulouſe, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'eſt aſſemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne ſais pas ſi ces remontrances auront lieu ; j'ignore juſqu'à quel point la cour ménagera le

1765. parlement des Viſigots. C'eſt dans cette incertitude que j'ai conſeillé à la veuve *Calas* de ne point haſarder la priſe à partie, ſans faire preſſentir les deux miniſtres dont dépend ſa penſion; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embraſſé.

Vous daignez me demander, par votre lettre du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous eſtime : je n'ai plus qu'une mauvaiſe copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déſerts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, ſi vous le ſouhaitez; mais l'eſtampe faite d'après le buſte de *le Moine*, vaut beaucoup mieux.

J'attends tous les jours de Toulouſe la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille *Sirven;* arrêt confirmatif de la ſentence rendue par un juge de village, arrêt donné ſans connaiſſance de cauſe, arrêt contre lequel tout le public ſe ſoulèverait avec indignation, ſi les *Calas* ne s'étaient pas emparés de toute ſa pitié.

Je ne conſeillerais pas à un auteur de donner une ſeconde pièce patriotique. Il n'y a que le zèle admirable de M. de *Beaumont* qui ſoit inépuiſable. Le public ſe laſſe bien vîte d'être généreux.

Je ſuis bien malade; tout baiſſe chez moi, hors mes tendres ſentimens pour vous. Je me ſoumets à l'Etre des êtres et aux lois de la nature; mais *écr. l'inf.*

Je reçois, dans le moment, la ſentence des *Sirven.* Je les croyais roués et brûlés, ils ne ſont que pendus. Vous m'avouerez que c'eſt trop s'ils ſont innocens, et trop peu s'ils ſont parricides. Les complices bannis

me paraiſſent encore un nouvel affront à la juſtice ; car, s'ils ſont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le ſens commun chez les Viſigots. 1765.

Je crois qu'après les *Sirven*, les gens le plus à plaindre ſont ceux qui liront ce griffonnage.

LETTRE XLIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'avril.

PLUS M. de *Montmerci* m'écrit, et plus je l'aime. Je n'oſe lui propoſer de venir philoſopher dans ma retraite cette année. Je ſuis environné de maçons et d'ouvriers de toute eſpèce ; mais je le retiens pour l'année 1766, ſuppoſé que les quatre élémens me faſſent la grâce de conſerver mon chétif corps juſque-là. Je ne veux point mourir ſans avoir vu un vrai philoſophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage ſans demander permiſſion à perſonne. C'eſt avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque choſe de nouveau dans la littérature, je vous prierai, Monſieur, de m'en faire part ; mais vos lettres me font toujours plus de plaiſir que les ouvrages nouveaux.

1765.

LETTRE XLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'avril.

Je vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus. Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés.

Les horreurs des *Sirven* vont succéder aux abominations des *Calas*. Le véritable *Elie* prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en est la faute ?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé *Bazin*, auteur de la Philosophie de l'histoire. Son neveu, le chevalier *Bazin*, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

LETTRE XLV. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'avril.

Vous guérirez ſurement, mon cher frère, car voilà la troiſième lettre d'*Eſculape*. Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand ſoin de votre ſanté; c'eſt vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'eſt vous qui êtes le lien des philoſophes. Il eſt venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble, qui ne reſſemble point du tout aux *Omer*: il a pris quelques leçons des d'*Alembert* et des *Diderot;* c'eſt un bon enfant et une bonne recrue. (*)

Frère d'*Argental* doit actuellement avoir reçu tous ſes paquets. Je crois, par conſéquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques piſtolets à tirer contre l'*inf*.... M. de *la Haye* vous a, ſans doute, remis ſon petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites proviſions, toutes les fois qu'on pourra ſe ſervir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets ſignés *Sirven*. J'ignore toujours ſi le parlement de Toulouſe oſera faire des remontrances. Je ne ſuis pas plus content que vous des ménagemens qu'on a gardés en réhabilitant les *Calas*, et je ſuis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder. Ce n'eſt pas aſſez d'être juſtifié, il faut être dédommagé; et ſi le roi ne paye pas, il faut bien que ce ſoit *David* qui paye.

(*) M. *Servan*.

1765. Je suppose qu'à présent vous avez la *sentence* et l'*arrêt* contre *Sirven*, et qu'il ne manque plus rien à *Elie* pour être deux fois, en un an, le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez, à la fin de votre lettre du premier d'avril, est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs; mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi.

Ne pourrai-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (*)? Et *la Destruction*, qu'en dirons-nous? est-elle arrivée? est-elle en fureté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Destruction*; il est un peu négligent. Il m'assure que, malgré les tracasseries de Genève qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères; je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Ecr. l'inf.*

(*) M. l'abbé *Morellet*. C'est une défense de quelques articles de la *Gazette littéraire*.

LETTRE XLVI. 1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 d'avril.

Je reçois, mon cher *Cicéron*, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire ; c'est ce qui pourra surtout ramener M. d'*Aguesseau* qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'ame est dans les pays conquis autrefois par *Gengis-kan*.

Je ne peux faire signer votre mémoire par les *Sirven* que quand il me sera parvenu. Je vous ai déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue

1765. du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. *Damilaville*, ôtez les mots, *consigné entre vos mains*, et mettez, *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire;* mettez, *le conseil de Berne* au lieu de *Berne; le conseil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'*Enville* et madame *Geoffrin* ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. *Coqueley*, il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de *Fréron;* c'est être le receleur de *Cartouche*. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'*Albaret* qui lui a succédé et qui a été réformé; si cela est, je transporte authentiquement à d'*Albaret*, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de *Fréron* mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentimens pour jamais.

P. S. J'apprends la justice qu'on a rendue à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de *Beaumont*.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

LETTRE

LETTRE XLVII. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'avril.

Il eſt donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve. Je vous aſſure qu'il aura l'intérêt de ſon argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les proteſtans ſont prêts à mourir pour ſon ſervice. Il faut bien peu de choſe aux grands de ce monde pour inſpirer l'amour ou la haine.

Je ne ſuis pas aſſez au fait des affaires pour décider ſur la *priſe à partie ;* mais ſi cette priſe réuſſiſſait, ce ſerait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le maſſacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre ; il s'agiſſait de l'abus ſanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille ſujets égorgés : *tantùm relligio potuit ſuadere malorum !*

Vous ſaurez que le bruit avait couru à Toulouſe que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi, votre frère, je ſerais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il ſe trouve au contraire que c'eſt moi qui ai l'honneur d'admonéter tout doucement *meſſieurs ;* mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'*Argental* et vous.

Si nous pouvons parvenir à faire une ſeconde correction à ceux qui ont pendu l'ami *Sirven* et ſa femme,

1765. nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-vous pas singulier que ce soit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Toulousains tuteurs des rois ?

Il est bien triste assurément que *Gabriel* ait laissé échapper quelques exemplaires de *la Destruction*, mais je ne crois pas que ce soit cette imprudence qui ait produit les difficultés qu'*Archimède* éprouve. Il me semble que l'enchanteur *Merlin* n'aurait jamais pu s'empêcher de présenter ce livre à l'examen, et n'aurait point hasardé d'être déchu de sa maîtrise. Il me paraît que la douane des pensées est beaucoup plus sévère que celle des fermiers généraux, et qu'il est plus aisé de faire passer des étoffes en contrebande que de l'esprit et de la raison. La maxime du P. *Canaye* subsiste toujours : *point de raison chez les Velches*. Ils sont de toute façon plus *velches* que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de *français ; pusillus grex*, comme dit l'autre ; cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magistrats qui ne sont point du tout *velches*, et j'ai béni DIEU. Entretenons le feu sacré.

Je vous salue, je vous embrasse en esprit et en vérité ; je m'unis à vous plus que jamais dans la sainte tolérance. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVIII. 1765.

AU MEME.

17 d'avril.

JE réponds à votre lettre du 10; si elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthousiasme des trente-six mille livres accordées par le roi à notre famille *Calas*. Si le roi savait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais personne n'a mis son argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes assurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux *Elie* doit être bien content; on regarde ici son mémoire comme un chef-d'œuvre; il était impossible que les juges résistassent à la force de son éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi; je me suis cru jeune et vigoureux; et j'imagine qu'à présent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je suis bien trompé, ou M. de *Beaumont* a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouse à la suite de la sentence de Castres. *Elie* va donc, une seconde fois, tirer la vertu du sein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les *Bazin* d'Hollande n'étaient pas encore arrivés, quand M. de *la Haye* partit avec les Caloyers : ces Caloyers m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liste

—— des personnes auxquelles on peut en envoyer, et
1765. vous trouverez, sans doute, quelque adepte qui se chargera aisément du reste. Les *Bazin* sont d'un genre tout différent. Ils ne me semblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne. Je crois qu'ils n'essuieront pas le sort de *la Destruction ;* l'étiquette du sac n'inspire pas la même défiance. Le nom seul de jésuite effarouche la magistrature ; on examine l'ouvrage dans l'idée d'y trouver des choses dangereuses : des fatras d'histoire donnent moins d'alarme. La destruction des Babyloniens par les Persans effarouche moins que la destruction des jésuites par les jansénistes.

L'enchanteur *Merlin* est très-instamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur se tirera bien de la seconde édition.

Mon cher frère, toutes ces destructions-là sont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité ; *écr. l'inf.*

LETTRE XLIX. 1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 19 d'avril.

PROTECTEUR de l'innocence, vainqueur du fanatisme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces nécessaires pour agir en faveur de la pauvre famille *Sirven* que vous voulez bien prendre sous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la sentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse, authentiquement certifié sur papier timbré. Vous savez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot délibération doit se trouver au bout de votre pancarte. *Sirven* a perdu, par cette aventure, tout son bien qui consistait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nettes que lui valait sa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît absurde, l'enlèvement de sa fille affreux, la sentence un attentat contre la justice et contre la raison. S'il s'agissait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouse, j'enverrais cette malheureuse famille se remettre à la discrétion de ses juges naturels; mais je crains que les juges de Toulouse ne soient plus ulcérés que corrigés. Qui peut répondre que sept ou huit têtes échauffées ne se vengeront pas sur les *Sirven* du triomphe que vous avez procuré

1765. aux *Calas*? J'attends votre déciſion. Je voudrais que vous puiſſiez ſentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime.

Mille reſpects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, Monſieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les *Sirven*. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laiſſé aſſez de netteté dans l'eſprit pour répondre catégoriquement à toutes les queſtions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclairciſſemens. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à conſulter ſur une maiſon. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée, dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les Juifs qui feſaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les ſoutenir, et les principaux intéreſſés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom eſt tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oſerait pas faire une choſe déſapprouvée par vous.

LETTRE L. 1765.

A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 d'avril.

MONSIEUR,

Je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire, sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avait conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfans du malheureux *Calas;* un autre hasard y amène la famille *Sirven*, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputait aux *Calas*.

Le père et la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas heureusement dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les *Calas*, il n'y en a aucune contre les *Sirven*. J'ai vu le procès verbal, j'ai long-temps interrogé cette famille déplorable; je peux vous assurer, Monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'est l'emportement du peuple du Languedoc contre les *Calas*, qui détermina la famille *Sirven* à fuir dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que de la compassion des étrangers. Je ne suis pas

1765. étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur et le renversement d'esprit qui put empêcher les *Calas* de se bien défendre, firent succomber *Calas* le père, il n'en sera pas de même des *Sirven*. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, Monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple de *Calas* effraie les *Sirven*, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoyent au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant sa Majesté; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les *Sirven* implorent votre justice. Le public verra que, si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr *Calas*, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes piéges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des *Sirven*.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès; oserais-je vous supplier, Monsieur, de le revoir. Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, Monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore

une autre grâce ? c'eſt de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magiſtrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des *Sirven* que leur fuite, ſi je pouvais diſſiper leurs craintes uniquement fondées ſur le préjugé du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compaſſion ; car, Monſieur, ſi la populace des catholiques ſuperſtitieux croit les proteſtans capables d'être parricides par piété, les proteſtans croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les *Sirven* que par la certitude entière que leurs juges connaiſſent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conſeil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compaſſion pour les malheureux, et ma vénération pour le parlement et pour votre perſonne me font faire du fond de mes déſerts. 1765.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur, votre, &c.

1765.

LETTRE LI.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'avril.

A Monſieur Joaquim Deguia, marquès de Marros, à Aſcoitia, par Baïonne, en Eſpagne. C'eſt, mon cher frère, l'adreſſe d'un adepte de beaucoup d'eſprit, qui s'eſt adreſſé à moi, et qui brûlerait le grand inquiſiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer, par la poſte, un des rubans d'Angleterre qu'un fermier général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppoſitions des autres fabricans qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans ſont bien plus commodes et d'un débit plus aiſé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui ſavent les placer. Envoyez-en un à madame la marquiſe *du Deffant*, et deux à madame la marquiſe de *Coaſlin*.

Sirven eſt chez moi. Il y griffonne ſon innocence, et la barbarie viſigote. Nous achevons, le temps preſſe. Voici un mot pour le véritable *Elie*, avec les pièces.

Nous vous les adreſſons à vous, mon cher frère, dont la philoſophie conſiſte dans la vertu autant que dans la ſageſſe.

LETTRE LII. 1765.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 22 d'avril.

J'ENVOIE au protecteur de l'innocence la réponse des *Sirven* en marge. Nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissemens ultérieurs. Il est certain que l'évêque de Castres fit enfermer la fille *Sirven*, de son autorité privée. Je joins aux réponses du père les monitoires que vous verrez, Monsieur, entièrement semblables à ceux qui furent publiés contre les *Calas*. Voilà un beau champ pour votre éloquence sage et attendrissante. Quels monstres vous avez à combattre, et quels services vous rendez à l'humanité ! Deux parricides en deux mois, imputés par le fanatisme !

Tantùm religio potuit suadere malorum !

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouse, malgré mes soixante-onze ans passés.

1765.

LETTRE LIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'avril.

En réponse à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embrasse tendrement *Platon-Diderot*. Par ma foi, j'embrasse aussi l'impératrice de toute Russie. Aurait-on soupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenseraient si noblement dans Paris la vertu, la science, la philosophie, si indignement traitées parmi nous? Illustre *Diderot*, recevez les transports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracasseries de la comédie; cela peut amuser Paris; pour moi, je suis rempli d'autres idées : la générosité russe, la justice rendue aux *Calas*, celle qu'on va rendre aux *Sirven*, saisissent toutes les puissances de mon ame. On travaille à force à la condamnation du cuistre théologien, dénonciateur, sot et fripon; la bonne cause triomphe sourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé *Bazin* avant qu'il soit peu, n'en doutez pas. Vous deviez envoyer un ruban à madame *du Deffant;* vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle trahit les frères. De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr!

Sans concourir au bien, prôner la bienfesance!

Hélas ! elle ne sait pas que, sans les philosophes, le sang de *Calas* n'aurait jamais été vengé. 1765.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux que le printemps guérit un peu? Je vous vois de mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

26 d'avril.

Une bonne femme, Monseigneur, m'a donné d'une eau qui a guéri mes misérables yeux, au moins pour quelques mois ; et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je suppose que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adresser à M. *Janel*, vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une sécurité entière sous vos auspices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie est parvenu jusqu'à l'enceinte de mes montagnes ; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à conduire que des troupes ; il y a un esprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oserais soupçonner qu'il y a eu quelque tracasserie de la part d'une princesse de théâtre, qui aura pu vous indisposer contre M. d'*Argental* dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotans

1765. et la perruque en nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligation ; c'eſt vous qui engageâtes le cardinal de *Tençin* à lui aſſurer une penſion. Il ſerait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en ſouvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je ſuis trop intéreſſé à vous voir perſévérer dans votre bienveillance pour vos anciens ſerviteurs, je vous ſuis trop attaché, trop ſenſible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaiſſant ſoit dans votre diſgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'*Argental* ſur le tripot; mais que n'oublie-t-on pas quand on eſt sûr d'un cœur?

On a d'ailleurs tant de ſujets de ſe plaindre des hommes, on eſt entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou ſecrets, que quand on eſt sûr de la fidélité et de l'attachement d'une perſonne, c'eſt une acquiſition dont il eſt cruel de ſe défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous ſerez mon héros juſqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidelle et le plus reſpectueux de tous ceux qui vous ont été attachés. *V.*

LETTRE LV. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

Mes divins anges, il me paraît que le tripot est un peu troublé. Si les comédiens étaient assez fermes pour dire : Nous ne pouvons faire les fonctions de notre état, si on l'avilit ; nous sommes las d'être mis en prison si nous ne jouons pas, et d'être excommuniés si nous jouons ; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroisse ; mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laissez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux *Frérons ;* si, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils le soutenaient, il faudrait bien composer avec eux ; mais la difficulté sera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amusés par les dernières feuilles de l'abbé *Bazin*. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des misérables qui, malgré les protestations honnêtes et respectueuses de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes ; mais il faut les laisser crier.

Je ne sais à qui en a le tyran du tripot ; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran persiste dans sa lubie, mon ange n'ayant rien à se reprocher, l'abandonnera à son sens réprouvé.

1765. On n'a donc point voulu permettre le débit de la destruction jésuitique qui est bien aussi la destruction des jansénistes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *istes*, et en *iens*, sont également les ennemis de la raison ; mais la raison perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que sur la canaille. C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre-humain, de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais ; et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes. *V.*

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

29 d'avril.

L'IDÉE de l'estampe des *Calas* est merveilleuse. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des souscripteurs, pour douze estampes. Il faut réussir à l'affaire des *Sirven* comme à celle des *Calas ;* ce serait un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme exécrable.

Je crois que le généreux *Elie* peut toujours faire son mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouse est assez constatée par le procès verbal d'exécution. Le mémoire de *Sirven* est de la plus grande fidélité ;

il

il a répondu avec exactitude à toutes les interrogations de son patron *Elie;* ainsi nous espérons dans peu voir la seconde philippique. 1765.

L'aventure de mademoiselle *Clairon* est furieusement velche. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la comédie, ce serait de ne jamais remonter sur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyen. La contradiction est trop forte d'être mis au cachot si on ne joue pas, et d'être déclaré infame si on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban à l'abbé de *Voisenon.* Vous savez d'ailleurs comment placer ces pompons: on dit qu'ils peuvent guérir les pestiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de *la Touraille*, gentilhomme de la chambre du prince de *Condé;* un à madame la comtesse de *la Marck.* Fesons le plus de bien que nous pourrons, DIEU nous en saura gré.

Je compte que *Gabriel* fera partir le premier de mai la petite batterie dressée contre l'insolence et l'absurdité théologique. Il nous est arrivé un général autrichien qui est tout-à-fait attaché à la bonne cause; nous avons aussi un excellent prosélyte danois. Toute langue et toute chair commence à confesser la vérité. O sainte philosophie, que votre règne nous advienne!

J'embrasse tous les frères dans la communion de l'esprit; DIEU répand sur eux visiblement ses bénédictions. Je vous aime tous les jours davantage. *Ecr. l'inf.*

N. B. Il me vient en idée de faire dessiner aussi le portrait du petit *Calas* qui est encore à Genève;

1765. il a la physionomie du monde la plus intéressante. On pourrait, pour faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plaît; parlez-en à madame *Calas*.

Mandez-moi, je vous prie, si mademoiselle *Clairon* est encore au fort-l'évêque, et si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

LETTRE LVII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

1 de mai.

L'HOMME qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle *Clairon*, et à l'honneur des beaux arts, la supplie très-instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au fort-l'évêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Velches se décident. Les acteurs qui ont marqué tant de sentimens d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle. Que mademoiselle *Clairon* réussisse ou ne réussisse pas, elle sera révérée du public; et, si elle remonte sur le théâtre comme un esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui sera autant d'honneur que ses talens, et qui sera une époque mémorable.

LETTRE LVIII. 1765.

A M. HELVETIUS.

1 de mai.

VOICI, mon illuſtre philoſophe, un gentilhomme anglais très-inſtruit, et qui, par conſéquent, vous eſtime. Je me ſuis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui penſent. M. *Makartney* penſe tout comme vous; il croit, malgré *Omer* et *Chriſtophe*, que, ſi nous n'avions point de mains, il ſerait aſſez difficile de faire des rabats à *Chriſtophe* et à *Omer*, et des ſifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, &c. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, ſitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde eſt alarmé comme ſi les Anglais feſaient une deſcente. Puiſque vous avez eu la bonté de reſter parmi les ſinges, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchiſme imprimé à vos frais, par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien, et on ne craint point de ſe faire du mal, et on ſe moque des *Chriſtophe*, des *Omer*, &c. &c. &c. &c.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à *Chriſtophe*, pour prouver que dans notre ſecte la partie eſt plus

1765. grande que le tout. Il suppose que notre sauveur JESUS-CHRIST communie avec ses apôtres; en ce cas, il est clair, dit-il, que JESUS mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce *Jean-Jacques*.

On m'a envoyé ces deux extraits de *Jean Meslier* : il est clair que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse, mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles ! Quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage.

Oh ! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les grâces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre-humain ! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur ; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen* ! Toutefois ne faites point apprendre à vos enfans le métier de menuisier, cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale. Je vous estime autant que je vous aime.

LETTRE LIX. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

Je vois par votre lettre du 24, mon cher frère, que l'enchanteur *Merlin* a été poursuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il est échappé de leurs griffes. Je m'y intéresse bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de monsieur *Gaudet*. Si ce paquet est perdu, il n'y a plus de ressource, et cependant je ne serai pas découragé. Je suis à peu-près borgne comme *Annibal*, j'ai juré comme lui une haine immortelle aux *Romains;* et, dussé-je être empoisonné chez *Prusias*, je mourrai en leur fesant la guerre.

La résolution de *Pierre Calas* de partir pour Genève m'effraie. Le gouvernement n'en serait-il pas indigné ? *Calas* a-t-il d'autre patrie que celle où *Cicéron-Beaumont* l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le roi a comblé sa famille de bienfaits ? car vous savez qu'outre les trente-six mille livres, il y a encore six mille livres pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse; et je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour, et ne fasse perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je soumets mon avis au vôtre.

1765. J'ignore si mademoiselle *Clairon* remontera sur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature, si elle a cette faiblesse. Plus on persécute la raison, les talens, la vérité et le goût, plus notre phalange doit marcher serrée. Je crois que les verges dont on fouette monsieur le dénonciateur théologien arriveront bientôt à son cu.

Adieu, mon cher philosophe ; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidelles, et vous embrasse avec la plus grande effusion de cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de mai.

Mes divins anges ne sont-ils occupés que de l'histoire du jour, et n'ont-ils fait aucune attention à l'histoire ancienne ? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui est une histoire du jour fort triste pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet ; je ne me souviens pas si je l'ai envoyé sous le couvert de M. le duc de *Praslin*, ou sous un autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiselle *Clairon*, madame d'*Argental* s'en remet à madame de *Florian ;* mais je persiste toujours dans l'idée que les comédiens doivent proposer un dilemme dont on ne peut pas se tirer : *Si nous ne jouons pas, on nous met au fort ou au four de l'évêque ; et si nous jouons, l'évêque nous*

excommunie, et nous ſommes enterrés comme des chiens. Qu'on ſe tire de cette difficulté, ſi on peut. 1765.

Le Siége de Calais a perdu à cette belle affaire ; il n'eſt pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné juſqu'en province; je n'ai jamais vu une révolution ſi ſubite. On l'avait imprimé par-tout ſur la foi du Mercure et de l'enthouſiaſme de Paris; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure eſt un peu velche.

M. de *Villette*, qui a paſſé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il y recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de *Fontette* m'a fait l'honneur de m'écrire, mais ne m'a pas donné de grandes eſpérances. Si malheureuſement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure DIEU que je mourrai avant que le procès ſoit jugé.

Je crois que je ſuis auſſi dans la diſgrâce du tyran du tripot, mais je me conſole très-aiſément; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reſte des humains de troubler mon repos. Je les ſupplie de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praſlin*, très-indépendamment de mon curé.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1765.

LETTRE LXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 de mai.

PUISQUE vous avez reçu, Monseigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, par M. *Janel*, en voici un autre qui m'arrive d'Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez besoin de l'eau de Lausane pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans comme votre imagination et vos grâces. Les miens sont très-vieux, et ont souffert des ophtalmies affreuses par les vents du nord-est autant que par la lecture; mais, si vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai sur le champ à Lausane, afin qu'on en fasse partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'est bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'est aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reste encore à savoir si cette recette, qui est favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des spectacles qui sont nécessaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore si vous pourriez vous servir de l'occasion présente pour faire sentir combien il est contradictoire que des personnes payées par le roi,

et qui ſont ſous vos ordres, ſoient en priſon au fort ou au four de l'évêque, ſi elles ne rempliſſent pas les devoirs de leur profeſſion, et excommuniées, damnées par l'évêque, ſi elles les rempliſſent. Eſt-il juſte qu'on perde tous les droits de citoyen, et juſqu'à celui de la ſépulture, parce qu'on eſt ſous votre autorité ? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire ceſſer cet opprobre, c'eſt aſſurément vous; et Paris vous élèverait une ſtatue comme Gènes. Mais quelquefois les choſes les plus ſimples et les plus petites ſont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais, ne peut triompher d'un curé. 1765.

Je voudrais bien que vous protégeaſſiez les encyclopédiſtes. Ce ſont, pour la plupart, des hommes infiniment eſtimables. Leur ouvrage, malgré ſes défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne ſera pas un honneur paſſager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation françaiſe, c'eſt que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été preſque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des miſérables. Feu M. *le Normand de Tournehem* avait relégué les tableaux de *Vanloo* dans la chambre de ſes laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à l'*Encyclopédie*, les encouragerait; la plus ſaine partie de la nation vous en ſaurait beaucoup de gré.

Il eſt un peu humiliant que les Ruſſes récompenſent magnifiquement ceux que le parlement de Paris a perſécutés.

On m'a dit que les pairs avaient préſenté au roi un mémoire ſur leurs droits. J'ai long-temps examiné

1765. cette matière en étudiant l'hiſtoire de France, et je ſuis convaincu que l'origine de toute juridiction ſuprême en France eſt la pairie; mais vous avez M. *Villaret*, votre ſecrétaire, qui en ſait beaucoup plus que moi, et qui ſans doute vous a très-bien ſervi; c'eſt un homme très-inſtruit. Conſervez vos bontés à votre plus ancien ſerviteur, qui vous ſera toujours attaché avec un profond reſpect. *V.*

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de mai.

VOICI, mon cher frère, deux petits croquis de *Donat Calas*. J'aurais déſiré qu'on l'eût fait un peu plus reſſemblant, et qu'on n'eût pas ſacrifié une choſe ſi importante à l'idée de le repréſenter dans une attitude douloureuſe qui défigure ſon joli viſage. Si vous voulez vous ſervir de ce deſſin, recommandez au peintre de faire *Donat* le plus joli qu'il pourra.

Vous ſavez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette eſtampe. Ce monument éterniſera la plus horrible des injuſtices, la plus belle réparation, et la généroſité de votre zèle vertueux.

Il ſemble que plus les philoſophes ſont de bien, plus on s'efforce de les perſécuter. On a ſaiſi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher *Archimède;*

l'autre aura le même sort; la Philosophie de l'histoire, que tous les gens sensés trouvent très-sage, ne sera pas épargnée. Tout est suspect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais services. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie;* mon âge, ma mauvaise santé et la fureur des jansénistes me priveront de la consolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes ? je garderais religieusement le secret. 1765.

Si vous voyez le véritable prophète *Elie*, dites-lui, je vous en prie, que nous sommes réduits à faire signer dans Gex une procuration aux filles de *Sirven*, pour sommer le greffier du parlement toulousain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuste sentence; et si le greffier refuse, nous enverrons acte de son refus.

Je trouve que cette cause peut faire, au moins, autant d'honneur à l'éloquence de M. de *Beaumont* que la cause des *Calas*. Cette fureur épidémique qui a persuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des protestans est parricide, est un sujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatisme, fait une plaie à l'arbre, dont il se sent jusque dans ses racines. Rendons encore ce service à l'humanité dans l'affaire des *Sirven*, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. l'inf.*

Je pense que désormais il est à propos que vous m'écriviez à Lyon sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier; la curiosité des méchans sera trompée. Dites à frère *Archimède* qu'il en fasse autant. Nous pourrons jouir de la consolation de nous ouvrir nos

1765. cœurs : le mien est à vous jusqu'au dernier moment de ma languissante vie.

N. B. Soutenez constamment que l'abbé *Bazin* est le véritable auteur de la Philosophie de l'histoire. Comment n'en pas croire son neveu ? quelle fureur de m'imputer jusqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire? persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre* ? Faites beau bruit, vous et les frères.

LETTRE LXIII.

AU MEME.

A Genève, le 22 de mai.

J'AI eu hier, mon cher frère, un petit avertissement de la nature, qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère *Gabriel* pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez, au reste, combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle ; tout lui est suspect. Les livres écrits avec le plus de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre sortant du b....., mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, et à faire le bien.

J'ai relu la Philosophie de l'histoire, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *dix mille* pour *cent*

mille, à l'article *d'Egypte*. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le chaos de la chronologie; mais, en général, l'ouvrage m'a paru assez utile. 1765.

L'auteur y montre par-tout un grand respect pour la religion; il parle même si souvent de ce respect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé, de Paris à Berne, un article pour être mis dans la gazette, dans lequel il est dit que la Philosophie de l'histoire est plus dangereuse encore que le Portatif. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette Philosophie. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il semble que l'abolissement des jésuites ait été un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère *Archimède*. Que les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans jansénistes: dressez un autel à la raison dans votre salle à manger.

Hæc quotiescumque feceritis, in meî memoriam facietis.

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'est arrivé des personnes de Paris fort instruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-signées *Courteille*: heureusement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux et de sage, qui ne soit digne de

1765. vous. Mais, pour plus de sureté, écrivez-moi quelque lettre sous la même enveloppe *de Courteille*, et écrivez contre-signé *Laverdy*, à M. *Camp*, banquier à Lyon, et sous le couvert de M. *Camp*, à M. *Wagnière* à Genève. Que frère *Archimède* prenne la même précaution, et qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez, par cet ordinaire, une lettre qu'on ouvrira si l'on veut.

Est-il possible qu'on soit obligé à de telles précautions, et que la plus douce consolation de la vie nous soit arrachée ? Gardez-vous bien d'écrire à *Gabriel Cram*... ni à *G*.... Gardez-vous bien qu'on fasse entrer le ballot de ce diable d'abbé *Bazin*, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas *Bazin*. Il est minuit, je n'en puis plus.

LETTRE LXIV.

AU MEME.

A Genève, 22 de mai.

Mon cher et vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit *Calas*, peint à l'huile; sa mère aidera à rectifier les traits; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. *Hubert*. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et surtout au roi qui a si bien réparé la malheureuse injustice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je

suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait, sur la fin de ma vie, toutes les injustices que j'ai essuyées. 1765.
Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait la Henriade, le Siècle de *Louis XIV*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation ; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante et douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie ; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour, tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions ; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix.

Adieu, mon digne ami ; je suis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation. *Voltaire.*

1765.

LETTRE LXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 de mai.

MES divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette question: *Quel est donc ce Damilaville* (*)? Hélas! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce *Damilaville!* Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra surement, puisque je l'adresse à Lyon, sous l'enveloppe de M. de *Chauvelin*. Cette voie déroutera les curieux, et vous pourrez m'écrire en toute sureté sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre, à M. *Wagnière* chez M. *Souchay* à Genève.

Je vois bien que la persécution des jansénistes est forte. On a renvoyé le ballot de *la Destruction jésuitique* de notre philosophe d'*Alembert*, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulsionnaires. On taxe à présent d'irréligion un savant livre d'un théologien qui témoigne à chaque page son respect pour la

(*) Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. *Damilaville*, interceptée à la poste, et peut-être falsifiée; car on sait que les lettres montrées au gouvernement, ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes.

religion,

religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de Mérope et d'Alzire était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante et douzième année; je me vois chargé d'une famille assez nombreuse, dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite. 1765.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à *Socrate*. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de voir cette demi-feuille. Il est minuit, il y a trois heures que je dicte, je n'en peux plus; pardonnez-moi de finir sitôt, c'est bien à mon grand regret.

1765.

LETTRE LXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 de mai.

J'AFFLIGERAI votre belle ame en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des *Calas*, c'est à présent le tour des *Sirven*. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes, qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les *Calas*, après le jugement des maîtres des requêtes et après les bienfaits du roi; mais les *Sirven* sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de *Beaumont*.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du Dictionnaire philosophique que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies

n'affaibliſſaient les paſſions. *Tronchin* m'exhorte à la réſignation pour les maux du corps et de l'ame; il me trouve très-bien diſpoſé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère conſolation. 1765.

Voltaire. (1)

LETTRE LXVII.

AU MEME.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 28 de mai.

J'ACHEVAIS, mon cher ami, de prendre les eaux en Suiſſe, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorſque je reçus votre paquet pour M. *Tronchin*. Je le lui envoyai ſur le champ. Je vois que votre mal de gorge eſt opiniâtre; mais je vous avertis qu'il

(1) Le même jour M. de *Voltaire* adreſſa, par une autre voie, à M. *Damilaville*, le billet ſuivant :

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui; la lettre eſt à ſon adreſſe, et je ſuis bien sûr qu'elle n'arrivera pas ſans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'*Alembert* pour les curieux; mais je ſuis très en peine de ſavoir ſi un petit paquet d'Hollande, adreſſé il y a quinze jours à M. *Gaudet*, eſt arrivé à bon port, et ſi une lettre ſous l'enveloppe dudit M. *Gaudet*, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non ſans inquiétude, que mon frère m'éclairciſſe de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embraſſe avec la plus grande tendreſſe. *Ecr. l'inf.*

Nous ne citerons que cet exemple et les lettres des 22 et 28 de mai, pour montrer les précautions que M. de *Voltaire* était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philoſophiques, et en ſervant l'humanité dans la défenſe des *Calas* et des *Sirven*. Ses lettres étant ſouvent interceptées, il en écrivait d'oſtenſibles ſous ſon nom, et d'autres ſous des noms ſuppoſés. C'était un M. *Bourſier*, un M. *Lantin*, un M. *Ecr. l'inf.* ou *Ecrlinf.* De-là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui ſervaient de prétexte pour le perſécuter.

1765. est rare qu'un médecin guériſſe ſes malades à cent lieues, et qu'une ſœur de la charité fait plus de bien de près qu'*Eſculape* de loin. Dès que j'aurai la réponſe de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouſe chercher l'arrêt et les pièces dont M. de *Beaumont* a beſoin pour conſommer ſon entrepriſe généreuſe. Il dit qu'il fera agir ſes amis, et qu'il ſaura ſe mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme et ſa famille me fendent le cœur ; ils ſont beaucoup plus malheureux que ne le ſont aujourd'hui les *Calas*. Qu'il eſt beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de *Beaumont* va augmenter ſa gloire ! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation ; car, Dieu merci, il n'y a preſque point de mois qu'on ne faſſe courir quelque ouvrage ſous mon nom : vers et proſe, on m'attribue tout. Quelque libraire d'Hollande a-t-il l'impertinence de m'attribuer un mauvais livre ; auſſitôt je reçois vingt lettres de Paris et de Verſailles, et on veut que j'envoye ſur le champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin, on va juſqu'à m'imputer je ne ſais quelle Philoſophie de l'hiſtoire, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un ſavant en *us* ou en *ès*. On en parle au roi, et on lui dit que je ſuis très-ſavant dans les langues orientales. J'ai beau proteſter que je ne ſais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas ſur ma parole ; et, ſi je ſuis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je ſuis prêt à faire une ſecte de

Guèbres. Il me faut réſoudre à être vexé juſqu'au dernier moment. 1765.

Mandez-moi, je vous prie, ſi M. d'*Alembert* a la penſion de M. *Clairaut*. Je verrai *Cramer* quand je ſerai à Genève. Je ne ſais ſi c'eſt lui qui a imprimé le petit ouvrage en faveur de M. l'abbé *Arnaud*. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en ſon genre, mais j'ai penſé qu'il ne devait réuſſir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces diſputes littéraires.

Puiſque la paix eſt faite, *Cramer* en ſera pour ſes frais auſſi-bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de *Corneille*, et qu'il n'aura pas la permiſſion de débiter dans Paris, à cauſe du privilége des libraires.

Je vous ſais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit, dans les pays étrangers, que les finances du royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature.

Il a couru des bruits fort ridicules ſur M. le duc de *Choiſeul*. Je crois qu'il s'en moque; il ſait bien qu'il faut laiſſer parler: *Non ponebat enim rumores antè ſalutem*. Je ſais toujours des vœux pour le ſuccès de ſa colonie; car enfin c'eſt le pays de *Candide*, c'eſt le pays des gros moutons rouges, et je paſſerai pour un hableur ſi la colonie ne réuſſit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suiſſes qui ſont partis pour la Cayenne; c'eſt encore un nouveau motif pour moi de m'y intéreſſer.

Adieu, mon cher ami; je ſuis trop bavard pour un malade. *V.*

1765.

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

28 de mai.

M. *Tronchin* a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. *Gaudet*, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrivit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se servit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très-triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit, le 27, par M. *Héron*, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre a été mise à la poste à Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres d'Hollande pour un de vos amis, et que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la Philosophie de l'histoire, et que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques et égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie, depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable,

vous le broderez ; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité. 1765.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédiens. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage, et *écr. l'inf.*

LETTRE LXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de mai.

Il y a, au fond de la Suisse, mes chers anges, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume ; car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin, que je suppose être dans la demi-feuille dont madame de *Florian* m'a parlé ; il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la faculté, et qu'il est très-bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le

1765. même tour à frère *Damilaville* qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre comme moi de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque sureté, écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de *Chauvelin* l'intendant, en faisant partir le paquet de Lyon, le dessus écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée d'une tête.

Je présume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon sous le couvert de M. *Camp*, banquier, contre-signé *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation violente, en insérant ici un petit mot pour frère *Damilaville*, que je vous supplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à *le Kain*, agréez-vous que je le mette aussi dans ce paquet?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* de Hollande, arrivés depuis peu. Je ne sais plus comment le monde est fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond respect pour la religion. Les jansénistes sont comme les provinciaux; ils croient toujours qu'on veut se moquer d'eux, ou plutôt ils ressemblent aux tyrans qui supposent continuellement des conspirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre sauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ses grossiers habitans assez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on sort d'une hôtellerie, sitôt que je ne pourrai vivre dans cet asile sans inquiétude,

Mandez-moi, je vous prie, si je dois rester dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous sont égaux pour un homme qui pense. Celui qu'on habite pour quelques minutes est si voisin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'est pas la peine de se gêner. 1765.

Toute ma famille rassemblée baise très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Egypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des *Pharaon*. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 de mai.

Le malade réformé à la suite de *Tronchin* envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Epidaure. Mais je vous répèterai toujours, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne, qu'*Esculape* n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. *Tronchin* n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable, toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Vos amis qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire*, doivent être

1765. affligés qu'il ne paraiſſe pas. Mais tout doit céder aux déſirs de M. le duc de *Praſlin ;* cette *Gazette littéraire* eſt dans ſon département; c'eſt lui qui la protége, c'eſt à lui à décider de ce qui doit être publié, et de ce qui doit être ſupprimé. *Gabriel Cramer*, à qui on avait envoyé le manuſcrit, veut bien ſacrifier ſon édition. Il lui en coûtera ſon argent; un libraire d'Hollande ne ſerait pas ſi honnête. J'ignore ſi l'ouvrage était connu de M. le duc de *Praſlin*. Il ſe peut que vos amis ne l'aient pas conſulté, et qu'ils ſe ſoient repoſés ſur l'envie de lui plaire ; en ce cas, il n'eſt tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs, la quantité de livres écrits librement eſt ſi grande dans l'oiſiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger eſt ſuſpect. Les *Lettres de Deon*, *de Vergi*, l'*Eſpion chinois*, la *Vie de madame de Pompadour*, les *Récriminations de la ſociété de* JESUS, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être déteſtable, je crains toujours qu'on me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'eſt une barbarie de m'avoir attribué ce Dictionnaire philoſophique, dont plus de quatre auteurs ſont aſſez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne ſente la différence des ſtyles.

Pour le fatras chaldéen et ſyriaque de l'abbé *Bazin*, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien mal-adroits qui puiſſent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France, qui ſoit capable d'en être l'auteur. Je ſuis bien las d'être en butte aux diſcours

des hommes. Dans quelle ſolitude faut-il donc s'enſevelir? Adieu, mon cher ami; plaignez et aimez votre ami *Voltaire*. 1765.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

5 de juin.

Mon cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une eſtampe au profit de la famille *Calas*, je ſuis le cinquième; ſi vous êtes trois, je ſuis d'un quart; ſi vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de *Laleu* l'argent qu'il faudra; il vous le fera compter à l'inſpection de ma lettre.

Ma ſanté eſt toujours très-faible, mais il faut mourir en feſant du bien. On s'adreſſe fort mal quand on veut faire venir de Genève la Philoſophie de l'hiſtoire. M. de *Barrière* s'eſt aviſé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'eſt point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il ſe paſſe trois mois avant qu'on puiſſe tirer un paquet d'Amſterdam; d'ailleurs je n'aime point ces commiſſions. Les janſéniſtes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime eſt contre eux; et on ſe fait des tracaſſeries quand on cherche à rendre ce ſervice. Je ſuis ſi las de jéſuites, de janſéniſtes, de remontrances, de démiſſions et de

1765. toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je ne ſonge qu'à vivre en paix dans mon obſcure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de *Beaumont* un mémoire pour les *Sirven*. Cette malheureuſe famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien néceſſaire pour conſtater des faits importans. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatiſme cauſe.

Adieu; je vous embraſſe triſtement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponſe.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

A Genève, 7 de juin.

Je ne ſais, mon digne et vertueux ami, ſi je vous ai mandé que la femme de *Sirven* eſt morte en prenant, comme *Calas*, DIEU à témoin de ſon innocence. La douleur a abrégé ſes jours. Le père eſt au déſeſpoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux *Beaumont* toutes les pièces néceſſaires.

Je ſuis toujours malade auprès de M. *Tronchin*; mais, quand je ſerais à la mort, je ne négligerais pas de ſervir une famille ſi infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 de mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler ſi vous avez reçu, par M. *Gaudet*, la lettre que l'*Ecrlinf* vous adreſſa le 22.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. *Briasson* le petit mémoire ci-joint. Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé *Bazin* a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, et à peu-près dans le goût de l'*Histoire de la philosophie* de *Deslandes*. *Briasson* est fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie. 1765.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du sermon de monsieur l'archevêque de Toulouse, à l'ouverture de l'assemblée du clergé; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de Warvick; il va faire une tragédie tirée de l'histoire de France; mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une coignée d'or, parce que *Mercure* en avait donné une d'or à un de leurs compagnons, pour une de bois. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'estampe des *Calas*? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public; il oublie vîte, et il passe aisément du procès des *Calas* à l'opéra comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner

1765. aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi surtout comment va votre gorge.

LETTRE LXXIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 de juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de *la Harpe* vient de me donner votre paquet; votre lettre me fait plus de plaisir que le *Testament* que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe, que de donner des enfans à l'Etat; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le *Testament*; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney; c'est un bonheur qui passerait mes espérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être

surchargé ? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états ; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre séance. C'est alors que j'oserais compter sur une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en ma vie. M. de *la Harpe* partagerait bien ma joie. Je vous assure que je ferai votre paix avec M. de *Ximenès ;* cela ne sera pas difficile ; il sait trop ce que vous valez, pour être long-temps fâché contre vous. 1765.

Le parlement de Besançon n'a point du tout envie de se démettre ; il n'a démis que nos vaches auxquelles il a défendu, par un arrêt solennel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau présenter leur requête, et faire valoir la maxime d'*Aristote : Que chacun se mêle de son métier, les vaches seront bien gardées*, on les a condamnées au bannissement du ressort du parlement.

Vous ne devez rien à M. *D...;* tous vos comptes sont faits. Je souhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres se rendent aussi promptement, et que vous soyez débarrassé au plus vîte de tout ce tracas qui n'est fait ni pour votre humeur ni pour vos grâces.

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puisse, quelque jour, mon heureuse destinée vous amener dans ma chaumière ! Tout ce qui est à Ferney vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

1765.

LETTRE LXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 de juin.

HEUREUSEMENT, Monsieur, le gouverneur de Pierre-en-Cise est un officier rempli d'honneur, et qui a les mœurs les plus aimables ; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, et la personne dont vous me parlez, ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de *Charas* doit vous remettre; c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aye long-temps à vivre, mais vous pouvez compter que les sentimens que vous m'avez connus, s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, et que je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix ; mais, quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à monsieur *Wagnière*, chez M. *Souchay*, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu, ni le n°. 13, ni le n°. 20, de ce misérable *Fréron*, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises et

ses

ſes calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me ſoit convenable de lui répondre; car il faudrait le lire, et je ne peux ſupporter tant d'ennui. Il eſt toujours d'aſſez mauvaiſe grâce de faire ſa propre apologie et de récriminer; mais, ce qui ſerait aviliſſant dans moi, eſt bien louable dans vous. Je ſens, avec la plus tendre reconnaiſſance, toute l'étendue de votre généroſité; et, s'il eſt décent à moi de me taire, il eſt bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez: le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à ſon client. 1765.

Vous ſavez avec quels ſentimens je vous ſuis dévoué pour toute ma vie.

LETTRE LXXV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 de juin.

Il y a des gens, Mademoiſelle, qui ſont auſſi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'eſt de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. *Cramer* qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de *Valbelle*, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous inſtruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

S'il eſt vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour ſa ſanté, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement

1765. que M. de *Valbelle* a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maiſon que des partiſans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux arts, et ſurtout le vôtre; on y déteſte ceux qui en ſont les ennemis; c'eſt un temple où l'encens fume pour vous.

Il eſt vrai que ce temple eſt un peu bouleverſé par des maçons qui s'en ſont emparés; mais votre nom eſt parvenu juſqu'à eux, et ils diſent qu'ils ne vous feront point de bruit.

LETTRE LXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 22 de juin.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur *Tronchin*. Les autres ont été reçues en leur temps. M. *Tronchin* vous aſſure de ſon amitié et de ſon zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a preſcrit. Pour moi, mon principal régime eſt la patience et la réſignation aux ordres immuables de la nature. J'ai aſſez vécu pour ſavoir qu'il y a bien peu de choſes à regretter. S'il eſt poſſible que le ſoin que vous devez à votre ſanté vous conduiſe à Genève, et que j'aye le plaiſir de vous embraſſer et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuſe. Je n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouſe.

Il eſt à croire que les *Sirven* ſeront réduits à envoyer à M. de *Beaumont* une proteſtation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces néceſſaires. J'ai toujours même penſé que ce refus ſerait favorable à la cauſe des *Sirven*, et ſervirait à leur faire obtenir plus aiſément une attribution de juges, puiſqu'il conſtaterait la mauvaiſe volonté et l'injuſtice des tribunaux dont cette famille a tant raiſon de ſe plaindre. 1765.

Je vous ſupplie d'embraſſer tendrement pour moi l'homme ſupérieur à qui le public rend juſtice (*), et à qui ceux qui diſpoſent de ce qui lui eſt dû, l'ont rendue ſi peu. Je m'intéreſſe à lui, non-ſeulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je ſuis perſuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et, puiſque la place n'eſt point donnée à d'autres, c'eſt une preuve qu'il l'aura, ou je ſuis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les ſacrifices généreux qu'il a faits.

Il eſt sûr que feu l'abbé *Bazin* a donné des ouvrages de métaphyſique; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que *Briaſſon*, qui m'a déterré des livres aſſez rares, me trouvera encore celui-là. Pour ſon *Oeuvre poſthume*, qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à préſent un homme aſſez dépourvu de ſens pour m'attribuer cet ouvrage qui ne peut avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuſes.

(*) M. d'*Alembert*.

1765. Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les inconséquences de *Rousseau* ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup fesait à l'agneau.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

25 de juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, Monsieur; car, en vérité, les gens du monde et les gens d'Eglise ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. d'*Alembert*, et le libelle du gazetier des convulsions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tienne serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisai de dire ce que je pensais de vous, en présence de M. de *la Chevalerie*. Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignée devant vos ennemis, s'il était possible que vous en eussiez.

M. de *la Harpe* a un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez

achevé votre Virginie avant qu'il ait fait le plan de sa pièce. C'est dommage que nous n'ayons eu, depuis *Pharamond*, de prince ni de ministre qui ait violé des filles. On demande actuellement des sujets français; vous serez réduits, Messieurs, à *Louis VIII* qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la converse de Virginie. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que mademoiselle *Clairon* a pris congé. On dit que *le Kain* en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, Monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation qu'on dit aussi aimable que vos mœurs. 1765.

Agréez, Monsieur, les sentimens de la véritable estime qu'a pour vous votre, &c. *V.*

LETTRE LXXVIII.

A M. HELVETIUS.

26 de juin.

Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique; ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un

1765. général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi soient confondus ? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécille, fesant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait, depuis douze ans, une révolution dans les esprits, qui est sensible. Plusieurs magistrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux *Omer*, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup ; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je sais bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple ; on n'abolira pas la secte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs ; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très-persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée, dans quelques années, comme un baume essentiel au genre-humain. Le nom d'*Omer Joli* sera aussi odieux et aussi ridicule

que celui de *Fréron*. C'eſt à vous à ſoutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous ſavez qu'il eſt aiſé d'imprimer ſans ſe compromettre; la *Gazette eccléſiaſtique* en eſt une belle preuve. Eſt-il poſſible que des ſages ne puiſſent parvenir dans Paris à faire, avec prudence, ce que font des fanatiques avec ſécurité? Quoi, ces malheureux vendront des poiſons, et nous ne pourrons pas diſtribuer des remèdes! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fauſſeté et l'horreur des dogmes chrétiens; nous aurions beſoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philoſophes l'emporte ſur celle du chriſtianiſme. Cette entrepriſe eſt digne de vous. Il vous ſerait bien aiſé d'alléguer un nombre de faits très-intéreſſans qui ſerviraient de preuves; ce ſerait un amuſement pour vous, et vous rendriez ſervice au genre-humain. 1765.

Eclairez les hommes, mais ſoyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à votre félicité; mais je tiens qu'elle ſera plus parfaite lorſque, ſans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le ſecret témoignage qu'on ſe rend alors à ſoi-même eſt une des meilleures jouiſſances. Votre lâche *Fontenelle* ne vivait que pour lui; vivez pour vous et pour les autres. Il ne ſongeait qu'à montrer de l'eſprit; ſervez-vous de votre eſprit pour éclairer le genre-humain. Je vous embraſſe dans la communion des fidelles. *V.*

1765.

LETTRE LXXIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher Marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adreſſer vos lettres ; ſans cela, vous courez riſque d'avoir plus d'un confident de vos ſecrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du miniſtre (*) ; on peut dire qu'il a ſoutenu les caprices de la fortune, comme il a reçu ſes careſſes. Il n'y a pas moins de grandeur à ſupporter de grandes injuſtices, qu'à faire de grandes actions.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé ; car on m'avait flatté que, dans une eſpèce de ſermon à ſon aſſemblée, il avait prêché la tolérance. Sa ſortie contre les philoſophes eſt plus dangereuſe que vous ne penſez ; on n'en veut déjà que trop aux partiſans de la raiſon ; et vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'*Alembert* eſſuie, juſqu'à préſent, d'une petite penſion à laquelle il a un droit inconteſtable, et que l'académie des ſciences demandait pour lui.

Il me ſemble qu'il n'eſt pas bien honorable pour la France, qu'on prive de douze cents livres de rente un homme ſi ſupérieur, qui a fait un ſacrifice de cent mille livres d'appointemens, pour reſter dans ſon pays qu'il honore. C'eſt une réflexion que ſans doute tout le monde a faite, et qui vaut la penſion.

(*) M. de *Choiſeul* ; c'était une fauſſe nouvelle.

J'avais raiſon, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de frère *Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très-défiguré. On ne doit parler du porc de St *Antoine* et du chien de St *Roch*, pendant l'aſſemblée du clergé, qu'avec un profond reſpect. 1765.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication ſi juſtement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines, contre ceux qui jouent des pièces françaiſes; je connais trop l'Egliſe; elle ne peut pas plus ſe relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue *Marivaux* où l'on puiſſe aller pleurer en ſureté de conſcience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occaſion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je ſuis fâché du mauvais ſuccès de votre protégé; mais, pour être bon comédien, il faudrait deſcendre de *Protée* en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de *la Harpe* eſt à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'eſpérais qu'il ferait ici quelques petits Varvicks. Il n'y a que madame *Dupuits* qui ſe mette chez nous à faire des enfans. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis, avec édification, les pères de l'Egliſe. Je prie *Hubert* de deſſiner St *Paul;* il en fera un portrait fort reſſemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et Ste *Thècle.*

Dieu ſoit loué que vous ſoyez toujours dans le deſſein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de viſiter, en paſſant, des reclus qui vous ſont bien tendrement attachés!

1765.

LETTRE LXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, le 3 de juillet.

Mon cher ami, jai reçu votre lettre du 26 de juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les poſtes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ſes amis. Votre mal de gorge m'inquiéte beaucoup. Serait-il bien vrai que vous puſſiez venir dans nos déſerts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triſte cauſe; mais je ſerais doublement conſolé par le plaiſir de vous embraſſer, et par l'eſpérance que *Tronchin* vous guérirait. Tous les arts utiles ſeraient-ils tombés en France, ainſi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui ſache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans *Tronchin* fera mon bonheur.

On dit que mademoiſelle *Clairon* vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'eſt pas pour ſes amygdales. J'ignore encore ſi elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'eſt plus qu'une maſure renverſée et déſolée par des maçons; mais quand je ſerai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous ſerez logé, bien ou mal, mon cher ami, et nous aurons le plus grand ſoin de votre ſanté. Je vous ouvrirai un cœur qui eſt tout à vous; nous plaindrons enſemble le ſort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniſte m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons ſont à peine tolérés, et quelquefois proſcrits ! 1765.

Je crois qu'on a imprimé quelques ſermons de l'abbé *Bazin*, et qu'ils ſe trouvent dans des recueils; on m'en a même envoyé quelques paſſages. Sa Philoſophie de l'hiſtoire, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laiſſé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru inſtructif et ſage; mais il n'eſt pas juſte qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraiſſent: je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je ſuis hors d'état de travailler; je voudrais au moins que les autres fiſſent ce que je ne puis plus faire. *La Harpe*, qui eſt toujours chez moi, m'avait promis une tragédie; il n'a rien commencé. *Vitanda eſt improba ſyren deſidia.*

J'attends patiemment le paquet que m'a promis *Briaſſon*, et je me flatte que nous lirons enſemble ce qu'il contient; nous en raiſonnerons, et ce ſeront les momens les plus agréables de ma vie.

1765.

LETTRE LXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

8 de juillet.

Le vieux malade de Ferney préſente ſes très-tendres reſpects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous paſſez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait auſſi un grand bien; car on en aime mieux ſon chez ſoi, on réfléchit davantage, on ſe confirme dans ſa philoſophie, on fait moins de cas du monde, et, dès qu'on a un rayon de ſanté, on court au plaiſir. Une telle vie ne laiſſe pas d'avoir ſon mérite; les malingres ont de très-beaux momens.

Permettez-moi encore, Monſieur, d'abuſer de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'*Alembert*. Il faut que l'air de Ferney ne ſoit pas bon pour les tragédies. L'auteur de Warvick n'a pas encore fait une pauvre petite ſcène. Je ſerai bien honteux s'il ſort de chez moi ſans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que, madame *Denis* m'ayant demandé une grande ſalle pour repaſſer ſon linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais, après y avoir penſé mûrement, elle a conclu qu'il vaut mieux être en linge ſale, et jouer la comédie. Elle a rebâti le théâtre, et demain on joue Alzire, en

attendant Warvick, et en attendant aussi mademoiselle *Clairon* qui peut-être ne viendra pas. 1765.

Puissiez-vous, Monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne ! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards ; c'est grand dommage ; car je vous avoue modestement que je jouais *Lusignan* beaucoup mieux que *Sarrazin*.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper, et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentimens pour vous.

LETTRE LXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique ; il vient de m'apporter ses roués, et les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dramatique n'est pas digne de vos anges ; le sujet ne comporte pas ces grands mouvemens de passions qui arrachent le

1765. cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes ; mais on y trouvera un assez fidelle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais, que les fureurs de *Fulvie* sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés.

Je vous avoue que j'ai à peu-près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau ? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de *Richelieu* par quelqu'un d'inconnu que *le Kain* détacherait, ou par quelque actrice que *le Kain* mettrait dans la confidence de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate ; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contre-signés *Courteille*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très-librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges, précisément ce que je demandais ; vous m'avez instruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison l'a vue, ou si elle n'a été que jusqu'à monsieur son secrétaire.

Je voudrais bien que M. le duc de *Praslin* protégeât fortement M. d'*Alembert ;* il ferait une action digne de lui. 1765.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 12 de juillet.

Il n'y a, Mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer : vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille ; je vous l'amènerai : nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talens ; vous les avez poussés, depuis quelques années, à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serai-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir ? Il faut que je me hâte ; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirans, ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel temps vous serez à Lyon ; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponse ne vous trouve plus à Marseille.

M. le duc de *Villars* m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment, je

1765. le crois bien. J'eſpère que M. *Tronchin* me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à vos ſuccès, à votre gloire et à votre bonheur. C'eſt avec ces ſentimens que je ſerai toute ma vie, Mademoiſelle, votre, &c.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

Mes anges, le préſent paquet contient deux choſes bien importantes que je mets ſous votre protection; la première conſiſte en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jéſuite, dans vos roués; la ſeconde eſt un paquet de pièces un peu meilleures, que nous préſentons, madame *Denis* et moi, à M. de *Calonne*, et nous eſpérons qu'elles ne ſeront point ſifflées, grâce à vos bontés. Nous préſumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet qui eſt réellement pour nous de la plus grande importance; il contient l'acte de l'inféodation de nos dixmes.

Je voudrais perdre mes dixmes, et que les roués fuſſent intéreſſans; mais on ne peut tirer d'un ſujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéreſſant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Velches et les Bretons du quatorzième ſiècle; mais les Romains

ne

ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux. 1765.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer par M. le duc de *Praslin* mon respect et ma reconnaissance. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 de juillet.

Je me hâte, Monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non, sans doute, le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême, nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse, par un huissier de la chaîne. Toute la famille *Calas* doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée; la mémoire de *Jean Calas* est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à genoux, l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement; mais je sais que les lois, le conseil d'Etat, la France et l'Europe entière le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les *Sirven;* si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monumens du fanatisme de province, et de l'équité de Versailles.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante, pleine de raison et d'esprit, au neveu de

1765. l'abbé *Bazin*. On penſe dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, Monſieur, les mêmes ſentimens que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous ſavez que ce n'eſt point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puiſque je n'ai point vu la ſottiſe à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au haſard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce ſujet.

Adieu, Monſieur; permettez-moi de vous embraſſer très-tendrement.

LETTRE LXXXVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 23 de juillet.

Si j'avais pu, Mademoiſelle, recevoir votre réponſe avant de vous avoir écrit mon épître, cette épître vaudrait bien mieux; car j'ai oublié cette louange qui vous eſt due, d'avoir appris le coſtume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talens; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omiſſion ſera réparé. Ménagez votre ſanté qui eſt encore plus précieuſe que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous euſſiez pu paſſer quelques mois auprès d'*Eſculape-Tronchin*; je me flatte qu'il vous

aurait mise en état d'orner long-temps la scène française à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on poussse l'art aussi loin que vous, il devient respectable, même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de *Corneille* ou une pièce de *Racine*, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infame superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts, de révolter contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violens dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous fesons dans un coin du monde où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots. J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que *Tronchin* soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous. 1765.

Adieu, Mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez; c'est beaucoup dire. *V.*

1765.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adressé à M. le duc de *Praslin ;* il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour M. de *Calonne*, accompagné de l'original de l'inféodation des dixmes de Ferney, et de la preuve que ces dixmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable, et on croirait que le nom de M. le duc de *Praslin* serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous ; mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de *Praslin*, jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dixmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés ; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet, et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces essentielles sur le procès des *Sirven* que vous voulez bien protéger ; elles étaient pour M. *Elie de Beaumont* qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne

doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets, à l'adreſſe de M. le duc de *Praſlin*, ne fuſſent en ſureté. 1765.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de *Calonne* ne ſoient perdus auſſi-bien que ceux de M. de *Beaumont*.

J'oſe vous ſupplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'eſpère qu'on vous rendra votre déboursé. Je ſuis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cauſe; mais les papiers pour MM. de *Calonne* et de *Beaumont* ſont ſi eſſentiels, que je ne balance pas à vous ſupplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il ſe peut que les commis de la poſte aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adreſſes reſpectives; il ſe peut auſſi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout ſoit perdu; en ce cas, j'en ſerais pour mes dixmes, et *Sirven* pour ſon bien et pour ſa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire déſagréable que *Beaumont* eſſuie d'une grande partie de ſes prétendus confrères, et je ne ſais encore comment il s'en eſt tiré.

On me dit, dans ce moment, que l'infant eſt mort de la petite vérole naturelle, après avoir ſauvé ſon fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeſte ne changera rien à votre état, et que vous ſerez miniſtre du fils comme du père. Je ſuis ſi affligé, et d'ailleurs ſi malade et ſi faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire

1765. tenir de sa part, ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très-sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire ; il est aussi docile à vos avis, que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir mademoiselle *Clairon*. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 de juillet.

C'EST une grande consolation, Monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos ; je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de Phèdre, et j'ai parcouru tout le reste que je vais lire très-attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel qu'un étranger, qui n'aurait jamais entendu parler de la Phèdre de *Racine*, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très-embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu

de traductions pareilles en aucun genre : cet avantage, que vous poſſédez, ne vient pas ſeulement de l'heureuſe flexibilité de la langue italienne, il eſt dû à votre génie. 1765.

Je trouve, Monſieur, que votre préface eſt une belle réponſe aux ardélions ; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire reſpecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites ſur Idoménée, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos ſoins : ce qui eſt mépriſé chez nous ne doit pas être eſtimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercîmens que je dois à M. *Paradiſi;* il me paraît bien digne de votre amitié : vous ne pouviez être mieux ſecondé dans la culture des beaux arts. On diſait autrefois dans les temps d'ignorance : *Bononia docet;* on doit dire aujourd'hui, grâces à vous, dans le temps du goût et de l'eſprit : *Bononia placet.*

Adieu, Monſieur. Je ne peux mieux finir ma carrière qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partiſan plus zélé, ni d'ami plus véritable. *V.*

1765.

LETTRE LXXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

30 de juillet.

Il n'eſt pas juſte, Monſeigneur, qu'un vieux amateur et ſerviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui mademoiſelle *Clairon*, ſans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de ſa ſanté. J'ignore le parti qu'elle ſera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour ſavoir ſur quel ton je dois lui parler, et quelles ſont vos intentions. Ce n'eſt pourtant pas que je penſe que mes conſeils aient beaucoup d'autorité ſur elle; il eſt à croire que M. le comte de *Valbelle* aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, ſi vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidellement. Je ſuis aſſez comme cette vieille m..... qui ſe mourait, et qui diſait à ſes demoiſelles: Croyez-vous que je puiſſe tromper quelqu'un en l'état où je ſuis? Comptez, Monſeigneur, que l'envie de vous plaire ſera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme eſt une belle leçon de l'inoculation; ſon fils qui a eu la petite vérole artificielle eſt en vie, et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de ſon âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites filles dans le pays que j'habite. Eſt-il poſſible que le préjugé dure en France ſi long-temps!

Je suis actuellement auprès de M. *Tronchin;* ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi longtemps que votre gloire. *V.* 1765.

LETTRE XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 d'auguste.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles ames seraient affligées de la perte que vous avez faite. Toute notre petite société habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire.

Mademoiselle *Clairon* va jouer, à basse note, *Aménaïde* et *Electre* sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'est contre les ordres exprès de *Tronchin*, qui ne répond pas de sa vie si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement succomber.

1765. Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de *Tronchin* à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que *Fréron* jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie, encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que les calomnies, dont j'ai toujours été la victime, ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant. *V.*

LETTRE XCI.

AU MEME.

22 d'auguste.

Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoiselle *Clairon*. Elle a joué supérieurement *Aménaïde;* mais, dans l'Electre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante, si déchirante. Voilà ce que vous perdez, messieurs les Velches : mais, vraiment, j'apprends que vous en faites bien d'autres ; vous ne voulez pas qu'on grave madame *Calas* et ses enfans ; vous craignez que cela ne déplaise à M. *David* et à huit conseillers de

Toulouse. Graver madame *Calas !* la grande police ne peut souffrir un pareil attentat. 1765.

Ma foi, messieurs les Velches, on vous siffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a long-temps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des ames bien nées et véritablement françaises qui sont encore parmi vous, et surtout en faveur de mes anges. J'espère que l'attention polie qu'on a eue pour *messieurs* de Toulouse n'empêchera pas que l'estampe ne soit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander; la première, de vouloir bien me dire ce que c'est qu'un M. *Barrau* que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le Siècle de *Louis XIV*, qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office, avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant *Déon de Beaumont* qui travaillait aux feuilles de *Fréron*, avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de *Saint-Foix*, ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise, nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si *Jean-Jacques Rousseau* en a joui lorsqu'il accompagna M. de *Montaigu* dans son ambassade à Venise.

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques

1765. instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de *Taleyrand* en Russie.

A propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé *Bazin*. Vous voyez comme elle en use avec les Français, et vous sentez bien que feu monsieur son mari aura tort dans la postérité.

Respect et tendresse.

LETTRE XCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 23 d'auguste.

Voila, Monseigneur, mes fluxions sur les yeux qui recommencent, ainsi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiselle *Clairon* comme vous le vouliez et comme elle le mérite : elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédistes ; ce sont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont causé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'est plus juste assurément que de les faire pendre, comme vous le proposiez dans une de vos gracieuses lettres ; mais je vous supplie de m'excepter de la sentence. Je ne suis point du tout encyclopédiste, je ne suis qu'un laboureur malade

qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit asile n'est connu que depuis que vous l'avez honoré de votre présence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne m'impute point les rogatons dont *Rousseau* inonde ce pays. On a grand soin de mettre de temps en temps, sous mon nom, des Dictionnaires philosophiques et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise que je ne songe plus qu'à mourir; et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse. *V.* 1765.

LETTRE XCIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 d'auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très-sincères respects à leurs Excellences; il vous supplie de lui renvoyer, soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de *la Tremblaye* qui fait de fort jolies choses, et M. le prince *Camille* qui en sent le prix. M. le duc de *Lorge* est toujours à Genève; il a

1765. mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal par-tout; ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de *Randan* qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe; voilà qui est fait; j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé à soixante et dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire *Théramène*, et puis mourir à ses pieds; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre Excellence qu'il m'est venu un M. de *la Balle*? point; c'est M. de la *Balme*, surnommé de l'*Echelle*, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand faiseur d'enfans. Ce M. de *la Balme* est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiselle *Corneille*. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de monsieur l'ambassadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne: il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de *César;* je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de *Chauvelin* se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de *la Balme* m'a embrassé tendrement. Mon cher M. de *Voltaire*, écrivez à monsieur l'ambassadeur, je vous en conjure. Monsieur, je

n'ose, cela passe mes forces. Enfin, il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends. 1765.

Que vos Excellences agréent les respects du bon homme *V.*

LETTRE XCIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON, *à Marseille.*

A Ferney, 30 d'auguste.

Je ne vous dirai pas, Mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on m'écrit de Versailles: *Tout le monde veut savoir des nouvelles de mademoiselle Clairon, et le roi tout le premier.*

Voici ma réponse:

„ Elle est partie aussi malade que regrettée et „ honorée, couchée dans son carrosse et soutenue par „ son courage. M. *Tronchin* ne répond pas de sa vie „ si elle remonte sur le théâtre. Elle lui a dit „ qu'elle serait forcée d'obéir à ses ordonnances; „ mais que toutes les fois que le roi voudrait l'en- „ tendre, elle ferait comme tous ses autres sujets, „ qu'elle hasarderait sa vie pour lui plaire „.

Vous voyez, Mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

1765. Permettez-moi de préſenter mes reſpects, au plus aimable des Français, et au plus aimable des Ruſſes.

Nous nous entretenons de vous à Ferney, nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela, nous n'avons d'avantage ſur perſonne. J'ai par-deſſus les autres le ſentiment de la reconnaiſſance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une ſeconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en ſa vie.

Vous êtes au-deſſus des formules de lettres. *V.*

LETTRE XCV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 31 d'auguſte.

Mon cher et ancien ami, j'ai penſé comme l'académie de Rouen; j'ai trouvé les conquérans normands très-bien chantés, et j'ai été fort aiſe que vous ayez donné le prix au jeune M. de *la Harpe*. Il a paſſé quelques jours dans mon hermitage, et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeuneſſe, je l'ai fort exhorté à ſuivre la déteſtable carrière des vers. C'eſt un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, ſera honni et perſécuté; mais il faut que chacun rempliſſe ſa deſtinée. La vôtre eſt de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaiſir, de vous partager très-prudemment entre les plaiſirs de la ville et ceux de la campagne. Je ſuis tout juſte la moitié

auſſi

aussi prudent que vous; la campagne seule peut me plaire, même pendant l'hiver. 1765.

Je suis bien aise que l'abbé *Bazin* vous ait amusé. Il y a un abbé *Bazin* à Paris, qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi, assez plaisamment, qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin*. Je lui ai prouvé que, depuis *Bazin* roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands-hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette Philosophie. Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des *Bazin;* mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice.

J'ai eu chez moi mademoiselle *Clairon* qui a bien voulu jouer *Aménaïde* et *Electre* sur mon petit théâtre. Madame *Denis* a très-bien joué *Clytemnestre;* madame de *Florian* s'est tirée à merveille du rôle de la simple et tendre *Iphise*. Pour mademoiselle *Clairon*, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami; toute la famille vous fait mille tendres complimens. Conservez votre santé.

1765.

LETTRE XCVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1 de septembre.

Il y a long-temps, Monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de mademoiselle *Clairon* m'a un peu dérangé ; et, après son départ, il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de mademoiselle *Clairon*, je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiselle *Clairon* m'a dit que ni elle ni mademoiselle *Duménil* n'avaient déployé l'action dont la scène est susceptible, que depuis que M. le comte de *Lauraguais* a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes de M. de *Lauraguais*, que de sa générosité et de son goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille, ne regardent que sa famille ; les bienfaits publics regardent tous les honnêtes gens. *Alcibiade* peut avoir fait quelques sottises, mais *Alcibiade* a fait de belles

choſes ; auſſi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal. 1765.

Je ne ſais pas encore quelle eſpèce de vie vous mènerez ; mais, comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuſes, comme vous avez un cœur ſenſible et beaucoup d'eſprit, et que par-deſſus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'eſpère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les verſiculets faits en l'honneur de mademoiſelle *Clairon*. On en tira quelques exemplaires ; mademoiſelle *Clairon* en emporta une moitié, mes nièces ſe jetèrent ſur l'autre ; je n'en ai pas à préſent, Dieu merci, une ſeule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai ; mais, en vérité, ces bagatelles ne ſont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles ſont faites ; elles ſont comme les chanſons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cauſe : ce n'eſt pas aſſez d'être philoſophe, il faut faire des philoſophes.

Si vous voyez M. le comte de *la Touraille*, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir bien de la raiſon, de l'eſprit et du goût ; cela n'eſt pas à négliger.

1765.

LETTRE XCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de septembre.

PREMIÈREMENT, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé.

Secondement, que je renverrai sur le champ en droiture, à M. le duc de *Praslin*, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite; et, si mes anges sont contens, ils remettront le tout à *le Kain*, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit, et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques.

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe? M. *Fabry*, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de *Praslin*, je serai bien content, et je ferai grand plaisir à M. *Fabry*.

Notre résident se porte mieux, mais M. *Tronchin* ne croit pas qu'il en réchappe; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de *Praslin* est instruit du

mérite de M. *Aſlier*, qui eſt employé depuis long-temps. Je ne le connais pas, mais je ſais qu'il eſt tout-à-fait pour la bonne cauſe, et extrêmement circonſpect. 1765.

Je ſuis extrêmement content de M. *Damilaville*; c'eſt un homme d'une probité courageuſe.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de *Jean-Jacques Rouſſeau*, qui eſt dans un autre goût.

Il vient d'être avéré que, pour être admis à la communion des fidelles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit ſigné de ſa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius*. Son curé, avec lequel il s'eſt brouillé comme avec le reſte du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promeſſe.

Il eſt bien triſte, pour la philoſophie, que ce miſérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que *Platon* ceſſe de philoſopher, parce que le chien de *Diogène* veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baiſe plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

1765.

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'AUTRÉ.

6 de septembre.

Ce n'est donc plus le temps, Monsieur, où les *Pythagore* voyageaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes masures. Soyez bien persuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous; pour moi, je vous aurais écouté l'un et l'autre, et je ne me serais point battu; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous; mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne peux souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de

croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent ſans boire, et qui ne ſavent pas même ce qu'ils mangent. 1765.

Je ne vous diſſimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on ſe parle à l'oreille quand on eſt à table, et qu'on diſe ce qu'on a fait hier à ſon voiſin qui ne s'en ſoucie guère, ou qui en abuſe; je ne déſapprouve pas qu'on diſe *Benedicite;* mais je ſouhaite qu'on s'en tienne là, parce que ſi l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'aſſemblée devient cohue, et on diſpute à chaque ſervice.

Quant aux cuiſiniers, je ne ſaurais ſupporter l'eſſence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muſcade, avec leſquels ils déguiſent des mets très-ſains en eux-mêmes, et que je ne voudrais pas ſeulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent ſur la table un grand ſurtout où il eſt défendu de toucher; cela m'a paru très-incivil. On ne doit ſervir un plat à ſon hôte que pour qu'il en mange, et il eſt fort injuſte de ſe brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura préſenté. Et puis, quand on s'eſt brouillé pour un cédrat, il faut ſe raccommoder et faire une paix plâtrée, ſouvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain ſoit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la ſaiſon.

Un ſouper ſans apprêts, tel que je le propoſe, fait eſpérer un ſommeil fort doux et fort plein, qui ne ſera troublé par aucun ſonge déſagréable.

Voilà, Monſieur, comme je déſirerais d'avoir

1765. l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent. Je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples alimens.

Madame *Denis* est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entièrement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne actrice; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, intitulée Oreste, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de mademoiselle *Clairon*. Conservez-moi au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle. *V.*

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de septembre.

NOTRE résident *Montpéroux* vient de mourir; à qui donnera-t-on cette place? je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. *Astier* qui est en Hollande, et qui a, dit-on, bien servi; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre *Tercier* qui a perdu si mal à propos sa place, pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphrase des *Pensées de la Rochefoucault*. Si nous pouvions l'avoir, ce

ſerait une grande conſolation. Quoi qu'il en ſoit, je ſupplie inſtamment mes anges de nous envoyer un réſident philoſophe. 1765.

M. de *Chauvelin*, l'ambaſſadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jéſuite; mais à quoi vous ſervira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire eſt, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre, mais il y a encore beaucoup de choſes à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre ſa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais ſans difficulté les paquets contre-ſignés qui m'étaient adreſſés. Et où ſerait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait: *Voilà ce que M. le duc de Praſlin vous envoie, il trouve vos vers fort mauvais, et vous recommande de les corriger*, ou telle autre choſe ſemblable. Il me ſemble que cette grande affaire d'Etat peut ſe traiter très-facilement par la poſte; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, et toutes les indications néceſſaires à l'ami *le Kain*.

Je ſuis toujours très-émerveillé de la défenſe qu'on a faite au roi de donner le privilége à madame *Calas* de vendre ſon eſtampe. J'ai déjà fait quelques ſouſcriptions dans ma retraite, et M. *Tronchin* en a fait bien davantage, comme de raiſon. Je plains bien mes pauvres *Sirven*. Malheur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puiſſe être; l'attention du public n'eſt plus pour eux. Il faudrait à préſent avoir eu deux hommes roués dans ſa famille, pour faire quelque éclat dans le monde.

1765. Je m'imagine que l'affaire des dixmes ſera décidée à Fontainebleau. Il en eſt de cette beſogne comme de celle de l'ex-jéſuite, il n'importe en quel temps elle finiſſe, pourvu que mes anges et M. le duc de *Praſlin* les favoriſent toutes deux.

Tout ce qui eſt dans ma petite retraite ſe met au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE C.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 de ſeptembre.

Mes yeux, Mademoiſelle, ne ſont pas ſi heureux à préſent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le diſputer à mes oreilles; mais actuellement ils ſont ſi malades que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marſeille. Je vous y rendais compte de l'empreſſement de M. le maréchal de *Richelieu* à ſavoir des nouvelles de votre ſanté. Le roi s'en était informé lui-même. Je vous confiais que j'avais inſtruit M. le maréchal de *Richelieu* de la vérité; je lui diſais que vous vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de repréſenter *Electre* et *Aménaïde* ſur mon petit théâtre, et que M. *Tronchin* avait déclaré qu'il y allait de votre vie, mais que vous ne

balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma première lettre est perdue, celle-ci servira de supplément. 1765.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talens inimitables que je vous ai vu déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les complimens les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de *Valbelle;* il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de *Neledensky*, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de *Villars* ? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, Mademoiselle; si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage. *V.*

1765.

LETTRE CI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 de septembre.

Vous vous êtes donc mis, Monseigneur, à ressusciter les morts? Vous avez déterré je ne sais quelle Adélaïde morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en Duc de Foix. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. *Tronchin* n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfans. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi la Femme qui a raison. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer la Princesse de Navarre? La musique du moins en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir; cela vaudrait bien un opéra comique.

Je ne sais si mademoiselle *Clairon* rajuste sa santé dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets; mais si vous aviez vu comme elle a joué *Electre* dans mon tripot, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau; ces plaisirs-là sont de ma compétence; mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai

environ deux douzaines d'enfans qui se produisent quelquefois sous votre protection; mais, pour le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite, et de ne pas désirer autre chose. Il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si long-temps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux, pochés par le vent du Nord, ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer. *V.* 1765.

LETTRE CII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de septembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque *Vendôme* disait, à la dernière scène, *Es-tu content, Coucy?* les plaisans répondaient, *Coussi, Coussi?* J'ai retrouvé ici, dans mes paperasses, deux tragédies d'Adélaïde; elles sont toutes deux fort différentes, et probablement la troisième, qu'on a jouée à la comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il est à croire que *le Kain* fera imprimer, à son profit, cette Adélaïde qu'on vient de représenter; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie

1765. bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je puſſe en faire un ouvrage ſupportable à la lecture, et dont le ſuccès fût indépendant du mérite des acteurs. C'eſt ſur quoi je vous demande vos bons offices auprès de *le Kain*, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jéſuite a ſa préface toute prête, mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvemens de paſſion dans un triumvir; et que cette pièce eſt plus faite pour des lecteurs qui réfléchiſſent, que pour des ſpectateurs qu'il faut animer. Il ſait de plus que le pardon d'*Octave* à *Pompée* ne peut jamais faire l'effet du pardon d'*Auguſte* à *Cinna*, parce que *Pompée* a raiſon et que *Cinna* a tort, et ſurtout parce que ceux qui ſont venus les premiers ne laiſſent point de place à ceux qui viennent les ſeconds.

Je ſais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiſelle *Clairon;* mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume ſur les bleſſures qu'elle avait reçues au fort-l'évêque. Elle m'a paru d'ailleurs auſſi changée dans ſes mœurs que dans ſon talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'eſpère qu'on me pardonnera un peu d'enthouſiaſme pour les beaux arts; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaiſſance.

LETTRE CIII. 1765.

AU MEME.

21 de septembre.

MES divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste; tout le monde demande la place de *Montpéroux;* tout le monde s'adresse à moi. Madame de *la Chevalerie*, sœur de M. de *Chabanon* que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de *Chabanon* vous en aura déjà parlé; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce, que d'obtenir pour son beau-frère cette place que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'Adélaïde que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de *Nemours* est reconnu rival de son frère, au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de Mérope, qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si brillant; car madame de *Schouvalof* avait prêté à madame *Denis* pour deux cents mille écus de diamans, et à peu-près autant à madame de *Florian*, pour jouer la baronne dans Nanine. Ce qui

1765. est encore plus étonnant, c'est que M. de *Schouvalof* jouait *Egisthe* dans Mérope.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des russes, près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre, et messieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets, sont de plaisans comédiens.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CIV.

A M. THOMAS,

Qui lui avait envoyé l'Eloge de Descartes.

Le 22 de septembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté long-temps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime, il se trouve une approbation de deux docteurs : elle ne

peut

peut nuire pourtant à votre ouvrage; il est admirable, malgré leur suffrage. 1765.

On ne lit plus *Descartes*, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah, Monsieur, que vous y montrez une belle ame et un esprit éclairé! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé *Voët* contre *Descartes!* Vous avez employé et fortifié les crayons de *Démosthène*, pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand-homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire, dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de *Descartes* de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le czar *Pierre*. Vous êtes fait pour célébrer les grands-hommes; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Eloge* de *Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous vouluſſiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poësie et la philosophie m'ont donné. J'ai dans ma masure un ami qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie; c'est M. *Damilaville*, qu'un malheureux emploi de finance

1765. rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurais, si vous daigniez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talens et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami. *V.*

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de septembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami *Fabry* agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot pour le duc de *Vendôme*.

Je viens de lire le sublime *Eloge de Descartes*, par M. *Thomas*. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce *Thomas;* et ni *Thomas d'Aquin*, ni *Thomas Didyme*, ni *Thomas de Cantorbéry* n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage,

et le paquet contre-signé *Praslin* était resté chez ce pauvre *Montpéroux* pendant sa dernière maladie. 1765.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidens ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si *le Kain* ne me fait pas tenir sa vieille Adélaïde : car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé *Bazin*, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, sans aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'Etat de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme *Catherine* sera très-courroucée, et moi je le suis aussi. Cette action me paraît brutale et tyrannique. Je ne prends plus le parti du conseil génevois que pour mes dixmes.

Voici un placet pour *le Kain*, sur lequel je vous demande votre protection. *V.*

1765.

LETTRE CVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 26 de septembre.

Vous entreprenez, Monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que par-tout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé *le Code selon la raison*, comme si le digeste était selon la folie; mais, dans ce code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous. On y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé; et les cas les plus graciables échappent à l'humanité du souverain.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de *Correvon*, magistrat de Lausane; mais vous

trouverez ſurement plus de lumières en vous que dans les juriſconſultes étrangers. 1765.

A l'égard des *Sirven*, M. de *Lavaiſſe* me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouſe, portant permiſſion à un juge ſubalterne d'effigier ſon prochain, n'eſt point regardée comme une confirmation de ſentence. Voilà, je vous l'avoue, une ſingulière logomachie. Quoi, la permiſſion de déshonorer un homme et de confiſquer ſon bien, n'eſt pas un jugement! Le parlement donne donc cette licence au haſard! Ou la ſentence lui paraît juſte ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la juſtice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaiſſance de cauſe. De bonne foi, eſt-ce une ſimple affaire de ſtyle, d'ordonner la ruine et la honte d'une famille?

Voilà un beau champ pour votre éloquence. La rage d'accuſer en Languedoc les pères de tuer les enfans, ſubſiſte toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier; le médecin va voyager; pendant ſon voyage, on accuſe le père d'avoir aſſaſſiné ſon fils. On allait le condamner, lorſque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épiſode dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour ſavoir le nom de ce brave père.

Adieu, Monſieur; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de *Beaumont* ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

1765.

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'octobre.

A Peine le petit prêtre a-t-il reçu ſes roués de la part de ſes divins anges, qu'il s'eſt mis ſur le champ à faire ce que leſdits anges ont preſcrit, excepté à la ſcène d'*Octave* et de *Julie*. Le pauvre diable confeſſe qu'il ne peut réchauffer cette ſcène, et il dit qu'il lui eſt impoſſible de faire d'*Octave* un amoureux violent. L'impuiſſance dont il convient lui fait beaucoup de peine; mais il dit que c'eſt le ſeul vice dont on ne peut pas ſe corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plutôt qu'il pourra, ſes roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte ſur les gens qui aiment l'hiſtoire romaine; mais, comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra comique, il n'eſpère pas un ſuccès prodigieux.

Pour moi, j'attends Adélaïde, et je la renverrai auſſi avec ſa préface; car il me ſemble qu'elle en mérite une.

Je ne ſavais point que *Clairon* eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne ſais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine; mais elle avait ſi bien joué *Electre*, elle avait été ſi fêtée par tout le pays, elle avait été ſi honnête et ſi polie, que je fus enquinaudé.

On dit qu'il n'eſt pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait. 1765.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. *Hénin*; M. le duc de *Praſlin* ne pouvait faire un meilleur choix; ce ſera un homme de bonne compagnie de plus, dans notre petit canton allobroge. J'adreſſai ma lettre à M. de *Saint-Foix*, ne ſachant pas ſi M. *Hénin* eſt à Paris.

Le plaiſant ſecrétaire d'ambaſſade que *Jean-Jacques!* voilà un étrange original; c'eſt bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire ſavoyard*. La converſation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'inſtructions paſtorales, d'arrêts contre les inſtructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres ſur les miracles de *Jean-Jacques*, et j'ai conclu qu'une tragédie eſt plus touchante, et que ce qui plaît aux dames eſt plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur, il n'y a de bon que de ſouper avec ſes amis, et de ſe réjouir dans ſes œuvres; et j'ai ſurtout ajouté, que la conſolation de la vie conſiſte à être un peu aimé de ſes divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je ſuis retombé dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes. *V.*

1765.

LETTRE CVIII.

AU MEME.

8 d'octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui Adélaïde. On a remis sur le champ les roués dans le porte-feuille, et on va reprendre cette Adélaïde en sous-œuvre, non sans faire des Velches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe *Damilaville*, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. *Elie de Beaumont* toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des *Sirven*. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle de *Calas*. Je connais notre public, il se refroidit bien vîte, il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'opéra comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager *Elie*. Il est nécessaire que le mémoire soit très-bien fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. *Elie* peut m'en-

voyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très-fidellement rendus. 1765.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de *Guillaume Rose*, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi d'*Henri IV*. Le bon Dieu bénisse l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne, je crois que je suis actuellement parlementaire; mais, ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges, avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour *Roscius le Kain*?

Et nos dixmes! mes divins anges, et nos dixmes! ayez pitié de nous.

LETTRE CIX.

AU MEME.

11 d'octobre.

J'IGNORE si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à *le Kain* son Adélaïde, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi: mais fesons une réflexion. Les roués finissent à peu-près comme Adélaïde. On cède au cinquième acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces?

1765. n'eſt-il pas convenable que l'on reprenne Adélaïde au retour de Fontainebleau, une ou deux fois, pour favoriſer le débit de l'édition au profit de *le Kain*? S'il entend ſes intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la comédie même, le jour de la dernière repréſentation; et, s'il veut me faire plaiſir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne ſervent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui ſont en poſſeſſion d'imprimer mes ſottiſes.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre, eſt-elle vraie? On m'aſſure que M. le duc de *Praſlin* veut ſe retirer après le voyage de Fontainebleau. Je conçois bien qu'un homme auſſi ſage que lui préfère une vie douce, avec ſes amis, au tracas fatigant des affaires; mais il me ſemble qu'il eſt encore trop jeune pour déſirer ce repos qui doit être la récompenſe d'un long travail. Je ſerais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que ſa ſanté ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire ſi cette nouvelle eſt auſſi bien fondée qu'on le dit. Je préſume que *Tronchin* viendra bientôt à Paris prendre ſoin de la ſanté de M. le duc d'*Orléans*, qui ne paraît pas avoir beſoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne ſerai plus dans le voiſinage de *Tronchin*? On dit que je n'en ai pas pour ſix mois.

Voici choſes d'une autre eſpèce. Je crois vous avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Ruſſies, ſouveraine de deux mille lieues de pays, et de trois cents mille automates armés, qui ont battu les Pruſſiens batteurs des Autrichiens, &c., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de

Genève, pour montrer à lire et à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez fou et assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît; et enfin, assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine. 1765.

M. le comte de *Schouvalof*, qui était chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre *Catherine II* et les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parens de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministère de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par St *Michel. V.*

1765.

LETTRE CX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 d'octobre.

VRAIMENT, Monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très-étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les *Calas*, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infame des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, et que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié DIEU en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos psaumes latins.

Adieu, Monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

1765.

LETTRE CXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 d'octobre.

J'AI vu, Madame, votre écoſſais qui aurait droit d'être fier comme un écoſſais, ſi on pouvait être fier en proportion de ſes connaiſſances et de ſon mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conſervez une imagination charmante dans la ſociété. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes conſolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes déteſtables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver: je ſuis préciſément comme *Pollux* qui ne voyait le jour que ſix mois de l'année.

Nous avons beaucoup parlé de vous et de M. le préſident *Hénault*. Vous ſavez bien que je m'intéreſſerai tendrement à l'un et à l'autre juſqu'au dernier moment de ma vie. Il me manda, par ſa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'eſt plus vrai: tous les êtres animés ne ſont nés qu'à cette condition; mais il faut bien ſe ſouvenir que *Cicéron*, qui était premier préſident du parlement de Rome, dit ſouvent, dans ſes lettres, et quelquefois même au ſénat romain, que la mort n'eſt que la fin des douleurs. *Céſar*, qui a conquis et gouverné votre pays des

1765. Velches, penſait de même; et ces deux meſſieurs valaient bien le père *Eliſée*.

En attendant, il faut s'amuſer. Madame de *Florian*, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre ſur mademoiſelle de l'*Enclos*, écrite à un miniſtre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphyſiques qui pourront vous ennuyer, et d'autres où l'on ne dit que des choſes que vous ſavez, et que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le Dictionnaire philoſophique. Des méchans me l'ont imputé; c'eſt une calomnie atroce dont je vous demande juſtice. Je ſuis fâché qu'un livre ſi dangereux ſoit ſi commode pour le lecteur; on l'ouvre et on le ferme ſans déranger les idées. Les chapitres ſont variés comme ceux de *Montagne*, et ne ſont pas ſi longs.

On m'aſſure que cette édition-ci eſt plus ample et plus inſolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue; vous en jugerez: et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant à ma honte que j'aime aſſez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'eſprit.

Je vais faire chercher encore une Pucelle pour vous amuſer; mais je doute que j'aye le temps de la trouver avant le départ de madame de *Florian*. On trouve rarement des pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève.

Je ne ſors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien: on a tous ſes momens à ſoi; et la vie eſt ſi courte qu'il n'en faut pas perdre un quart d'heure.

Je ſuis fâché que vous preniez en averſion nos pauvres philoſophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu ſur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée. 1765.

Je ſais toute l'hiſtoire de la petite vérole de madame la ducheſſe de *Boufflers*. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, et qu'elle eût eu la petite vérole naturelle après l'artificielle, cela ſerait triſte pour elle; mais ce ſerait un exemple unique entre vingt mille; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas inſtruit de la maladie de madame la maréchale de *Luxembourg*. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait aſſurément une réponſe; mais je m'intéreſſerai toujours à elle, comme ſi elle répondait.

Adieu, Madame; je vous aimerai toujours ſans la plus légère diminution. Je ſouhaite que vous ſoyez le moins malheureuſe qu'on puiſſe être ſur ce ridicule petit globe. *V.*

LETTRE CXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

J'AI paſſé de beaux jours avec vous, mon cher frère; il me reſte les regrets; mais il me reſte auſſi la douceur du ſouvenir, et l'eſpérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. et madame

1765. de *Florian* ? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de *Florian* ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infame *J. J.* est le *Judas* de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de *Fréret*, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé : nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de dignes paroissiens de M. l'archevêque de Novogorod.

Les divisions de Genève éclateront bientôt. Il est absolument nécessaire que, vous et vos amis, vous répandiez dans le public, que les citoyens ont raison contre les magistrats; car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la presse ? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit ? Quiconque a le pouvoir en main voudrait crever les yeux à tous ceux qui lui sont soumis ; tout juge de village voudrait être despotique : la rage de la domination est une maladie incurable.

Je

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des peines*. A vue de pays, cela me paraît philosophique ; l'auteur est un frère. 1765.

Adieu, vous qui ferez toujours le mien. Adieu, mon cher ami ; périssent les infames préjugés qui déshonorent et qui abrutissent la nature humaine, et vive la raison et la probité qui sont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf*.... ! Adieu, encore une fois, au nom de *Confucius*, de *Marc-Antonin*, d'*Epictète*, de *Cicéron* et de *Caton*.

LETTRE CXIII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'octobre.

J'AVOUE qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette Adélaïde du Guesclin, long-temps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée ; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que, si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Velches qui ont approuvé une *Electre* amoureuse d'un *Itis*, qui ont préféré la Phèdre de *Pradon* à celle de *Racine*, et qui ont mépriſé Athalie pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces où les présidens des élections et les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de

1765. *Fréron.* Heureuſement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réſide au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans Warvick, et vos ailes ſont bonnes.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. Madame *Denis* vous fait mille complimens.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

Je vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange, mais c'eſt quand je le peux. Votre dernière lettre, du 19 d'octobre, qui, par parenthèſe, eſt charmante, me remontre mon devoir ſur deux ou trois points d'Adélaïde. Vous verrez, par la feuille ſuivante, que mon devoir eſt rempli, bien ou mal.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent : *Il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice*, ſont déjà reſtitués, et je les ai envoyés à *le Kain*, à qui je vous ſupplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme il faut à ſon ami montrer ſon injuſtice, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous ſavez, c'eſt-à-dire en Ruſſie. Je conçois bien qu'il n'eſt pas permis d'enrôler des ſoldats, et de débaucher des manufacturiers; mais je vous aſſure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont

on en a uſé avec un ſeigneur envoyé par *Catherine*, eſt directement contre les lois divines, humaines, et même génevoiſes. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de *Schouvalof*, très-intéreſſé dans cette affaire, était alors chez moi. 1765.

Je vous aſſure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conſeil de la parvuliſſime république de Genève; car, excepté les *Tronchin* et deux ou trois autres, ce tripot eſt compoſé de pédans du ſeizième ſiècle. Il y a beaucoup plus d'eſprit et de raiſon dans les autres citoyens. Au reſte, vient chez moi qui veut, je ne prie perſonne; madame *Denis* fait les honneurs, et moi je reſte dans ma chambre, condamné à ſouffrir ou à barbouiller du papier; les viſites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendans même ſe ſont accoutumés à ma groſſièreté. Il n'eſt pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieilleſſe et à mes maladies.

Madame la comteſſe d'*Harcourt* ſe fera porter dans un lit à la ſuite de *Tronchin*. Elle pouvait ſe remuer quand elle vint ici, elle ne ſe remue plus; on dépoſera ſon lit ſous des hangards ou des remiſes, de cabaret en cabaret, juſqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle, uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la conſolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, il eſt dur de mourir ſans avoir cauſé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui, quoique jeune, eſt réduit à un état pire, ſans comparaiſon, que celui de madame d'*Harcourt*. Il a beſoin de nos ſecours

1765. journaliers. Comment l'abandonner? comment laiſſer ma petite *Corneille* groſſe de ſix mois ? Je me dis, pour m'étourdir, ce ſera pour l'année qui vient ; belle chimère ! l'année qui vient je ſerai mort, et les dévots riront bien quand je ſerai damné.

Je ſoupçonne que ſi M. le duc de *Praſlin* ſe dégoûte d'un tracas qui n'eſt qu'un fagot d'épines, s'il eſt aſſez philoſophe pour reſter miniſtre avec la liberté de vivre avec ſes amis, et de jouir de ſes belles poſſeſſions, M. de *Chauvelin* vous conſolera. Il eſt parti bien bruſquement de Turin, comme vous ſavez, et comme vous ſaviez ſans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris ſon chemin par mes maſures ; mais il m'a mandé qu'il était très-preſſé, et moi j'ai été très-fâché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à ſon paſſage.

Vos Velches gâtent tout, ils détériorent juſqu'à l'inoculation. Ces choſes-là n'arrivent point en Angleterre. Je ſuis bon français, *quoi qu'on die ;* je ſuis affligé des ſottiſes que font certains corps ; ils ſe mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raiſon.

Adieu, mon divin ange ; madame *Denis* vous fait mille tendres complimens, et vous ſavez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'*Argental* pendant votre abſence ? *V.*

LETTRE CXV. 1765.

A M. LE PRINCE DE GALITZIN.

Octobre.

MONSIEUR,

J'AI trop d'obligations à sa majesté impériale, je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire, quelques femmes de Genève et du pays de Vaud, pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue, que j'aurais secondé cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de *Schouvalof* a déjà rendu compte à votre Excellence de toute cette affaire et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de *Bulau*, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun génevois ni à aucune génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de *Choiseul* même a eu la bonté de souffrir que les capitaines génevois, au service de France, ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en

1765. droit de l'exiger ; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes, maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse.

Le petit conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice ; mais votre Excellence sait bien que dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne, lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de *Bulau*, l'affront intolérable dont M. le comte de *Schouvalof* se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville ; et sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de *Schouvalof* et à d'autres, mon respect, ma reconnaissance et mon attachement pour sa majesté l'impératrice. Ces sentimens, gravés dans mon cœur, feront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en dernier lieu à un ami de M. le duc de *Praslin*, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

LETTRE CXVI. 1765.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, 1 de novembre.

Je suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris ; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de *Florian*, et M. de *Florianet*.

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve monsieur le dauphin ; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier DIEU. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandemens ; les unes seront très-bien reçues de DIEU, et les autres fort mal du public. M. *Tronchin* est parti pour Paris, nous verrons si on le consultera. Madame d'*Harcourt* le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que d'*Aumart*, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections, je n'en sais point encore le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de *Jean-Jacques*. *Jean-Jacques* voulait tout brouiller, et moi, comme bon voisin, je voudrais,

1765. s'il était possible, tout concilier. Il y a, de part et d'autre, des gens de mérite; mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin *Robert*, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder *Sganarelle* et sa femme.

Je me flatte que madame de *Florian* est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cicogne.

Mes complimens, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites-lui qu'il ne m'excommunie point; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître *Dagobert Isabeau*.

Adieu, Monsieur; je vous embrasse vous et madame votre femme, sans cérémonie et de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CXVII.

1765.

A M. DE LA BORDE,

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 de novembre.

SAVEZ-VOUS, Monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle Adélaïde, enterrée depuis plus de trente ans; vous voulez en faire autant à Pandore; il ne me manque plus que de me rajeunir: mais M. *Tronchin* ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. Pandore n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle, et une musique variée; il est plein de duo, de trio et de chœurs; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant *Bayle* et *Diderot;* il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. *Jupiter* y joue d'ailleurs un assez indigne rôle; il ne lui manque que ses deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé *Royer*, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressusciterez pas ce *Royer*, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, Monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de *Lulli*, parce qu'on se lasse de tout,

1765. parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui sachent y mettre de l'ame; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature, et la plus belle expression de notre langue. Ces récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne, et je suis comme le sénateur *Pococurante*, qui ne pouvait souffrir un châtré sesant, d'un air gauche, le rôle de *Césat* ou de *Caton*.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui; la grand-messe et les opéra font leur gloire. Ils ont des seseurs de doubles croches, au lieu de *Cicérons* et de *Virgiles;* leurs voix charmantes ravissent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i* et en *o*.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très-médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les quatre premiers actes, il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel en musique, vous sentez bien, Monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Eden tout comme il vous plaira; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la cour, en écrivant en vers au duc d'*Orléans* régent, mit à la fin de sa lettre:

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons. 1765.

Vous écourterez donc, Monsieur, tout ce qui vous plaira; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très-humblement soumis au musicien; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade, mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. *Thomas;* un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec *Pierre le grand*, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de *Prométhée* dont il a une si bonne provision; mais la vôtre vous suffira; le peu que j'en avais n'est plus que cendres; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide*, ou à celui de *Castor* et de *Pollux*.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, Monsieur, &c.

1765.

LETTRE CXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de novembre.

Mon cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légéreté, la vanité, le mauvais goût. Votre *Platon* est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien pour aller faire un tour chez les Shavanois; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la nouvelle Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit quelque chose à ce sujet, qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infame* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infame quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église,

que je tiens pour auſſi jolie, auſſi bien recrépie, et auſſi bien deſſervie que celle de *Pompignan*. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les pſaumes de *Pompignan* mauvais ; cela n'eſt pas juſte, mais la vertu ſera toujours perſécutée. 1765.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la ſouſcription en faveur des *Calas*. Les belles actions ſont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné, n'était pas fait pour votre belle ame.

J'ai pris la liberté de ſupplier l'électeur palatin d'ordonner à ſon miniſtre à Paris de ſouſcrire pour pluſieurs exemplaires; je vous ſupplie de vous informer ſi ſes ordres ſont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de ſouſcriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de *Laleu*, quand il vous plaira.

M. le comte de *la Tour-du-Pin* m'écrivit ſur le champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en queſtion, ſous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait uſer avec les perſécuteurs de l'abominable eſpèce que vous connaiſſez.

On dit que Ce qui plaît aux dames (*) a eu un grand ſuccès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertiſſemens de la cour, mais je ſuis fort aiſe qu'elle ſe réjouiſſe; cela me prouve

(*) La Fée Urgèle, opéra-comique.

1765. évidemment que monsieur le dauphin n'est point en danger comme on le dit.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéra comiques; dont la musique sera probablement fort aigre; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec, je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode; cela était bon du temps de M. et de madame *Dacier*. Je sais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon; je crois que les meilleures se trouvent chez *Fréret*, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera passer un hiver bien agréable, mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille, je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons fesеurs; mais le bon l'emportera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contens.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles

de votre gorge ; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma ſanté eſt toujours bien faible, et les pluies dont nous ſommes inondés ne la fortifient pas. 1765.

Adieu, mon vertueux ami; ſoutenez la vertu, confondez la calomnie, et écraſez cette infame.

LETTRE CXIX.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 de novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la ducheſſe d'*Enville* a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de *Schouvalof* pour M. de *Florian*, et un paquet pour madame *du Deffant*, que je vous ſupplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plutôt que vous pourrez.

Je ne ſais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous ſommes inondés ; les ponts ſont emportés, les coches de Lyon ſe noient dans la rivière d'Inn; nous voilà ſéparés du reſte du monde ; mais je m'aperçois ſeulement que je ſuis ſéparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne ſait point encore quand M. *Tronchin* ira s'établir à Paris; il ſemble qu'il redoute d'y être conſulté ſur la maladie de monſieur le dauphin. Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je m'imagine toujours que le péril n'eſt pas preſſant, puiſque les ſpectacles continuent à Fontainebleau.

1765. Je n'ai point vu mademoiselle *Clairon* sur la liste des plaisirs ; il semble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait se passer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra comique, le parlement et le clergé. Tout cela sera fort amusant ; mais, si vous êtes un peu philosophe, vous vous plairez davantage à la conversation de MM. *Diderot* et *Damilaville*.

Je ne sais si vous savez que *J.J. Rousseau* a été lapidé comme St *Etienne*, par des prêtres et des petits garçons de Motier-Travers. Il me semble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes ; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureusement les pierres n'ont pas porté sur lui. Il s'est enfui comme les apôtres, et a secoué la poussière de ses pieds.

Nous verrons si le clergé de France fera lapider les parlemens. Il me semble que celui de Paris a perdu son procès au sujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela est bien juste ; l'archevêque est duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier soit maître chez lui, surtout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque chose de nouveau, de donner au grand écuyer de *Cyrus* la charge de votre secrétaire des commandemens. Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de *Beaumont*, non pas à *Beaumont l'archevêque*, mais *Beaumont le philosophe*, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des *Calas* et des *Sirven*. L'affaire des *Sirven* me tient au cœur ; elle n'aura pas l'éclat de celle des *Calas* : il n'y a eu malheureusement personne

de

de roué, ainsi nous avons besoin que *Beaumont* répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais surtout que les avocats se défissent un peu du style des avocats. 1765.

Adieu, ma chère nièce ; vous devez recevoir, ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous fesons mille complimens à tout ce qui vous entoure, mari, fils et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

LETTRE CXX.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 de novembre.

Je fais passer ma réponse, Monsieur, par madame votre sœur que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. *Delille*, mais souvenez-vous que c'est en attendant votre Virginie.

Nardi parvus onix eliciet cadum.

On fait de beaux vers à présent, on a de l'esprit et des connaissances ; mais il est bien rare de faire des vers qui se retiennent et qui restent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans presque tous les ouvrages de ce temps-ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le sujet, et quand

1765. on les a lus, il semble qu'on ait fait un rêve; on se souvient seulement que l'auteur a de l'esprit, et on oublie son ouvrage.

M. *Delille* n'est pas dans ce cas; il pense d'ailleurs en philosophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer son ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui sais bon gré d'avoir loué *Catherine*. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chasser tous les capucins de la Russie; elle dit qu'*Abraham Chaumeix* est devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'esprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illustre barbare *Pierre I* a créé. Je suis persuadé que, dans six mois, on ira des bouts de l'Europe voir son carrousel; les arts et les plaisirs nobles sont bien étonnés de se trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, Monsieur; vivez gaiement sur les bords de la Seine, et faites-y applaudir Virginie. Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque; elle n'en sera pas moins intéressante. Personne ne prendra plus de part à vos succès que votre très-humble, très-obéissant serviteur et confrère, *V.*

LETTRE CXXI. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de novembre.

Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très-docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi difficile que de faire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève. Non-seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de *Fleuri* regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de *Lautrec* arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens; que le petit conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouie jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentemens réciproques, entre les citoyens et le conseil, subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût d'entrer dans ces querelles. Je dois,

1765. comme bon voisin, les exhorter tous à la paix, quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode, et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conseil, que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur le champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des *Tronchin*, qui est conseiller d'Etat. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de *Praslin*, en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, surtout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire la *Constitution;* je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde. Il faut être bien prêtre, bien velche, pour faire, de cette arlequinade jésuitique et romaine, une loi de

l'Eglise et de l'Etat. O Velches! ô Velches! vous n'avez pas le sens d'une oie. 1765.

Monsieur l'abbé le coadjuteur m'a envoyé son portrait; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce *Bellérophon* écrasera la chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin; mais, par tous les Dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse. *V.*

Nota benè. Ou que M. de *Praslin* garde sa place, ou qu'il la donne à M. de *Chauvelin;* voilà mon dernier mot.

LETTRE CXXII.

A M. DAMILAVILLE.

13 de novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'*Alembert*, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison; c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru, l'année passée, avoir lieu de se plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et

1765. généreux, et ſerait beaucoup plus capable de ſervir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait ſon péché en procurant à un homme comme M. d'*Alembert*, non-ſeulement l'étroite juſtice qui lui eſt due, mais les récompenſes dont il eſt ſi digne.

Je ne connais point d'exemple de penſion accordée aux académiciens de Pétersbourg qui ne réſident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et aſſurément cela ne tirerait pas à conſéquence. Il faudrait que je fuſſe sûr qu'il n'ira point préſider à l'académie de Berlin, pour que j'oſaſſe en écrire en Ruſſie. *Rouſſeau* doit être actuellement à Potſdam ; il reſte à ſavoir ſi M. d'*Alembert* doit fuir ou rechercher ſa ſociété, et s'il eſt bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai ſur les inſtructions et les aſſurances poſitives que vous me donnerez.

L'impératrice de Ruſſie m'a écrit une lettre à la *Sévigné* (*) ; elle dit qu'elle a fait deux miracles ; elle a chaſſé de ſon empire tous les capucins, et elle a rendu *Abraham Chaumeix* tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troiſième miracle qu'elle ne peut faire, c'eſt de donner de l'eſprit à *Abraham Chaumeix*.

Auriez-vous trouvé *Bigex* à Paris ? Pour moi, j'ai toujours mon capucin (2). Je fais mieux que l'impératrice ; elle les chaſſe, et je les défroque.

(*) Voyez la Correſpondance de l'impératrice, lettre du 22 d'auguſte 1765.

(2) Ce capucin que M. de *Voltaire* tolérait chez lui, finit par le voler, et ſe réfugia à Londres où il mourut de la v . . .

Il paraît à Genève un livre qui m'eſt en quelque façon dédié : c'eſt une hiſtoire courte, vive et nette des troubles paſſés et des préſens. Les citoyens y expoſent de très-bonnes raiſons ; il ſemble que l'auteur veuille me forcer, par des louanges, et même par d'aſſez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conſeil ; mais c'eſt de quoi je me garderai bien. Il ſerait ridicule à un étranger, et ſurtout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde ; c'eſt ainſi que j'en uſe ; et s'il était poſſible que je leur fuſſe de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte. 1765.

Je vais faire raſſembler ce que je pourrai des anguilles de M. *Néedham*, pour vous les faire parvenir ; ce ne ſont que des plaiſanteries. Les choſes auxquelles *Bigex* peut travailler ſont plus dignes de l'attention des ſages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond*, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque grec (*) ; il n'y en a qu'un ſeul exemplaire qui eſt, je crois, entre les mains de madame la ducheſſe d'*Enville*. On prétend que c'eſt un morceau aſſez inſtructif ſur l'abus des deux puiſſances. L'auteur prouve, dit-on, que la ſeule véritable puiſſance eſt celle du ſouverain, et que l'Egliſe n'a d'autre

(*) Voyez le Mandement de l'archevêque de Novogorod, volume de Facéties.

1765. pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela eſt, l'ouvrage eſt très-raiſonnable. J'eſpère l'avoir inceſſamment.

Adieu, mon cher ami; tout notre hermitage vous fait les plus tendres complimens. *V.*

LETTRE CXXIII.

AU MEME.

19 de novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles qui ne ſont pas miraculeuſes, mais dans leſquelles un honnête impie ſe moque prodigieuſement des miracles. Le prophète *Grimm* en demande quelques exemplaires, je vous en envoie *cinq*. Ce ne ſont-là que des troupes légères qui eſcarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée conſidérable. J'attends ce livre de *Fréret*, qui doit être rempli de recherches ſavantes et curieuſes; envoyez-moi une bonne proviſion; la victoire ſe déclare pour nous de tous côtés. Je vous aſſure que dans peu il n'y aura que la canaille ſous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons de cette canaille ni pour partiſans ni pour adverſaires. Nous ſommes un corps de braves chevaliers défenſeurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave *Diderot*, intrépide d'*Alembert*, joignez-vous à mon cher *Damilaville*, courez ſus aux fanatiques et aux fripons, plaignez *Blaiſe Paſcal*, mépriſez *Houtteville*

et *Abadie* autant que s'ils étaient pères de l'Egliſe; détruiſez les plates déclamations, les miſérables ſophiſmes, les fauſſetés hiſtoriques, les contradictions, les abſurdités ſans nombre; empêchez que les gens de bon ſens ne ſoient les eſclaves de ceux qui n'en ont point : la génération naiſſante vous devra ſa raiſon et ſa liberté. 1765.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de *Choiſeul* a une ame noble et ſenſible ; c'eſt un grand malheur qu'il ſoit mécontent de *Protagoras*. Eſt-il poſſible qu'un homme d'un eſprit ſi ſupérieur que *Saurin* faſſe toujours des pièces qui ne réuſſiſſent guère? à quoi tient donc le ſuccès? Des gens médiocres ſont des pièces qu'on joue pendant vingt ans; on repréſente encore la Didon de *Pompignan*. Grâce au ciel, je n'ai point fait le Siége de Paris ; il y a pourtant là un certain évêque *Goſlin* qui feſait une belle figure ; il n'exigeait point de billets de confeſſion, mais il ſe battait comme un diable ſur la brèche, et tuait des normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques ſur le théâtre, comme je l'eſpère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de preſſer *Briaſſon* de tenir ſa promeſſe. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir ſans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique*. Je commencerai par lire l'article *Vingtième*.

Nous vous embraſſons tous.

1765.

LETTRE CXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 de novembre.

Il faut que vous sachiez, Madame, qu'il y a près d'un mois que madame la duchesse d'*Enville* voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à madame de *Florian*, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de madame la duchesse d'*Enville* a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez, dans la lettre qui est jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous, comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir, comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus on a le cœur dur: cela peut être vrai pour des ministres d'Etat, pour des évêques et pour des moines; mais cela est bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la société et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieilleſſe rend l'amitié bien néceſſaire ; elle eſt la conſolation de nos misères et l'appui de notre faibleſſe, encore plus que la philoſophie. Heureux vos amis, Madame, qui vous conſolent et que vous conſolez ! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long-temps, et je me flatte que M. le préſident *Hénault* pouſſera encore loin ſa carrière. Le chagrin, qui uſe l'ame et le corps, n'approche point de lui. 1765.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de *Moncrif* qui a ſoixante et quatorze ans. Si cela eſt, *Moncrif* eſt le doyen des beaux eſprits de Paris ; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que ſoixante et dix-huit ans : c'eſt avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme ſi j'étais jeune ; chacun a ſes illuſions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la ſaiſon, Madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie ; c'eſt dans mon cœur un ſentiment de toute l'année.

Je ne ſais s'il eſt vrai que monſieur le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et ſi cette criſe pourra le rendre aux vœux de la France. Je voudrais que les mauvaiſes humeurs, qu'on dit être dans les parlemens et dans les évêques, euſſent auſſi une évacuation favorable ; mais l'eſprit de parti eſt plus envenimé qu'un ulcère aux poumons.

Portez-vous bien, Madame, et agréez mon tendre reſpect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami. *V.*

1765.

LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

25 de novembre.

VOTRE mal de gorge et votre amaigriſſement me déplaiſent beaucoup ; vous ſavez ſi je m'intéreſſe à votre bien-être et à votre long-être. Notre *Eſculape - Tronchin* ne guérit pas tout le monde : madame la ducheſſe d'*Enville* pourra bien reſter tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il faſſe, mon cher ami, la nature en ſaura toujours plus que la médecine. La philoſophie apprend à ſe ſoumettre à l'une et à ſe paſſer de l'autre ; c'eſt le parti que j'ai pris.

Cette philoſophie, contre laquelle on ſe révolte ſi injuſtement, peut faire beaucoup de bien, et ne faire aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlemens n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les miniſtres. L'eſprit de corps et la philoſophie ne vont guère enſemble. Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puiſſe les ſoutenir dans la ſeule choſe où ils paraiſſent avoir raiſon, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale ſur des affaires de finance et de forme, ils ne finiſſent par ſuccomber quand ils ſoutiennent cette même autorité contre quelques entrepriſes du clergé.

Mais la ſanté de monſieur le dauphin eſt un objet ſi intéreſſant qu'il doit anéantir toutes ces

querelles. La bulle *Unigenitus* et toutes les bulles du monde ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France. 1765.

Madame *Denis* ne se porte pas trop bien ; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. *Diderot* et d'*Alembert*, quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour pût les connaître, et rendre justice à leur mérite qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très-paresseux *Thiriot?* Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que *Jean-Jacques* est à Strasbourg où il fait jouer le Devin du village; cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motier-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés ; je ne les vois, les uns et les autres, que pour leur inspirer la concorde : c'est la boussole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de *Beaumont* sur l'affaire des *Sirven ;* elle me paraît toute prête; le temps est favorable ; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1765.

LETTRE CXXVI.

AU MEME.

27 de novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur *Bourfier*, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de *Courteille*, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues, il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de *Fréron*.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cents cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter monsieur d'*Argental*. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés, soient refroidis. M. *Hénin*, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt; c'est un homme de mérite très-instruit; il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. *Jean-Jacques* a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce *Jean-Jacques*. Vous connaissez,

je crois, *Cabanis*, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce *Cabanis* a mis long-temps des bougies en sa vilaine petite verge, il l'a soigné, il l'a nourri long-temps. *Jean-Jacques* a fini par se brouiller avec lui comme avec M. *Tronchin*. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de *Jean-Jacques*. 1765.

Notre enfant, madame *Dupuits*, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père *Adam* n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de *l'inf.*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de *Sirven*. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que, dans le fanatisme qui aliénait alors tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme *Calas*. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de *Beaumont* que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

1765.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

Je dois dire, ou répéter à mes anges, que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'eſt pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que pluſieurs perſonnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. *Hénin* des notions préliminaires de l'état des choſes. M. *Fabry*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui eſt à peu-près chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les converſations que j'ai eues avec lui. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré aſſez juſte, c'eſt qu'ayant propoſé en général le nombre de ſept cents citoyens pour exiger une aſſemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, et trop petit aux magiſtrats; par conſéquent il ne s'écarte pas beaucoup du juſte milieu que j'ai propoſé, puiſque l'aſſemblée générale n'eſt preſque jamais compoſée que de treize cents, tout au plus, et qu'il n'y a qu'un ſeul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à *le Kain* deviennent inutiles après l'édition faite d'Adélaïde, ainſi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracaſſeries de la comédie ſeront finies comme celles de Bretagne,

et

et où le petit ex-jéſuite pourra revenir à ſes roués; mais, pour moi, je ſerai toujours à mes anges avec reſpect et tendreſſe. *V.* 1765.

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

28 de novembre.

Il y a deux choſes, mes divins anges, à conſidérer en ce paquet. La plus importante eſt celle de deux vers à reſtituer dans Adélaïde; et ces deux vers ſe trouvent dans une lettre ci-jointe à *le Kain*, laquelle je ſoumets à la protection de mes anges.

La ſeconde eſt une billeveſée d'une autre eſpèce, qui fera voir à mes anges combien je ſuis impartial, ami de la paix, exempt de reſſentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Pluſieurs membres du conſeil de Genève, et pluſieurs citoyens ſont venus tour à tour chez moi, et m'ont expoſé les ſujets de leurs diviſions. J'ai pris la liberté de leur propoſer des accommodemens. Il y a quelques articles ſur leſquels on tranſigerait dans un quart d'heure; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et ſurtout plus de lumières que je n'en ai. Mon ſeul mérite, ſi c'en eſt un, eſt de jouer un rôle diamétralement oppoſé à celui de *Jean-Jacques*, et de chercher à éteindre le feu qu'il a ſoufflé de toutes les forces de ſes petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification, qui

1765. me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève ; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de *Saint-Foix*, à M. le marquis de *Chauvelin*, à M. *Hénin* et enfin à M. le duc de *Praslin;* mais non pas à M. *Cromelin*, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé.

Si M. le duc de *Praslin* approuvait ce plan, je le proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. *Hénin* ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. *Hénin* sera ici ; je ne fais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de *Praslin* a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlemens, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod la grande.

La maladie de monsieur le dauphin cause encore de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève ; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres. 1765.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante; ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse et attachante.

Toute ma petite famille baise très-humblement le bout de vos ailes.

LETTRE CXXIX.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 29 de novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre Adélaïde. Je m'imagine que la maladie de monsieur le dauphin, et les tracasseries de Bretagne, ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si mademoiselle *Clairon* ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de *la Harpe* me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de *Piron*, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre Adélaïde, elle ne me paraît

1765. pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talens l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

cela n'est ni français pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ; il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût et même un peu d'amour propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *comédie française* en contre-seing sur vos lettres ; il est fort indifférent pour la poste que vos lettres viennent de la comédie française ou de la comédie italienne ; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas que le temple vous fasse grand tort, si Gustave-Vasa est beau et bien joué.

LETTRE CXXX. 1765.

A M. CAILHAVA,

Auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.

Au château de Ferney, 30 de novembre.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce; non-seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le théâtre français s'enrichira de vos talens. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux arts que j'aime sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, Monsieur, &c.

1765.

LETTRE CXXXI.

A M. CHRISTIN, *fils*, *avocat à Saint-Claude.*

2 de décembre.

Il est si juste, Monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens, pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême, n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire *la Bible* en langue vulgaire. Cette défense, d'ailleurs, était très-raisonnable de la part de gens qui sentaient leur cas verreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable.

On ne peut être plus touché que je le suis, Monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

LETTRE CXXXII. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de décembre.

MES ANGES,

Je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. *Fabry* avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose; elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. *Fabry*, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. *Hénin* trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de *Jean-Jacques Rousseau*.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. *Fabry*, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président *du Tillet*, l'un des malades de M. *Tronchin*. C'est un homme languissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre, lui a fait cet

1765. affront. Le conseil, occupé de ses différens, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur *Tronchin*, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince *Camille* fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. *Hénin*, encouragé par la protection de M. le duc de *Praslin*, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dixmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de *Praslin* de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais, à présent, des objets plus importans et plus intéressans doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre. *V.*

LETTRE CXXXIII. 1765.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 de décembre.

Je vous crois actuellement, Monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite *Dupuits* a perdu le sien; elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une ame; père *Adam*, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'*Auch* prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus, et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente et à venir. Tout Ferney vous fait les plus sincères complimens. *V.*

1765.

LETTRE CXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 4 de décembre.

MON confrère *Saurin*, mon cher frère, m'a envoyé ſon Orpheline léguée, et je lui en fais mes remercîmens par cette lettre que je vous adreſſe. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'eſprit dans ſon ouvrage, bien de la fineſſe, une grande profondeur de raiſon dans les détails; les vers ſont bien faits, le ſtyle eſt aiſé et agréable; et, avec tout cela, une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun ſuccès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; ſans cela, toutes les beautés ſont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me feſait eſpérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue ſlavone. L'auteur, M. *Peyſſonel*, qui a été conſul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai ſon livre à côté de *l'Hiſtoire des Huns*, par *Guignes*, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me conſoler, le ballot que *Briaſſon* doit m'envoyer. Il ne ſonge pas qu'en le feſant partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne ſais de qui eſt une analyſe qui court en

manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si DIEU est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savans; et, pourvu que les autres aiment JESUS-CHRIST en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que *Newton* et *Masham*. 1765.

Bonsoir, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXXV.

A M. SAURIN.

Le 4 de décembre.

Je soupçonne, Monsieur, qu'il en est à peu-près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus, aux premières représentations, une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux, à mon gré, que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite, et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres complimens.

1765. Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de *Gilles Shakespeare*. C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié ; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

LETTRE CXXXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 de décembre.

Voulez-vous savoir, Monsieur, l'effet que fera Virginie, envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices, l'une ma nièce *Denis*, l'autre ma fille *Corneille;* j'ai deux ou trois acteurs sous la main, qui ne gâteront point votre ouvrage; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une

pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que *Deſpréaux*, qui était le confident de *Racine* et de *Molière*, ſe trompait toujours ſur les ſcènes qu'il croyait devoir réuſſir le plus, et ſur celles dont il ſe défiait : or jugez, ſi *Deſpréaux* ſe trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choſes en place, pour en bien juger. 1765.

Je me flatte qu'en effet, Monſieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous aſſure que madame votre ſœur doit acheter une belle terre dans mon voiſinage; vous y viendrez ſans doute. Le plaiſir de vous entretenir augmentera, s'il ſe peut, encore l'eſtime que vos lettres m'ont inſpirée; mais dépêchez-vous, car ma mauvaiſe ſanté m'avertit que je ne ſerai pas doyen de l'académie françaiſe. Je vous donne ma voix pour être mon ſucceſſeur, à moins que vous n'aimiez mieux choiſir ſelon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes ſottiſes, il n'y en a point de bonne; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins déteſtable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embraſſer tout comme ſi j'avais déjà eu l'honneur de vous voir. *V.*

1765.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 4 de décembre.

Mes maladies qui me perſécutent, Monſieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui ſe couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre auſſitôt que je l'aurais ſouhaité à votre obligeante lettre. Madame *Denis* et madame *Dupuits* ſont auſſi ſenſibles que moi à l'honneur de votre ſouvenir. Madame *Dupuits* s'eſt aviſée d'accoucher à ſept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me conſole, c'eſt qu'il a été baptiſé. Il eſt vrai qu'il l'a été par une garde huguenotte; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père *Adam* lui aurait procurés.

Je ne ſuis point étonné, Monſieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne ſont pas trop bons. Il eſt difficile de faire naître des talens, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politeſſe et de raiſon que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la ſociété des femmes que du jeu des comédiens; le bon eſt rare par-tout en tout genre. Vous trouverez dans votre philoſophie des reſſources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le haſard vous

ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'hermitage où l'on vous regrette. 1765.

Agréez les respects de *V.*

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

Beni soit Dieu, Monsieur, vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions ; couronnez-les en fesant de *J. Meslier* ce que vous avez fait de la lettre sur *Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques ; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays que j'habite qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur *Tronchin* craint pour les jours de monsieur le dauphin ; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord ; tout le monde est dans les plus vives alarmes ; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver long-temps le fils et le père! Adieu, Monsieur ; nous fesons les mêmes vœux pour toute votre famille.

1765.

LETTRE CXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 de décembre.

Mon cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux épîtres familières de *Cicéron*; et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en ſuis très-affligé; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'eſt que vous êtes un jeune chêne qui eſſuyez une tempête, et que moi je ſuis un vieux arbre qui n'a plus de racines. *Tronchin* ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout ſeul par votre régime : c'eſt-là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il ſe peut pourtant que votre groſſeur à la gorge n'ayant pas ſuppuré, l'humeur ait reflué dans le ſang; en ce cas, vous feriez obligé de joindre à votre régime quelques déterſifs légers. Peut-être que la petite ſauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les alimens et les boiſſons qui ſervent de remèdes ont ſeuls prolongé ma vie; et je ne connais point de médecin ſupérieur à l'expérience.

Je ſais bien des vœux pour que notre cher *Beaumont* trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera ſurement triompher l'innocence des *Sirven* comme celle des *Calas*.

On dit qu'il s'eſt déjà préſenté ſoixante perſonnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne; en ce cas, c'eſt une affaire finie, et la paix ne ſera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera auſſi dans notre voiſinage : il n'y a

pas

pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement. 1765.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre père *Adam;* il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur fesant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. *Hénin*, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'*Argental* sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de *Praslin* en est instruit; je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

1765.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de décembre.

Mes anges, vous n'allez point à Fontainebleau, vous êtes fort sages ; ce séjour doit être fort mal sain, et vous y seriez trop mal à votre aise. J'ai peur que la cour n'y reste tout l'hiver. J'ai peur aussi que vous n'ayez pas de grands plaisirs à Paris ; la maladie de monsieur le dauphin doit porter par-tout la tristesse. Cependant, voilà une comédie de *Sédaine* qui réussit et qui vous amuse ; celle de Genève ne finira pas sitôt. Je crois, entre nous, que le conseil s'est trop flatté que M. le duc de *Praslin* lui donnerait raison en tout. Cette espérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en sont plus obstinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement sur deux articles ; mais le dernier surtout sera très-épineux, et demandera toute la sagacité de M. *Hénin*. Je lui remettrai mon mémoire et la consultation de votre avocat : cet avocat me paraît un homme d'un grand sens et d'un esprit plein de ressources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'estime, vous me rendrez une exacte justice.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services, ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens ; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner

ensemble à deux lieues de Genève; il faut que monsieur *Hénin* fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. 1765.
Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de *Praslin* me regarde comme un petit *Anti-Jean-Jacques*, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*. Cela est un peu contre la maxime de l'Evangile, cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de *Praslin*, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlemens puissent avoir le crédit de soutenir, dans ce moment-ci, les lois, la nation et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie! vive *Catherine*, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire!

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même. *V.*

1765.

LETTRE CXLI.

AU MEME.

21 de décembre.

Mes anges de paix, j'ai remis à M. *Hénin* les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; ils ont dit ce qui leur a paru juste; et M. *Hénin* conciliera la justice et les convenances. Je crois surtout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidens, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit *Montpéroux*.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de *Praslin* enverra M. le marquis de *Castries*. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. *Hénin* étant déjà très au fait du sujet des dissentions, serait plus capable que personne de concilier les esprits. Enfin, c'est une idée qui me

vient ; il ne me l'a point du tout ſuggérée, et je vous la ſoumets ; voyez ſi vous voulez en parler à M. le duc de *Praſlin*. 1765.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait conſulté des avocats de la petite ville de Paris, ſur les affaires de la puiſſante ville de Genève; on prétend même qu'elles veulent engager *Cromelin* à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pouſſer le ridicule juſque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que ſur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de juſtice ; et cela eſt ſi vrai que je me ſuis adreſſé à vous.

En voilà aſſez pour Genève, venons à l'autre tripot. Il ſe peut faire qu'en liſant rapidement la copie d'Adélaïde du Gueſclin, que *le Kain* m'avait envoyée, et la voyant en général aſſez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aye pas fait aſſez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber Phèdre et Athalie :

Gardez d'être réduit au haſard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahiſſent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans; on a fait une coupure en cet endroit. Il ſe peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une ſeconde repréſentation, et qu'on ait couſu ces deux vers diaboliques pour rattraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été ſur le point de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez *le Kain*, je vous prie de lui peindre le juſte

1765. excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront, j'en rejette l'opprobre sur *Quinault*, et sur qui on voudra ; mais je prie *le Kain* instamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très-bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tout genre peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme ; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il fait à ma poitrine et à mes yeux !

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de *Praslin* la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. *Hénin*.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CXLII. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 de décembre.

Mon cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol? *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar: Des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter.* Comment voulez-vous que madame *du Deffant* ait ces Mélanges dont vous me parlez, puisqu'ils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que madame *du Deffant* a une lettre sur mademoiselle de l'*Enclos;* c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait, avec la dernière instance, de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes, il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe et se passera avec la plus grande tranquillité; et, si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

1765. Adieu, mon cher frère ; conservez votre santé. M. *Bourfier* m'a mandé qu'il vous avait écrit.

Je crois qu'*Helvétius* a dû être bien étonné du prix que *J. J.* a mis à sa communion huguenotte.

LETTRE CXLIII.

AU MEME.

28 de décembre.

Mon cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires ; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événemens qui font la douleur publique, et laissent, pour quelques jours, leurs vains débats et leurs folles querelles.

J. J. Rousseau n'est bon qu'à être oublié ; il sera comme *Ramponeau* qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que *Ramponeau* a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit poliſſon de Genève.

Vous aurez incessamment M. *Tronchin* à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge ; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même ; ma sobriété me tiendra lieu de *Tronchin*.

Il y a un *Traité des superstitions* qui paraît depuis peu : s'il en vaut la peine, je vous supplie de me

l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que *Briasson* a déjà fait partir ; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi. 1765.

J'attends aussi des étrennes de vous, et de M. *Fréret*, et de *Bigex*. M. *Bourcier* prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des *Sirven*. Il me paraît nécessaire que M. de *Beaumont* rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des *Calas*, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigots. Cela peut non-seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

1765.

LETTRE CXLIV.

A M. ***,

OFFICIER DE MARINE (*).

MONSIEUR,

Il eſt vrai que j'ai haſardé un Eſſai ſur l'hiſtoire générale, qui n'eſt qu'un tableau des malheurs que les rois, les miniſtres, les peuples de tous les pays s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si, dans ce tableau général, on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui règnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me ſuis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat de Finiſtère eſt tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'eſt jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événemens, et la nation anglaiſe ſe trompe très-ſouvent. Je ſais au moins qu'elle ne s'eſt pas trompée ſur la juſtice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et, comme vous étiez, Monſieur, un des principaux, cette juſtice vous regarde particulièrement. Il ſe peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres ſi vous alliez au Canada ou ſi vous reveniez de la Martinique. Il eſt encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les ſix vaiſſeaux de guerre français de gros vaiſſeaux

(*) On croit que c'eſt M. de *Vaudreuil*.

de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre; et, quoique vous n'eûtes à faire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers momens de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte. 1765.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque, de trente-quatre vaisseaux de guerre, il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre: c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistere*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais, sans doute, avec plus de plaisir, Monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet Essai sur l'histoire générale. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et surtout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissans qu'ils sont, ne le font pas assez pour récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle

1765. se fait à peine entendre, surtout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation, si vous voyez, Monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut beaucoup que cet Essai historique soit un temple de la gloire ; mais, s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens qui vous sont dus, Monsieur, votre , &c.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE TREVENEGAT.

MADAME de *Trévénegat* s'est adressée à un malade, pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur, depuis environ cinquante ans ; mais en morts subites, point du tout. Il faut demander cela à *César*, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont madame de *Trévénegat* parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni réprouvés ni justes ; que ce n'est pas là son affaire ; qu'il n'a jamais envoyé personne ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à madame de *Trévénegat* une mort subite pour le plus tard que faire se pourra.

En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects. 1765.

LETTRE CXLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, Mademoiselle, que la belle *Ofilds*, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Vestminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand *Newton*. Il est vrai aussi que mademoiselle *le Couvreur*, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée; qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte *Shakespeare*. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de *Molière*. *Louis XIV*, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'opéra, devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape *Léon X*, et au génie des prélats *Bibiena*, *la Casa*, *Trissino*. Le cardinal de *Richelieu*

1765. fit bâtir la salle du Palais-royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes. Deux évêques sefaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et préſentaient des rafraîchiſſemens aux dames dans les entr'actes.

Nous devons l'opéra au cardinal *Mazarin;* mais voyez comme tout change. Les cardinaux *du Bois* et *Fleuri*, tous deux premiers miniſtres, ne nous ont pas valu ſeulement une farce de la foire. Nous ſommes devenus plus réguliers, nos mœurs ſont, ſans doute, plus ſévères. On a ſoupçonné les janſéniſtes d'avoir armé les bras de l'Egliſe contre les ſpectacles, pour ſe donner le plaiſir de tomber ſur les jéſuites qui ſefaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jéſuites intimidés ceſsèrent leurs ſpectacles quelque temps avant que leur ſociété fût abolie en France.

Vous avez ſans doute entendu dire, Mademoiſelle, aux grands ſavans qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent deſtiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent ſacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus preſſantes néceſſités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était déſolée par la peſte, vers l'an 390 de ſa fondation; il fallait apaiſer les Dieux par les cérémonies les plus ſaintes: que fit le ſénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peſte ceſſa. Tout bon médecin

n'en doit pas être surpris; il fait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé. 1765.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables français, mais il y a aussi des velches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, Mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, ou la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre, mais vous savez que la société subsiste de contradictions; il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentimens d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

LETTRE CXLVII.

A M. MOREAU,

DIRECTEUR DES PEPINIERES DU ROI.

Le . . . . .

Vous voulez, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de monsieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfans trouvés et ceux des pauvres, utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est

1765. aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain, en desséchant des marais; j'ai fait venir des habitans, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat.

Monsieur le contrôleur général invitait à cultiver la garance; je l'ai essayé, rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie, presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers, les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans. Cependant je ne suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfans à ce genre de culture, avec succès; puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? Je les payerais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier;* ils réussissent assez bien dans notre climat: si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais Monsieur, beaucoup d'obligation.

J'ai

J'ai été très-touché de votre amour du bien public ; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un, rend service à l'Etat. 1765.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, &c.

LETTRE CXLVIII.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

MONSIEUR le premier président des comptes, vous comptez mal ; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera ; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris ; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits suisses, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vîte beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point ; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme ; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux

1765. qui vivent aux dépens d'autrui ; *car*, pour ces gens-là, rien n'eſt plus prochain que l'argent.

Croyez qu'il eſt preſque néceſſaire de connaître les hommes pour connaître les ſuiſſes, *car* aujourd'hui rien ne reſſemble plus à un homme qu'un ſuiſſe. Il en eſt même, comme vous voyez, qui commencent à ſe former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vîte vos torts, *car* c'eſt le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et ſurtout qu'on vous garde le ſecret.

Conſolez-vous auſſi le plutôt que vous pourrez, *car* rien n'eſt plus triſte que d'avoir du chagrin ; et pour vous conſoler, croyez que vous n'êtes ni le ſeul ni le premier qui ait été attrapé par le petit ſuiſſe ; *car* malheureuſement le malheur d'autrui conſole.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 de janvier.

1766. C'EST vous, Monſieur, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la ſtatue d'*Henri IV*. Je vous dois la réponſe que je fais à ces bonnes gens (*). Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés ; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de

(*) L'épître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poësie allobroge, venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux. 1766.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers, avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable *Henri IV* sur Ste *Geneviève*; ma passion pour ce grand-homme m'a peut-être emporté trop loin: je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi, je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

1766.

LETTRE CL.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 de janvier.

MONSIEUR,

Je fus bien agréablement surpris de recevoir, ces jours passés, la belle traduction que vous avez daigné faire de la Mort de César et de la tragédie de Mahomet.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre discours sur la tragédie, Monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poësie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain, et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnemens servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient

nos maîtres dans l'art du théâtre, comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des *Sophocle* et des *Euripide* pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne, qui devient encore plus belle sous vos mains. 1766.

Je ne puis finir, Monsieur, sans vous parler de vos iambes latins; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de *Térence*.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens de mon estime, mes sincères remercîmens, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

LETTRE CLI.

A M. CHRISTIN.

10 de janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez.

1766. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentimens sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras, très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste; car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous fesons tous les plus sincères complimens. *V.*

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de *Praslin*, ou M. le duc de *Choiseul*, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion, qui est devenue chez moi dominante, de vous voir médiateur à Genève. Je

crois bien que cette nomination ne ſera pas ſitôt faite. Le conſeil de Genève n'a écrit au roi et aux conſeils de Berne et de Zurich, que pour réclamer la garantie, et il eſt probable que ce ne ſera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur. 1766.

Je vous répète que ſi les petites paſſions ne s'étaient pas oppoſées à la raiſon, dont elles ſont les ennemies mortelles, les petites querelles qui diviſent Genève ſe ſeraient apaiſées aiſément. Je crus devoir faire lire un précis de la déciſion judicieuſe des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus ſagement penſé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propoſitions ſi raiſonnables, lorſque M. *Hénin* arriva. Je ſentis qu'il était de la bienſéance que je lui remiſſe toute la négociation, et que mon amour propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choſes ſe ſont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, ſans qu'on puiſſe reprocher à M. *Hénin* d'avoir négligé de porter les eſprits à la concorde.

M. *Hénin* paraît penſer, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour ſavoir en quels cas le conſeil des vingt-cinq de Genève doit aſſembler le conſeil général des quinze cents. C'était une queſtion de juriſprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient ſaiſi le nœud de la difficulté, et en avaient préſenté le dénouement.

Pluſieurs citoyens y ayant plus mûrement penſé, ſont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de

1766. leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat, tel que je l'avais lu, il y a plus d'un mois, à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix.

Il faut que *Jean-Jacques Rousseau* soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'Etat de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer *Calas*, que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si *Rousseau* l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de *Luxembourg*, et peut-être M. le prince de *Conti;* et, ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissention qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits; un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse comme celle de Vestphalie, aux dépens de l'Eglise. Je suis comme le vieux *Caton*, qui disait toujours au sénat : Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage.*

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLIII. 1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 de janvier.

PLUS vos lettres, Monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier, que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr; laissez reposer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant; il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce de théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue dont il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est-là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers sont pour la lecture. Esther est divinement écrite,

1766. et ne peut être jouée; le ſtyle de Rhadamiſte eſt quelquefois barbare; mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réuſſira toujours. Je ne ſais ſi je me trompe, mais j'aurais ſouhaité que *Virginie* n'eût point eu trois amans; j'aurais voulu que l'état d'eſclave, dont elle eſt menacée, eût été annoncé plutôt, et que cet aviliſſement eût fait un beau contraſte avec les ſentimens romains de cette digne fille; qu'elle eût traité ſon tyran en eſclave, et que ſon père l'eût reconnue pour légitime à la nobleſſe de ſes ſentimens. Je voudrais que le doute ſur ſa naiſſance fût fondé ſur des preuves plus fortes qu'une ſimple lettre de ſa mère.

La conſpiration contre *Appius* ne me paraît point faire un aſſez grand effet, elle empêche ſeulement que l'amour n'en faſſe. Les intérêts partagés s'affaibliſſent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans *Virginius* un ſimple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraſte de la tyrannie inſolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuſe.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juſte défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, Monſieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire: un mot, quoique jeté au haſard et mal à propos, fait ſouvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes penſées que je ne le ſuis de juger votre ouvrage. Agréez l'eſtime infinie que je vous dois, et les ſentimens d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je ſupprime les complimens inutiles. *V.*

LETTRE CLIV. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de janvier.

OUI, mes divins anges, il faut abſolument que vous veniez, ſans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. *Hénin* vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous poſſéder à la campagne. Je vous avertis que tout le tripot de Genève et les députés de Zurich et de Berne déſirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fuſil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorſqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Perſonne aſſurément n'y eſt plus propre que vous.

Je ſens combien il vous en coûterait de vous ſéparer long-temps de M. le duc de *Praſlin;* mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou ſix ſemaines tout au plus. M. *Hénin* vous enverra tout le procès à juger, avec ſon avis et celui des médiateurs ſuiſſes. Ce ſera encore un grand avantage de pouvoir conſulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas beſoin de les conſulter. Lorſqu'enfin M. le duc de *Praſlin* aura approuvé les lois propoſées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaiſir.

1766. M. *Hénin* signera après vous, non-seulement le traité, mais l'établissement de la comédie. Ce qui reste dans Genève de pédans et de cuistres du seizième siècle, perdra ses mœurs sauvages. Ils deviendront tous français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs. Ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. *Hénin* est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise; il est plein d'esprit et de grâces, très-instruit, conciliant, laborieux et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très-content de sa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au Dictionnaire philosophique, ni aux Lettres des sieurs Covelle et Beaudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les *Frérons*, mais que l'innocence ne craint rien; que non-seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que, s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait, comme St *Augustin* s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué. *V.*

LETTRE CLV. 1766.

AU MEME.

17 de janvier.

JE vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéramens que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentimens dans l'explication des lois. Quoique j'aye remis à M. *Hénin* la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de *Jean-Jacques*, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un

1766. conseiller du nom de *Tronchin*, la veille de l'arrivée de M. *Hénin*.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de *Praslin*. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur ; M. *Hénin* le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'*Harcourt* est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance ; mais M. le duc de *Praslin* sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*. Je ne puis pas répondre que la fréronaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes ; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit, si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante et douze ans,

à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentimens et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal. 1766.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLVI.

AU MEME.

20 de janvier.

VOILA donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissemens. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de *Praslin* nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement, projeté avec les fermes générales, réussisse, qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie;

1766. qu'ils puiſſent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, ſans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des ſujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné ſur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* voudra bien concourir à un deſſein ſi avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être preſque ruiné à bâtir un château dans ces déſerts.

Je ne ſaurais finir ſans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaiſanteries de M. *Beaudinet*, et de M. *Montmolin*. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuiſtres du ſeizième ſiècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du ſiècle préſent; ils ont l'eſprit juſte, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à préſent de pays où l'on ſe moque plus ouvertement de *Calvin* que chez les calviniſtes, et où l'eſprit philoſophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de ſe paſſer à Genève. Un peuple tout entier s'eſt élevé contre ſes magiſtrats, parce qu'ils avaient condamné le *Vicaire ſavoyard;* il n'y a point de pareil exemple dans l'hiſtoire, depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au Dictionnaire philoſophique ſont publiquement connus. Je ſais bien qu'on a inſéré dans ce livre pluſieurs paſſages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus reſponſable de cette compilation dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je ſerais cité quelquefois. Si on avait l'injuſtice barbare de me perſécuter pour des livres que je n'ai point faits et que je déſavoue hautement

hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchans; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de *Praslin*, et pour insulter à ma vieillesse. 1766.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. *Hénin*, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de *Praslin;* on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie. Ce n'est pas comme dans le canton de Shwitz, où l'on se donne cent coups de bâtons pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, sous les ailes de nos anges.

1766.

LETTRE CLVII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de janvier.

MON cher frère, je souhaite la bonne année à madame *Calas* par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de *Sirven*. Le véritable *Elie* n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Platon était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes! Les Romains, plus sages que vous, n'ont pas persécuté *Lucrèce*. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que *Cicéron*, et il a été consul; mais il n'avait pas affaire à des Velches. Il convient à des Velches que *Fréron* s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils

verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage, dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre *Jupiter* du ciel pour arranger une fourmillière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de *Calvin*, où l'on brûla autrefois *Servet*, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé le *Vicaire Savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit, quand on a brûlé le poëme de *la loi naturelle*. 1766.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée ? comment vous portez-vous? Je n'en peux plus ; je me résigne, et je vous aime. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

22 de janvier.

J'AI fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*. Elle m'a fait un très-grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'énorgueillis de lui appartenir de si près. Si *Isabelle* revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède ; mais si la petite *Geneviève* de Nanterre revenait, elle me traiterait

1766. fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers (*), M. *Dupuits* et père *Adam* les portèrent à Genève sans m'en rien dire ; ils furent imprimés sur le champ dans la ville de *Calvin ;* ils l'ont été dans le quartier de *Geneviève* à Paris; et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. *Souflot*, et peut-être avec les dévots de la cour ; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour *Henri IV*. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte *Geneviève* pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausane des pièces concernant les *Calas*. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de *Calas* est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père *Corneille* est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire ; il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur *Tronchin* doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de *Florian*

(*) Epître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié. 1766.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons pour ne pas venir à Genève extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de *Grosley;* mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite; et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne

1766. me souviens plus si je vous ai mandé que M. *Dupuits* et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement donner à Genève des copies de cette guenille ; on l'imprima sur le champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Paris. *Fréron* dira que je suis un impie et un mauvais poëte, les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances* ? L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non-seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostof qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre : *La tolérance est établie chez nous, elle fait loi de l'Etat, et il est défendu de persécuter.*

Pourquoi faut-il que ma *Catherine* ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer glaciale ? Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si *Catherine* y était ; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi ; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand *Tronchin* ? je vous répondrai, personne ou le premier venu ; cela est absolument

égal à mon âge ; mon mal n'eſt que la faibleſſe avec laquelle je ſuis né, et que les ans ont augmentée. *Eſculape* ne guérirait pas ce mal-là ; il faut ſavoir ſe réſigner aux ordres de la nature. 1766.

Rouſſeau eſt un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais aſſez de crédit pour le perſécuter, et que j'avais abuſé de ce prétendu crédit. Il s'eſt imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais ſon *Héloïſe* pitoyable, ſon *Contrat ſocial* très-inſocial, et que je n'eſtimais que ſon *Vicaire ſavoyard* dans ſon *Emile ;* il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le ſingulier de toute cette affaire-ci, c'eſt que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inſpirée par *Jean-Jacques* au peuple de Genève, que j'avais engagé le conſeil de Genève à donner un décret de priſe de corps contre *Jean-Jacques*, et que la réſolution en avait été priſe chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à *Tronchin*, il vous mettra au fait ; il vous fera voir que *Rouſſeau* eſt non-ſeulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il eſt le plus mal-honnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conſeil de Genève pour démentir ſolennellement toutes ces horreurs, et peut-être je ſuccomberai à cette tentation ; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les ſyndics de la nobleſſe et du tiers état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorſqu'ils ſurent qu'il y

1766. avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

25 de janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris, la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais surement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de *Gallitzin* en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois contre la chimère absurde des *deux puissances*. Elle me dit qu'un évêque de Rostof, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand *Tronchin* ne vous apporte rien, parce

que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vîte épuisés. *Bourſier* jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19. *Fauche* n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition. 1766.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce ſont des pièces du procès, qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de *Rouſſeau* ſur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart ſont alluſion à des aventures de Genève, dont perſonne ne ſe ſoucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiſeries. Je ſuis accoutumé à la calomnie, comme vous ſavez.

Je ne ſaurais finir ſans vous parler de Ste *Geneviève*. Il eſt bon d'avoir des ſaints, mais il eſt encore mieux de ſe réſigner à DIEU. Il eſt utile même que le peuple ſoit perſuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la ſainte de Nanterre. C'eſt le ſentiment de tous les théologiens raiſonnables et de tous les honnêtes gens éclairés. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes des lettres de MM. *Covelle* et *Beaudinet*, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. *Beaudinet*, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez de plus que ce souverain lui écrit souvent, et que M. *Beaudinet*, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne, et que l'on commence même à penser en Bohème et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour, depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte *Geneviève* ne se mêle pas de nos affaires. On

aurait bien raiſon alors de penſer que les Velches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin; car l'opinion gouverne le monde, et les philoſophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes. 1766.

Il eſt vrai qu'il y a un certain ordre de perſonnes auxquelles on donne une éducation bien funeſte; il eſt vrai qu'on combattra la raiſon autant qu'on a combattu les découvertes de *Newton* et l'inoculation de la petite vérole; mais, tôt ou tard, il faut que la raiſon l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous ſupplie de m'avertir ſi jamais il paſſe quelque idée triſte dans la tête de certaines perſonnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti ſur le champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur *Tronchin*. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puiſſe être, DIEU m'eſt témoin combien je vous regretterai. On dit que c'eſt M. le chevalier de *Beauteville;* on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix; étant d'ailleurs ambaſſadeur en Suiſſe, il eſt preſque ſur les lieux, et doit connaître parfaitement le tripot de Genève.

Reſpect et tendreſſe. *V.*

1766.

LETTRE CLXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de janvier.

Je me jette à vos genoux, Madame. Je vois par votre lettre du 6 de janvier, qui ne m'eſt parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je ſerais déſeſpéré de vous cauſer la plus légère affliction. Vous ſentez bien que, dans la ſituation où je ſuis, je ne dois donner aucune priſe à la calomnie : vous ſavez qu'elle ſaiſit les choſes les plus innocentes pour les empoiſonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieilleſſe ni des maux qui l'accablent, et qui me perſécuteraient au-delà du tombeau ; mais je ſuis pleinement raſſuré par votre lettre ; et vous avez dû voir, par ma dernière, avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur eſt plein de vous, il eſt continuellement ſenſible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous ſera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus, par ma dernière lettre, combien je ſuis éloigné de quelques philoſophes modernes qui oſent

nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel. 1766.

Ce n'était pas ainsi que pensaient *Newton* et *Platon*. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands-hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre-humain pour la sureté des princes, pour la tranquillité des Etats, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux; et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, Madame, que, de toutes les amitiés, la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent; je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre ame se peint toute entière dans tout

1766. ce qui vous passe par la tête : c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte : tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, Madame, parce que j'aime le vrai: en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre élémens.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, Madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois d'*Henri IV*, je ne veux pas me brouiller avec sainte *Geneviève*. *V.*

LETTRE CLXIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 de janvier.

J'AI tardé bien long-temps à vous répondre, Monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux et sur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue, est de dicter mes sentimens. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un

froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de *la Chabalerie*, vous ne vous empreſſiez pas trop de les quitter pour nos déſerts. Madame votre ſœur mérite aſſurément la préférence ſur moi; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaiſſance poſſible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reſte de la famille *Corneille*, père, fille et petite-fille; vous trouverez madame *Denis*, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre Virginie. Nous raiſonnerons de tout cela, quand j'aurai la force de raiſonner; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends et je vous recevrai comme je vous écris, ſans cérémonie. *V.* 1766.

LETTRE CLXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1 de février.

Je vous aſſure, Monſieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les *Sirven*. J'étais accablé de maux, ils ont tous été ſuſpendus. J'ai envoyé chercher le bon *Sirven*; je lui ai remis ces belles armes avec leſquelles vous défendez ſon innocence;

1766. il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions ; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation ; il paraphera toutes les pages, ses filles les parapheront aussi ; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire ; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats ; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, Monsieur, que je paye tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez, avec tant de courage, en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie, que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont, à la vérité, bien sots et bien fous ; mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne, qui ne sont pas bigots ; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord ; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur ; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté ; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original ; mais, en attendant,

il

il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent, pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des *Calas;* le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressans. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art; vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les *Calas* sont de beaux morceaux d'éloquence, celui-ci est un effort du génie. 1766.

Je vois que vous avez envie de rejeter, dans les notes, quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence, qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de *Cicéron*, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends *Sirven* avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

AU MEME.

Du 3 de février.

Les *Sirven* arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse, par la poste, à M. *Héron*, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. *Damilaville*,

1766. afin que, s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de *Beaumont*. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de *la Voute* pour les comédiens. Je les supplie très-humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très-habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma *Catherine* vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très-bons politiques; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant. On dit M. le chevalier de *Beauteville* malade; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. *Cromelin* est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de

quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc ; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoye chercher pour une querelle d'auteur ; car c'est-là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des *Sirven*, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'*Elie de Beaumont ;* je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme ; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les *Sirven :* vous m'aiderez. 1766.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 de février.

MONSIEUR,

Vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien ; je vous dois autant de remercîmens que d'éloges ; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire, sans correctif, le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome ?

1766. Premièrement, je ne vois point de loi expreſſe, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent, eſt au titre 2 du livre II du digeſte. Cette loi ne fait point partie des lois romaines; ce n'eſt qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'eſt *Ulpier* qui cite cet édit, ſans dire à quelle occaſion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. *Ulpier* eſt, chez les Romains, ce que ſont, chez les Velches, *Carondas*, *Rebuffe* et autres, qu'on n'a jamais pris pour des légiſlateurs.

2°. Il n'y a aucun juriſconſulte romain, ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies ſur les théâtres conſtruits par les conſuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obſcurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit, rapporté au livre II du digeſte, parle de l'infamie attachée à ceux qui *in ſcenam prodeunt*, la loi de *Valentin*, qu'on trouve au titre 4 du livre I du code, donne le ſens précis de la loi du préteur, citée au digeſte. Elle dit: *Mimæ, et quæ ludibrio corporis ſui quæſtum faciunt.* &c. Les mimes et celles qui proſtituent leur corps, &c.

Or, certainement, les acteurs qui repréſentaient les pièces de *Térence*, de *Varus*, de *Sénèque*, n'étaient ni des mimes, ni des danſeuſes de corde qui recevaient des ſoufflets ſur le théâtre pour de l'argent, comme *Théodore*, femme de *Juſtinien*, qui fit ce beau métier avant que d'être imperatrice.

3°. La loi du même code, au titre *de lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une

femme libre, et même une ſervante, à monter ſur la ſcène. Mais ſur quelle ſcène? et puis, n'eſt-il pas également défendu de forcer une femme à ſe faire religieuſe? 1766.

4°. L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infames, et les chaſſe de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des ſciences eſt déclarée infame par les lois romaines? Il eſt évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de mimes, ils n'entendaient pas nos acteurs. La choſe eſt ſi évidente que, par la loi de *Théodoſe*, d'*Arcadius* et d'*Honorius : Si quis in publicis porticibus* (livre II, titre 36), il n'eſt défendu qu'aux *pantomimes et aux vils hiſtrions d'afficher leurs images dans les lieux où ſont les images des empereurs.* La ſource de la mépriſe vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui feſaient profeſſion de l'art auſſi utile qu'honnête de repréſenter les tragédies et les comédies.

5°. Loin que cet art, ſi différent de celui des hiſtrions et des mimes, fût mis au rang des choſes déshonnêtes, il fut compté preſque toujours parmi les cérémonies ſacrées. *Plutarque* eſt bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que *Theſpis*, au temps des vendanges, promenait, ſur un tombereau, des ivrognes barbouillés de lie, qui amuſaient les payſans par des quolibets. Si les ſpectacles avaient commencé ainſi dans la ſavante Gréce, il eſt indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques; ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans leſquelles on chantait les louanges des dieux : la

1766. moitié de la pièce était composée d'hymnes. *Plutarque* nous apprend que cette institution vient de *Minos ;* ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. *Montesquieu*, qui se trompe presque à chaque page, regarde comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége ; et il fallut toute l'éloquence de *Démosthène* (dans sa seconde *Olynthienne*) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. *Eschine*, magistrat d'Athènes, fut auteur ; *Paulus* fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très-faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talens de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs et de peintres que des grecs

ou des africains pris à la guerre. *Térence*, *Epictète*, furent eſclaves. Mais, de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talens à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne puſſent ſignaler les leurs. 1766.

Je ne puis comprendre comment M. *Huern* a pu dire que *Roſcius n'était pas citoyen romain; que Cicéron, ſon orateur adverſe, employa contre lui les lois de la république, ſa naiſſance et la vénalité des ſpectacles, et que Roſcius n'eut rien de ſolide à lui oppoſer.* Comment peut-on dire tant de ſottiſes, en ſi peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la ſociété, et dans l'ordre de la religion, par le ſecours d'une littérature agréable et intéreſſante*? Ce pauvre homme a trop nui à la cauſe qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que *Cicéron* plaida pour *Roſcius*, au lieu d'être ſon avocat adverſe; qu'il ne s'agiſſait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? *Cicéron* dit que *Roſcius* fut toujours très-libéral et très-généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de ſeſterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Eſt-ce-là un eſclave? *Roſcius* était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Pluſieurs chevaliers romains exercèrent leurs talens ſur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui deſſervaient le temple d'*Auguſte* à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorſque le chriſtianiſme prit le deſſus, on s'éleva contre les théâtres conſacrés aux dieux. St *Grégoire* de Nazianze leur oppoſa des tragédies tirées de l'ancien et du nouveau *Teſtament*. Cette mode barbare paſſa en Italie; de-là, nos myſtères: et ce terme de *myſtère* devint tellement propre aux pièces de théâtre,

1766. que les premières tragédies profanes, que l'on fit dans le jargon velche, furent auſſi appelées *myſtères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, Monſieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiſelle puiſſe repréſenter ſur le théâtre*, &c. ; cette clauſe choquerait la nobleſſe du royaume. Il ſemblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens ; une telle déclaration ſerait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permiſſion, ſans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'eſt point du tout prouvé que *Floridor* fût gentilhomme. Il ſe vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favoriſa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs ſe dire hiſtoriquement, ne peut ſe dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, Monſieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez. J'inſiſte ſur l'infamie prononcée contre les mathématiciens ; cet exemple me paraît déciſif. Nos mathématiciens, nos comédiens ne ſont point ceux qui encoururent quelquefois, par les lois romaines, une note d'infamie ; certainement cette infamie qu'on objecte, n'eſt qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous eſtime. Agréez les reſpectueux ſentimens de votre, &c.

LETTRE CLXVII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

Je reçus hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de *Baral*, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même mépriſe, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'*Elie* pour les *Sirven*, et qu'ils le protégeront de toute leur puiſſance. Cette affaire agite toute mon ame; les tragédies, les comédies, le tripot, ne ſont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracaſſeries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'*Elie* fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils ſavaient le français. Les coups que l'on porte au fanatiſme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaiſe un peu, et que je revienne au mémoire de M. de *la Voute*, en faveur du tripot. Je crois qu'il réuſſira; mais voudra-t-il bien faire uſage de mes remarques? Je les croirai bien fondées juſqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable

1766. que le roi dise, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand je reçus une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de *Saint-Florentin* qui demande une collecte pour nos soldats qui sont esclaves à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme; il demande environ huit cents mille francs pour deux cents esclaves : cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie; cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici *Pierre Corneille;* mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neiges n'ont pas encore permis à M. de *Chabanon* de venir chercher sa Virginie.

Je me mets au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CLXVIII. 1766.

A M. CONTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 de février.

JE reçus hier, Monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire (*); il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de *Butturlin*, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des *Frérons* et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de DIEU. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir

(*) Il est intitulé : *Pensées de Voltaire.*

1766. aucun mérite. Croiriez-vous, Monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée ; c'est appeler *Quesnel* moliniste. Chaque siècle a ses vices dominans; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai que jamais on n'a dit tant de mal de *Bayle* que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage, poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé *Desfontaines*, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute-philosopher* du célèbre *Barclai*, évêque de Cloîne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloîne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce *Desfontaines* a eu des successeurs encore plus ignorans et plus méchans que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, Monsieur, si madame de *Butturlin*, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de *Voronzof* que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haie; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CLXIX. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de *Praslin* ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de *Beauteville ;* la convenance y est toute entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangemens qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de génevois sont dans ma censive ; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de *Praslin* qu'il ait la bonté de me recommander à monsieur l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. *Hénin*, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament, de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets ; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république, que le petit conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les

1766. autres corps en feraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables ; mais auſſi, il ſerait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conſeil général ſelon ſes caprices.

Il eſt très-vraiſemblable que les médiateurs, éclairés et ſoutenus par M. le duc de *Praſlin*, fixeront les cas où le conſeil général, qui eſt le véritable ſouverain de la république, devra s'aſſembler. J'oſe eſpérer que les médiateurs, étant garans de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la néceſſité ou de l'inutilité d'aſſembler le conſeil général. L'ambaſſadeur de France en Suiſſe, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence ſur les opinions de Zurich et de Berne, ſe trouvera le chef perpétuel d'un tribunal ſuprême qui décidera des petites conteſtations de Genève.

Il me ſemble que c'eſt l'idée de M. *Hénin*. Lorſque, dans les occaſions importantes, la plus nombreuſe partie des citoyens qui ont voix délibérative au conſeil général, demanderont qu'il ſoit aſſemblé, le conſeil des vingt-cinq, joint au conſeil des deux cents, ſera juge de cette réquiſition en premier reſſort; monſieur l'ambaſſadeur de France, l'envoyé de Berne et le bourgmeſtre de Zurich, ſeront juges en dernier reſſort, et ils prononceront ſur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il eſt très-vraiſemblable, Genève ſera toujours ſous la protection immédiate du roi, ſans rien perdre de ſa liberté et de ſon indépendance.

On eſpère que cette protection pourra s'étendre

jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les molestе vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des grâces que sa Majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquens et considérables, les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère. 1766.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non-seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. *Hénin* et M. *Fabry* croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'aviliſſement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable; je l'avoue, mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de *Praslin*, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes et mon très-respectueux attachement.

1766. *N. B.* Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié*. *Addisson* prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit : *Louis XIV* et monseigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de février.

Il y a un mois, Madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours ; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas ; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne ; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systêmes n'en savaient pas plus que moi ; mais ils sont tous les importans, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs, dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage.

L'étude

L'étude des choſes qui ſont ſi fort au-deſſus de nous, rendent les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux ; et, quand on a le plaiſir de ſe perdre dans l'immenſité, on ne ſe ſoucie guère de ce qui ſe paſſe dans les rues de Paris. 1766.

L'étude a cela de bon, qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oiſiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens, d'un bout de la ville à l'autre. Ainſi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, aſſiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refuſant le ſervice, j'ai paſſé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas auſſi, Madame ? ne vous vient-il pas auſſi quelquefois cent idées ſur l'éternité du monde, ſur la matière, ſur la penſée, ſur l'eſpace, ſur l'infini ? Je ſuis tenté de croire qu'on penſe à tout cela quand on n'a plus de paſſions, et que tout le monde eſt comme *Matthieu Garo* qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne paſſez pas votre temps à méditer, quand vous êtes ſeule, je vous envoie un petit imprimé ſur quelques ſottiſes de ce monde, lequel m'eſt tombé entre les mains. Je ne ſais s'il vous amuſera beaucoup ; cela ne regarde que *Jean-Jacques Rouſſeau* et des poliſſons de prêtres calviniſtes.

L'auteur eſt un goguenard de Neuchâtel, et les plaiſans de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître inſipides ; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de

1766. *Mazarin* disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parens et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, Madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président *Hénault* que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentimens pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. *Crawford;* je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de février.

J'AI donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième* (*). C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas *J. B. Colbert.*

(*) Les articles *vingtième* et *population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. *Damilaville* qui les attribuait à feu M. *Boulanger*.

Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de *Louis XIV*, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitans, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de *Sulli* n'avait point de *Louvois* qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. *Boulanger*. 1766.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de *Beaumont*. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes: il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se rempliſſent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très-bien fait d'écarter cette vermine; mais *Cramer* est la victime d'une mépriſe singulière, à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires* en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés

1766. de moi, et il envoyait en France des supplémens de *Corneille* et d'autres œuvres permises. On s'est trompé, on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

LETTRE CLXXII.

AU MEME.

26 de février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *population*; j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans *le Vingtième*. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre-humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talens; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous fussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent pour sujet de leurs prix d'en trouver la cause et le remède. Ils disent

que c'eſt la France qui eſt le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion. 1766.

Vous voyez que chacun ſe plaint, et peut-être fort injuſtement. Le dénombrement du canton de Berne ſe monte à 375000 ames; et, quand toute la Suiſſe fit ſa grande émigration, du temps de *Céſar*, le tout ſe montait à 365000. Mais il y a du plaiſir à ſe plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps eſt dur.

Vous ne me dites plus rien de *Bigex*, vous ne me parlez plus de ce que vous me deſtiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'oſe me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embraſſez pour moi tendrement *Platon* et *Protagoras;* dites les choſes les plus tendres à M. de *Beaumont*. Ma ſanté eſt toujours fort chancelante; je n'ai plus d'eſtomac; il me reſte un cœur qui vous aimera juſqu'au dernier moment. *Ecr l'inf.*

LETTRE CLXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

MON COLONEL, MON PROTECTEUR *MESSALA*,

C'EST pour le coup que je me jette très-ſérieuſement à vos pieds; ayez la bonté de lire juſqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'eſt vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'eſt vous qui avez marié mademoiſelle *Corneille*, et qui avez tiré ſon père de

1766. la misère, par les générosités du roi, et les vôtres, et celles de madame la ducheſſe de *Grammont*.

C'eſt par vous que mon déſert horrible a été changé en un ſéjour riant, que le nombre des habitans eſt triplé ainſi que celui des charrues, et que la nature eſt changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus ſur moi, vous ſavez que je ne vous ai rien demandé que pour des génevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rouſſeau ſeul a troublé la paix de Genève et la mienne; *Jean-Jacques*, le précepteur des rois et des miniſtres, qui a imprimé, dans ſon *Contrat inſocial*, qu'*il n'y a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues; Jean-Jacques* qui veut que l'héritier du royaume épouſe la fille du bourreau, ſi elle eſt jolie; *Jean-Jacques* qui s'imagine follement que j'avais engagé le conſeil de Genève à le proſcrire; *Jean-Jacques* qui s'appuya d'un colonel réformé au ſervice de Savoie, et penſionnaire d'Angleterre, nommé M. *Pictet*, pour commencer, ſur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Génevois, honteux d'un ſi impertinent ſujet de diſcorde, n'ont oſé avouer cette turpitude à M. le chevalier de *Beauteville;* et moi, qui ne peux ſortir et qui paſſe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu inſtruire monſieur l'ambaſſadeur de ces fadaiſes, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de *Montpéroux*, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'Etat pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens vinrent me trouver : je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage. 1766.

M. *Hénin* arriva ; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs ; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'Etat. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires ; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève ; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-persuadé, mon protecteur, qu'à

1766. mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries génevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de *Beauteville* votre décrépite marmotte qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'ame.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie ? pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une ame, et je n'en sais encore rien. *V.*

Ah ! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de *Beauteville* à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous, à l'amiable; mais....

LETTRE CLXXIV. 1766.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1 de mars.

Je vous conjure, Monsieur, de n'avoir pas tant raison ; je vous demande en grâce de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très-certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome ; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion ; que ni *Roscius* ni *Aesopus* ne furent infames. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain ; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. *Apulée*, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique et le mime ; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne ; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus ;* il paraissait pieds nuds, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso*, dit *Cicéron*, *De oratore*.

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête ? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, Monsieur, du titre *Mathematicos* ? On déclare les mathématiciens infames sous les empereurs romains, mais on n'entend pas les mathématiciens véritables ;

1766. on n'entend que les aſtrologues et les devins. Ainſi, par ceux qui montaient ſur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui repréſentaient la Médée d'*Ovide*. Enfin, nous ſommes accuſés, ne nous accuſons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, Monſieur, faire quelque uſage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre *Andréini* qui fut enterré avec beaucoup de pompe? Pardonnez, Monſieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, ſa délicateſſe ſur la cauſe que vous daignez défendre; il eſt bien juſte que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui repréſentent des pièces de théâtre; les tragédies ſurtout ne ſont jouées que par des académiciens. Enfin, je ſoumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remercîmens, ainſi que les ſentimens de la plus vive eſtime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux arts, et auquel j'ai conſacré une partie de ma vie. Soyez bien perſuadé, Monſieur, de la tendre et reſpectueuſe reconnaiſſance de votre &c. &c.

LETTRE CLXXV. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de mars.

Je fais auſſi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une ſeconde lettre à M. *Jabineau* pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choſes eſtimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes ; et, ſi cette différence n'eſt pas aſſez marquée, j'ai prié monſieur *Jabineau* de ne pas inviter lui-même le conſeil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cauſe. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il eſt arrivé qu'on a adreſſé cette lettre à M. *Gaillard*, auteur de l'*Hiſtoire de François I.* Il ſera bien étonné qu'au lieu de le remercier de ſon *Hiſtoire*, je lui cite le code et le digeſte.

Me permettrez-vous, mes généreux anges, de vous adreſſer ma lettre pour M. *Gaillard* qui demeure rue du Cimetière Saint-André-des-Arts. Je tâche, dans cette lettre, de réparer la mépriſe, et je le prie de renvoyer à M. *Jabineau de la Voute* celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaiſir en m'apprenant que M. le duc de *Praſlin* ne déſapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même ſentiment que M. *Hénin*.

1766. La différence des religions ne mettra jamais d'obſtacles aux acquiſitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis; c'eſt ce que je vous prie inſtamment de dire à M. le duc de *Praſlin*. Les Génevois ne ſont point aubains en France; ils jouiſſent de tous les priviléges des Suiſſes. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des *Cramer* voulait acheter la terre de Tourney, et était prêt de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers; et, s'ils n'ont pas conclu le marché, c'eſt uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et ſurtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général, les Génevois n'aiment point la France, et le moyen de les ramener, ce ſerait de leur procurer des établiſſemens en France, ſuppoſé que le miniſtère juge que la choſe en vaille la peine.

J'eſpère que bientôt M. *Cromelin* ſe ſera chargé de ſolliciter la protection de M. le duc de *Praſlin* pour le ſuccès de ce projet qui ſera auſſi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif qui eſt aſſez obſcur, et que vous entendez ſi bien, je penſe toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de *Praſlin* qui, par là, deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites diſputes éternelles, ſeront obligés de s'en rapporter aux médiateurs qui ſeront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que ſuivant les vues du miniſtère de France.

Après avoir fait le petit juriſconſulte et le petit politique, il faut parler du tripot. Le jeune ex-jéſuite a toujours de grands remords d'avoir choiſi un ſujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas aſſez

à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvemens, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du fracas. M. de *Chabanon* m'a fait lire Virginie et Eponine; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième; mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal *Mazarin* un général houroux (*); sans cela on ne tient rien. 1766.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

5 de mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'*Adam* avait prêché *Eve;* et qu'au sortir du sermon *Eve* le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du Gustave de *la Harpe*. Vous savez que

(*) Les Italiens prononcent la diphthongue *eu* en *ou*.

1766. je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource ; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que *Protagoras* se marie à mademoiselle de l'*Espinasse* ? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que *Platon* n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie d'Henri IV, par *Collé*. Quoique je n'aime point à voir *Henri IV* en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais surtout *écr. l'inf.*

LETTRE CLXXVII.

AU MEME.

12 de mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. *Boulanger*, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait ; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances.

L'article *unitaire* est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens : ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains. 1766.

Vous m'avez fait un très-beau présent en m'envoyant la réponse du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. *Marin* m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que *Changuion* a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif :* c'est un bouclier contre les flèches des méchans.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'*Alembert ;* et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Le petit discours qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les *Sirven*, n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

1766.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, le 12 de mars.

QUATRE personnes, Monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume, que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que, s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre *Esculape-Tronchin* et *Harpagon-Astruc;* mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est très-loin d'avoir l'esprit juste ; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très-mal. Vous savez sans doute que le livre *De la prédication*, ou contre la prédication, est de

de l'abbé *Coyer*. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera. 1766.

Vous allez donc à la Pentecôte à Ornoi. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant St *Augustin*, dans son sermon 125 : *Quarante jours figurent évidemment la vie présente; dix jours, la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi.* Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans *Augustin*, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de mars.

Je suis enchanté, Madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre; je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes

1766. différent si prodigieusement, ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfans, aussi les aiment-ils; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister, aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute, est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, Madame? Il me semble qu'elle est consolante; elle détruit toute superstition, elle rend l'ame tranquille; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une ame éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là; c'est un instinct qui était nécessaire au genre-humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, Madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables, elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne

craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusemens et les affaires. 1766.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'ame. Il me vient très-souvent, entre mes rideaux, des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et, s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, Madame; conservez au moins votre santé; c'est-là une chose nécessaire à tout âge et à tout état; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une ame selon mon cœur, à laquelle je serai très-tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

1766.

LETTRE CLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jéſuite vint hier chez moi le viſage tout enflammé,

Et tout rempli du Dieu qui l'agitait, ſans doute.

Il m'apporta ſon drame, je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque choſe me parut à ſa place; et ce qui me paraiſſait froid auparavant, me feſait une très-grande impreſſion. Le ſtyle m'en parut plus animé, plus pur et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et feſait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je ſuis un peu aveugle, nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jéſuite n'a point de dents, mais il a de l'ame; et, ayant le cœur ſur les lèvres, il arrive que ſes lèvres font à peu-près l'effet des dents, et qu'il prononce aſſez bien. Madame *Denis* fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, diſait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers ſoient coulans. — Ah, Madame! — Qu'ils ſoient

forts sans être durs. — Eh mais! est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture: il faut vîte transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, Madame; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, Monsieur, car dans cet intervalle il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, Madame, que je n'y manquerai pas. 1766.

Pendant cette conversation, M. de *Chabanon*, de son côté, mettait son plan au net; et M. de *la Harpe* viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de *Beauteville* avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de *Praslin* voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce que le roi a jouée au parlement; elle réussit beaucoup dans l'Europe.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais. *V.*

1766.

LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

19 de mars.

OH! que j'aime votre philosophie agissante et bienfesante! Il y a, dans le discours de M. de *Castilhon*, un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille; et c'est à peu-près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu Henri IV; je pense comme vous: mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher *Henri IV;* et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Voici une petite lettre pour *Laleu*, et une autre pour *Briasson* qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*. Les souscripteurs l'ont-ils? maître *Beaudet* s'oppose-t-il à la publication? Les *Beaudets* ne passeront pas les trois petits volumes de Mélanges. Il faudra du temps; il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

LETTRE CLXXXII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous ferez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont pour la plupart purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse; on vous enverra le tout, avec les noms des personnages, si vous êtes contens de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du tripot; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du tripot, ni de la rentrée, ni de l'imposante *Clairon*. Je ne vous dirai rien non plus de M. de *Chabanon;* je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges. *V.*

1766.

LETTRE CLXXXIII.

A M. MARIOTT, *à Londres.*

A Ferney, 28 de mars.

Votre lettre, Monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France, mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondemens; et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le grand-turc, les

rois d'Israël et les patriarches ; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais 1766.
seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'Etat de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté ; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'*Onan*, et les filles aux pâles couleurs !

Si vous voyez milord *Chesterfield* et milord *Littleton*, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût ; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis avec l'estime la plus respectueuse, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 30 de mars.

Vous allez être un peu surprise, Mademoiselle ; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. *Tronchin*, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'est une cure de paroisse. Un drôle de

1766. corps de prêtre du pays d'*Henri IV*, nommé *Doleac*, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazau. M. de *Villepinte* donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de *Villepinte;* si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que *Molière*, l'ennemi des médecins, obtint de *Louis XIV* un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier, nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous dispossassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire. (1)

Adieu, Mademoiselle; je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différens mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les mépriſiez. *V.*

(1) M. de *Voltaire* sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins, sans doute, pour engager mademoiselle *Clairon* à remonter sur le théâtre. Voyez ci-devant la lettre à M. *Jabineau*.

LETTRE CLXXXV. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 d'avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons; mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du *Caravage;* il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de *Roscius le Kain.*

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

1766. J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon hermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de *Taulès* et M. *Hénin;* il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et très-accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collégues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentemens dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'*Olivet* sur *Racine*. Mon aîné est un peu vétillard, mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies. *V.*

LETTRE CLXXXVI. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends, par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous feiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que *Confucius* a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas

1766. peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de *Nestorius* ou de *Cyrille*, d'*Eusèbe* ou d'*Athanase*, de *Janſénius* ou de *Molina*, de *Zuingle* ou d'*Oecolampade*. Et plût à Dieu qu'il n'y eut jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthelemi. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfans trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de *Cramer* à M. de *la Harpe*. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédie, mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par monsieur *Thomas*. Surement on fait examiner secrétement le *Dictionnaire des sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidelle? faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le payement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires que M. *Bourſier* m'a remis

pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adreſſer un au prêtre de Novempopulanie. 1766.
Vous voyez que la juſtice de DIEU eſt lente, mais elle arrive : *Perſequitur pede pœna claudo.* Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il eſt bon de venger quelquefois la raiſon des injures des maroufles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en ſouciez guère. J'attends toujours quelque choſe de *Fréret.* On dit que ma nièce de *Florian* paſſera ſon temps agréablement à Ornoy : vous irez la voir; elle eſt bien heureuſe.

Adieu, mon très-cher ami; je vous embraſſe bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 d'avril.

J'AI montré au petit apoſtat la lettre de mes anges, et leurs judicieuſes obſervations. En vérité, ce pauvre jeune homme eſt à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais diſputer avec eux ſur un ou deux points, mais je ne veux pas ſonger à des coups d'épingle, lorſque je me meurs de la conſomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéreſſer dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui ſe vengent,

1766. n'arrachent point le cœur; c'eſt quand on ſe venge de ce qu'on adore, qu'on fait des impreſſions profondes et qu'on enlève les ſuffrages ; deux perſonnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maiſon eſt tellement conſtruite que je ne peux en ôter ce triſte fondement. Tout ce que je puis faire, c'eſt de dorer et de vernir les appartemens, et de les dorer ſi bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Ecrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres, afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous ſoit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et néceſſaire ! On a bien de la peine avec les Velches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires, à Genève, d'un maudit livre intitulé : *la France détruite par M. le duc de...*; je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il ſe vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges, avec mon culte ordinaire.

LETTRE

LETTRE CLXXXVIII. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

Genève, le 13 d'avril.

Nous avons reçu, Monsieur, votre lettre du 6 d'avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela sera très-important pour nos affaires auxquelles vous daignez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de *Voltaire* qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargé de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse le recueil des lettres des sieurs *Covelle*, *Beaudinet* et *Montmolin*. En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très-authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur le champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très-sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

1766. On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre monsieur le chancelier et M. de *Fresne*, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de *Choiseul* reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de *Praslin* les garde, nous sommes également reconnaissans envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différens. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contens des médiateurs, et surtout de M. le chevalier de *Beauteville* qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres très-instruit, qui aime les arts; il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothéque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons DIEU des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre-humain. Le bas peuple

en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sageſſe et la vertu; il ſera contenu par l'exemple, qui eſt la plus belle et la plus forte des vertus. 1766.

Il eſt bien certain que les pélerinages, les prétendus miracles, les cérémonies ſuperſtitieuſes, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple ſeul en fait, et c'eſt la ſeule manière d'inſtruire l'ignorance des villageois. Ce ſont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il eſt certain, par exemple, que, ſi à Naples les ſeigneurs donnaient à DIEU la préférence qu'ils donnent à St *Janvier*, le peuple, au bout de quelques années, ſe ſoucierait fort peu de la liquéfaction dont il eſt aujourd'hui ſi avide; mais ſi quelqu'un s'aviſait à préſent de vouloir inſtruire ce peuple napolitain, il ſe ferait lapider. Il faut que la lumière deſcende par degrés; celle du bas peuple ſera toujours fort confuſe. Ceux qui ſont occupés à gagner leur vie, ne peuvent l'être d'éclairer leur eſprit; il leur ſuffit de l'exemple de leurs ſupérieurs.

Adieu, Monſieur; toute notre famille s'intéreſſe bien vivement à votre ſanté et à votre bien-être. Nous déſirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie, pour la perfection des mœurs et de la raiſon.

Nous ſommes avec les ſentimens les plus inaltérables,

Monſieur,

vos très-humbles et très-obéiſſans ſerviteurs,

LES FRERES BOURSIER.

1766.

LETTRE CLXXXIX.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de ſon aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique eſt de ſe bien porter. Il eſt certain que le travail forcé abrège les jours; mais vous conviendrez auſſi, mes anges, que la correſpondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe eſt plus agréable qu'une relation ſuivie avec des charpentiers de vaiſſeaux, et avec tous leurs agrès; c'eſt une langue toute nouvelle, et que je ſoupçonne d'être fort rebutante. Il me ſemble qu'un bénéfice ſimple de chef du conſeil des finances, avec cinquante mille livres de rente, eſt beaucoup plus plaiſant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'eſt beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaiſſeaux de lignes, ſans compter les frégates.

A propos de marine, le *Sextus Pompée* de mon petit ex-jéſuite était un très-grand marin; il déſola quelque temps ces marauds de triumvirs ſur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé ſon vaiſſeau tant qu'il a pu; mais il dit que ſa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'eſt qu'il a fourni des remarques aſſez

curieuſes ſur l'hiſtoire romaine, et ſur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amuſera quelques penſeurs; c'eſt à quoi il faut ſe réduire. 1766.

Mademoiſelle *Clairon* me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de *Louis XIII*. On ne ſonge pas, ce me ſemble, que, du temps de *Louis XIII*, les comédiens n'étaient pas penſionnaires du roi, et qu'il eſt contradictoire d'attacher quelque honte à ſes domeſtiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à ſon art que de l'exercer avec honte. De mille abſurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monſtrueuſes, à mon avis, eſt de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'exiſte actuellement dans l'Europe que par les beaux arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de *Beauteville*, tout grand partiſan qu'il eſt de la comédie; il y a deux ans que je ne ſors point de chez moi, et je n'en ſortirai que pour aller où eſt *Pradon*. Pour le peu que j'ai vu M. de *Beauteville*, il m'a paru beaucoup plus inſtruit que ne l'eſt d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la converſation, ſimple, naturel, mettant les gens à leur aiſe; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. *Hénin* eſt fort fâché de la retraite de M. le duc de *Praſlin* et de celle de M. de *Saint-Foix*. M. de *Taulès*, qui a auſſi beaucoup d'eſprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de *Chabanon* avec un plan, et ce plan me paraît prodigieuſement intéreſſant.

1766. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit Triumvirat qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de *Caveyrac*, le jour de la Saint-Barthelemi. Je lui ai proposé de donner les Vêpres siciliennes pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des nouveaux *Mélanges* de *Cramer*. Je me suis mis à rire à ces mots: *L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux trous! Vous me dites, Madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries.*

J'ai demandé à *Cramer* quel était l'original qui avait écrit tout cela? Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame *Denis* et moi, nous vous remercions d'avoir lavé la tête à *Pierre*. M. *Dupuits* n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très-avisée.

LETTRE CXC. 1766.

A M. MARMONTEL.

23 d'avril.

MON cher confrère, j'attends votre *Lucain*, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame *Geoffrin*? Cependant, quand la reine de Saba alla voir *Salomon*, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent; car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique

1766. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est inconteſtable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savans ; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Egypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*, ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos contes que tous ces fatras.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours ; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CXCI.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades ; consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoiselle *Clairon* ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque ou tout tombe. 1766.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'éloge du dauphin; mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voye évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que *Descartes* et *Gassendi* ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. *Bourfier*, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. *Bourfier* vous aime de tout son cœur; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CXCII.

AU MEME.

28 d'avril.

J'ÉTAIS donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de *Fréret*, qui est, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très-bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au châtelet, les procureurs et les notaires soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé par-tout des plus honnêtes gens d'une nation. 1766.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer monsieur le vice-chancelier par des clameurs injustes : ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est-là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des *Calas* et le mémoire de notre prophète *Elie* pour *Sirven*. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. de *Laleu* vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les *Sirven* seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se presser de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

1766.

LETTRE CXCIII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

LA lettre dont vous m'honorez, Monſieur, m'eſt précieuſe par plus d'une raiſon; je vois les progrès que l'eſprit, l'éloquence et la philoſophie ont faits dans ce ſiècle. On n'écrivait point ainſi autrefois, et à préſent les avocats généraux des provinces laiſſent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jéſuites, ce n'eſt qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'eſt auſſi en ſe formant le goût qu'on s'eſt défait des préjugés; je ne parle pas de Toulouſe où le fanatiſme règne encore, et où le bon goût eſt inconnu, malgré les jeux floraux; mais l'eſprit de la jeuneſſe commence à s'ouvrir à Toulouſe même; la France arrive tard, mais elle arrive; elle combat d'abord la circulation du ſang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation; elle finit par les admettre. Nous ne ſommes d'ordinaire ni aſſez profonds ni aſſez hardis. Notre magiſtrature a bien oſé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur ſource. Elle s'oppoſe à quelques irrégularités; mais elle ſouffre qu'on paye quatre-vingts mille francs à un prêtre italien pour épouſer ſa nièce; elle tolère les annates;

elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du saint-siége; enfin elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites, elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs. 1766.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, Monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. *Orphée*, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il fesait danser; non, mais il adoucissait les tigres: *mulcentem tigres et agentem carmine quercus*. La philosophie fait aimer la vertu, en fesant détester le fanatisme; et, si je l'ose dire, elle venge DIEU des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très-humbles remercîmens. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de *Gaumin*, imprimé en Allemagne, il y a cent ans; mais il y aura surement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse, jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est payen. *Sursum corda, ite missa est*, sont les formules des mystères de *Cérès*. Toute l'histoire de *Moïse* est prise,

1766. mot pour mot, de celle de *Bacchus*. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la prédication* est de l'abbé *Coyer*, qui voulait mettre dans des boutiques les *Montmorenci* et les *Châtillon*, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, Monsieur, un petit mot du roi de Prusse, qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas la Philosophie de l'histoire, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

LETTRE CXCIV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris*.

Ferney, le 2 de mai.

Vous faites très-bien, Monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Ornoi. La nature est retardée par-tout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme qui juge, sur le panégyrique du dauphin, que l'abbé *Coyer* est un athée, est apparemment une place aux petites maisons ; et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de *Beauteville* me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois : ils ne sont bons français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cu des citoyens. 1766.

Il n'y a pas long-temps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruque que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Ornoy, mon cher Monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de *Lalli*, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès ; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de *Lalli* et celui des *Sirven*, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de *la Chalotais*. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris.

1766. Je suis plus languedochien que jamais, mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitens blancs, bleus et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois; nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Ornoy, Messieurs; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir.

LETTRE CXCV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe de *Calas* au chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, madame *Calas* et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie. On se plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseau mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi je suis si

content

content d'avoir cette famille ſous mes yeux, que je pardonne tout et que je trouve tout bien. 1766.

Je conſole, autant que je puis, les *Sirven;* je leur fais eſpérer qu'ils auront inceſſamment le mémoire qui les juſtifie. Vous voyez ſans doute quelquefois M. *Elie*, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéreſſe à ſa ſanté. J'ai peine à croire qu'il ne réuſſiſſe pas dans cette affaire. Je penſe toujours que le conſeil lui ſera favorable. On n'eſt pas, ce me ſemble, aſſez content des parlemens pour craindre celui de Toulouſe; et je ne crois pas qu'une compagnie, qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni ſon commandant ni ſon premier préſident, doive avoir à la cour un crédit immenſe.

Je trouve que le ſieur *Lebreton* a fait une haute ſottiſe d'aller porter à Verſailles des *Encyclopédies* lorſque le clergé s'aſſemblait. Le miniſtère a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui euſſent été auſſi dangereuſes qu'injuſtes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* avait indiſpoſé beaucoup le miniſtere; je ne le crois pas; il me ſemble que tout miniſtre ſage devrait ſigner cet article.

Je ſuis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand *Colbert*. Il lui reproche d'avoir fait baiſſer le prix des blés, mais il baiſſa de même en Angleterre et ailleurs, dans le même temps. Le grand malheur de *Colbert* eſt d'avoir vu ſes meſures toujours traverſées par les entrepriſes de *Louis XIV*. La guerre injuſte et ridicule de 1672, obligea le miniſtre le plus grand que

1766. nous ayons jamais eu, à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentimens; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'Etat qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de *Colbert* à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées; tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

Vous ne me parlez point de *Bijex;* vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de *Lalli?* M. de *Florian* ne vous en a-t-il pas donné un? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philosophe d'*Alembert*. Bonsoir, mon cher frère; buvez à ma santé avec *Platon*.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis.

Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des *Calas*. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous. 1766.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mai.

L'UN de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous, prodigieusement ridicule.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du triumvirat; mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne feront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de *Cinna* n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par *Sénèque*, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédans, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu

1766. que *la Harpe* n'en a pas pu trouver cinquante pour son beau Guſtave-Vaſa. L'ex-jéſuite vous enverra bientôt ſes roués et ſes notes pédanteſques. Il ſouhaite d'ailleurs paſſionnément que mademoiſelle *Dubois* ſe forme, et que M. de *Chabanon* lui donne un beau rôle; mais il ne ſait pas où eſt monſieur de *Chabanon;* il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons ſouhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ſes nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'eſt une pièce compliquée et froide, qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été, pendant quelque temps, avocat conſultant; j'ai toujours conſeillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne ſont, d'avoir chez eux la comédie, et de ſavoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont ſur la France. L'eſprit de contumace eſt dans cette famille. Les natifs diſent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conſeil. Le conſeil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et les conſeils ne ſavent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils diſent. Les médiateurs ne ſavent encore où ils en ſont, mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conſeils, bourgeois et natifs que, n'étant point marguillier de leur paroiſſe, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais aſſez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple

de pacification, en m'accommodant pour mes dixmes avec mon curé, et finiſſant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années. 1766.

Peut-être que M. le duc de *Praſlin* parle quelquefois avec M. le duc de *Choiſeul* des tracaſſeries génevoiſes. En ce cas, je le ſupplie de vouloir bien me recommander, ou me faire recommander à M. le chevalier de *Beauteville*. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car, non-ſeulement pluſieurs morceaux de mes petites terres ſont enclavés dans le petit territoire de la parvuliſſime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à diſcuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Choſe étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de diſſention dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite diſcuſſion à Genève, on y envoie des ambaſſadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-ſeulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de *Beauteville*, mais ſurtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'eſt une manière ſi naturelle et ſi honnête d'être maître de Genève ſans le paraître, ce tempérament eſt ſi convenable, il ſera ſi utile de diſpoſer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas aſſurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéreſſé comme parmeſan; vous êtes puiſſance d'Italie. *Henri IV* vous a ôté le marquiſat de Saluces, que vous

1766. auriez bien par la suite perdu sans lui ; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de *Praslin* approuvait cette idée ; il la fera goûter sans doute à M. le duc de *Choiseul*. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur ; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris ; je crois que c'est une sage précaution du ministère qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a, dans ce livre, d'excellens articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet ; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir ; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien ; mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès ; vous n'en ferez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

1766.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

Je suis, Monsieur, comme les vieux philosophes grecs qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de *Louis XIV*, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talens; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des *Racine*, ni des *Molière*, ni des *la Fontaine*, ni des *Boileau*, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philosophie. *Racine* et *Boileau* étaient des jansénistes ridicules, *Pascal* est mort fou, et *la Fontaine* est mort comme un sot. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

1766. Je vous suis très-obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, Monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 de mai.

Je reçois la lettre du premier de mai dont mon héros m'honore. M. le chevalier de *Beauteville* m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux, vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement!

Que vous êtes heureux, Monseigneur, de pouvoir toujours courir! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route!

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiselle *Clairon*, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle fesait valoir mes sottises; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de *Louis XIII* en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle

ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de *Satan*. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde. 1766.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre *Lalli*. Je le connaissais pour un irlandais un peu absurde, très-violent et assez intéressé; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable; s'il l'avait été, serait-il revenu en France? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Génevois; cette folie n'était certainement pas dangereuse: ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoyent des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des Fables d'*Esope*, qui priait *Hercule* de lui prêter sa massue pour écraser ses puces.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre-humain; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois; mais conservez-moi des bontés

1766. qui adouciſſent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les paſſe, pénétré pour vous de reſpect et du plus tendre attachement. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

17 de mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les ſouſcripteurs ne penſent pas auſſi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de généroſité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*, qu'on diſait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé ; je ſuis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de *Beaumont* et ſes affaires retardent le mémoire de *Sirven*, et j'ai bien peur que tant de délais ne ſoient funeſtes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur, dans les maladies qui accablent ma vieilleſſe. Je trouve que le plaiſir de ſecourir les hommes eſt la ſeule reſſource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Hiſtoire d'Henri IV* qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui eſt donc ce M. de *Buri* qui compare *Henri IV* à ce fripon de *Philippe* de Macédoine, et qui oſe dire que notre illuſtre de *Thou* n'eſt qu'un pédant ſatirique ? eſt-ce qu'on ne

fera point justice de cet impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice! 1766.

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CC.

AU MEME.

21 de mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau, et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérans.

Le buste en ivoire d'un homme très-tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie d'Henri IV* par un M. de *Buri* qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à *Philippe*, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à *Pharaon*. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface, contre le président de *Thou*. Nous avons trouvé un vengeur; un de mes amis s'est chargé de la cause de *Thou* contre *Buri*. Il a inséré, dans cette défense (*), quelques anecdotes assez curieuses. Je

(*) Voyez Mélanges historiques, tome II, page 80.

1766. crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur *Merlin*.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du Philosophe ignorant. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours ; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui fesait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire : mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoiselle *Clairon* à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame *Calas* vienne faire un tour à Genève ? Voici un petit mot pour son défenseur et celui des *Sirven*. Nos pauvres *Sirven* trouveront la pitié du public bien épuisée ; mais enfin nous serons contens, si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à *Dumolard*.

J'attends les mémoires pour et contre *Lalli*, et le factum pour M. de *la Luzerne*. J'attends surtout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

LETTRE CCI. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

J'AIME beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de *Fulvie*. Il y avait long-temps qu'il était embarrassé de cette *Fulvie* et de ce petit *Pompée*, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avons sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin, nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contens des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation

1766. de votre avocat, je la remis à M. *Hénin* dès le moment de son arrivée ; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aye eu depuis des tracasseries pour un compliment ; mais, quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir, mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de MM. de *Praslin* et de *Choiseul* dont je vous ai l'obligation ; et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires ; et, quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. *Beaudinet* et de M. *Covelle ;* cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très-affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CCII. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi, qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection complète de mes œuvres. Le libraire en question s'appelle *Lacombe*. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

J'accuse enfin la réception des mémoires pour et contre ce malheureux *Lalli*, et le factum d'*Elie* pour M. de *la Luzerne*. Ce factum me paraît victorieux, mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de *Lalli*, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus inquiet du factum en faveur des *Sirven;* mais je ne prétends pas que M. de *Beaumont* se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans le mémoire un ouvrage parfait, qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse

1766. éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de *Beaumont*, et fera utile à la société, en augmentant l'horreur du fanatisme qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue; j'en suis fâché pour les évêques qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains: ils aiment trop leur devoir pour ne pas finir leurs affaires le plutôt qu'ils pourront.

Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien à Paris? pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice au lieu des enfans des avocats?

Adieu, mon cher frère; j'attends de vos nouvelles; je vous embrasse, je vous souhaite une meilleure santé que la mienne.

Je suis toujours en peine que quelque malin ne mette le nez dans notre correspondance littéraire, qui est assurément bien innocente: ayez donc la bonté, pour me rassurer, de m'accuser la réception du petit buste, la lettre pour notre cher *Elie*, celle pour *Dumolard*, la défense du président de *Thou* par *Bourfier*, et enfin ce petit billet pour l'avocat-libraire.

LETTRE

LETTRE CCIII. 1766.

A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 de mai.

SEXTUS-POMPÉE était secrétaire d'état de la marine, par conséquent il a droit de s'adresser à monseigneur le duc de *Praslin;* mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très-tendre et très-profond respect. *V.*

Ce billet est très-bref, mais à grands seigneurs peu de paroles.

LETTRE CCIV.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 26 de mai.

J'AI été si charmé, Monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de *Patru* pour celle des *Etiennes;* vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des *Cramer*, ce serait peut-être rendre service à la

1766. littérature : j'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout, sans vous compromettre; en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux, et quelques additions assez curieuses. Comptez, Monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer, par des services, l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poësie (*) ait un grand cours ; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève ; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner, dans la préface, ne sont qu'un effet de mon amour propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, Monsieur ; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir, mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

(*) Poëtique de M. de *Voltaire*.

LETTRE CCV. 1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire ; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. *Damilaville;* vous me ferez un très-grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre *Lalli;* la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce *Lalli* s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitans de Pondichéri, mais il n'y a, dans tous ces mémoires, ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'Eudoxie ou Eudocie : vos talens et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers.

1766. Vous me paraiſſez un bon général d'armée ; vous faites de ſang froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéreſſe à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCVI.

A M. DAMILAVILLE.

2 de juin.

Je ne ſais ce que c'eſt que cette lettre ſur *J. J.* Je ſoupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conſeil de Genève, par laquelle je lui ſignifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de *Rouſſeau*. Je diſais au conſeil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïſſais et mépriſais trop les perſécuteurs pour ſouffrir tranquillement qu'on m'accuſât d'avoir ſervi à perſécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je penſe ſur *Rouſſeau* comme ſur les Juifs : ce ſont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Il me manque, mon cher frère, pour compléter mon *Lalli*, la réponſe qu'il avait faite aux objections par leſquelles on réfuta ſon premier mémoire. On dit que cette pièce eſt très-rare ; vous me feriez grand plaiſir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Les jésuites sont chassés enfin de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, feront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.* 1766.

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste. L'original est bien languissant; il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

LETTRE CCVII.

A M. DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 2 de juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, Monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris, ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter, c'était un écossais, homme de qualité, nommé *Leslay*. Il est homme de lettres et a du mérite. Je voudrais

1766. qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère *Elisée*, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, Monsieur; je vais écrire au premier secrétaire; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris. *V.*

LETTRE CCVIII.

A M. DE CHABANON.

2 de juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie, par M. *Tabareau*, votre très-belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques. La principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentimens du cœur humain, dans le rôle d'*Eudoxie;* tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

Si tant de mouvemens tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce

n'eſt pas là une de ces pièces que la ſingularité des événemens multipliés et le preſtige des coups de théâtre font réuſſir; tout dépendra du ſtyle et de la chaleur des ſentimens. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous ſix mois, vous trouverez, au bout de ce temps, des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre. *V.* 1766.

LETTRE CCIX.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre ſi généreuſement le parti du préſident de *Thou*. Je crois que vous prendrez auſſi le parti du livre attribué à *Fréret*. Si ce livre eſt d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine eſt aſſurément le plus ſavant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raiſonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il eſt impoſſible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne, coup ſur coup, ne rendent les hommes plus ſages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins eſt un *Othon* et un *Caton*. Je me flattais que ſes moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure ſerait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à *Lalli*, je ſuis très-sûr qu'il n'était point

1766. traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéri. Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour *Protagoras*.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentimens ne diminuent point. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

Mon ame est entièrement réformée à la suite de mes anges; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation; le temps ne fait rien à l'affaire; et, si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la

censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de *Praslin* et M. de *Chauvelin* ont été contens. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du Siége de Calais, ni sur celui qu'aura la comédie d'Henri IV. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus. 1766.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de *Fontenelle*. Il paraît un livre intitulé : *Examen critique des apologistes, &c., par Fréret.* Je ne suis pas bien sûr que *Fréret* en soit l'auteur; mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que, dans dix ans, la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de *Beaumont* en faveur des *Sirven*, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des

1766. arrêts des parlemens. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné *Lalli;* l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin, je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés ; il y a dans cette jurisprudence velche une barbarie arbitraire qui insulte au genre-humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire ; et je suis si malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentimens ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juin.

Je suis enchanté de l'abbé *Morellet*, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes ; et voilà ceux qu'*Omer* veut persécuter !

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des pères, qui puisse avoir fait l'*Examen critique des apologistes.* J'avoue que le livre est sage et modéré ; tout critique doit l'être, mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord *Bolingbroke* d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il

a prouvé être mépriſable. Il fait, ce me ſemble, paſſer ſon enthouſiaſme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de ſang froid, enſuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tuſculanes* de *Cicéron* et ſes *Philippiques* ne doivent point être écrites du même ſtyle. 1766.

Vous me faites bien plaiſir, mon cher frère, de me dire que mademoiſelle *Sainval* (1) a réellement du talent. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſoutienne le théâtre qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. *Grimm*. Il s'agit de me faire ſavoir les noms des principales perſonnes d'Allemagne que je pourrai intéreſſer à favoriſer les *Sirven*. Je vous ſupplie de lui en écrire un mot, et de le preſſer de m'envoyer les inſtructions que je lui demande. Les *Sirven* et moi, nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à préſent, le livre attribué à *Fréret* doit en tenir lieu pour long-temps : il fait honneur à l'eſprit humain.

Comme je vous embraſſe vous et les vôtres!

(1) Mademoiſelle *Sainval* l'aînée.

1766.

LETTRE CCXII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1 de juillet.

Vous n'êtes pas, Monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfesant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde ; j'ai senti tout ce que vous valez ; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, Monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très-obligé de ces ruines de la Gréce; je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils feront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de monsieur *Fréret*, secrétaire de l'académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothéque, il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et, si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez

assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer. 1766.

Madame *Denis* est très-touchée de votre souvenir. Agréez, Monsieur, mes tendres respects que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez *Henri IV*, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de *Thou* contre le sieur de *Bury*, auteur d'une nouvelle vie d'*Henri IV*.

LETTRE CCXIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés, dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères, dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de *Socrate*; on veut

1766. rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leur folie que par leurs talens.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'*Olbac;* son nom est, je crois, *Bergier*. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiselle *Clairon* a rendu le pain béni, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de *Brunswick* vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puisque *Fréron* et *Omer* se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCXIV. 1766.

A M. LULLIN,

CONSEILLER ET SECRETAIRE D'ETAT DE GENEVE.

A Ferney, 5 de juillet.

MONSIEUR,

PARMI les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur *J. J. Rousseau*, et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessein de sévir contre le sieur *Rousseau*, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugemens portés contre le citoyen et contre le sieur *J. J. Rousseau*, ont été les deux premiers objets des plaintes des représentans: c'est-là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil et à tout Genève, que, s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aye parlé ou fait parler contre le sieur *Rousseau*, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infame que les secrets

1766. auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu en ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur *J. J. Rousseau* de Suisse. Je vous envoie, Monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. *Rousseau*, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais, si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

LETTRE

LETTRE CCXV. 1766.

A MADAME GEOFFRIN, *à Varsovie.*

5 de juillet.

VOUS êtes, Madame, avec un roi qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux

Réponse de madame Geoffrin.

A Varsovie, 25 de juillet.

DANS l'instant même que j'ai reçu votre lettre, Monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire sur le champ le billet que voici en original :

„ J'ai cru voir, dans la lettre que *Voltaire* vous écrit, la raison qui „ s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. Quand je ferai une statue „ de l'amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la „ bienfesance : vous êtes la mienne depuis long-temps, et votre fils ne „ vous refuserait pas, quand même ce que *Voltaire* me demande ne „ m'honorerait pas autant. „

Comme c'est à vous, Monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, Monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, Monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! Eh bien, l'ame, le cœur, l'esprit et les agrémens de celui-ci auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était

1766. mieux faire ma cour à sa Majesté et à vous, Madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi le petit écrit ci-joint. Ceux qui secourent les *Sirven*, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre-humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, Madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition.

J'ai l'honneur d'être, &c.

celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne sesait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venu chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, Monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue, et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentimens me rend digne, Monsieur, de vous louer et de vous respecter. Sa Majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

LETTRE CCXVI. 1766.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 de juillet.

C'EST moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous, dans ma retraite, les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est *Antoine* qui voudrait recevoir *Paul*. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos hermites vous aiment, tous chantent vos louanges et désirent passionnément votre retour.

Le livre de *Fréret* est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de *du Marsais* et de *Chénelart* ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivans, et même à de bons vivans les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono acensé e paron' lodi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédans, et ces pédans irrités poursuivent avec rage de pauvres innocens qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris, prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez

1766. que le conseiller *Pasquier* a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville, qu'on a fait mourir, avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom ; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens. On les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs, d'être les corrupteurs de la jeunesse. Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris ; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. *Damilaville* les payera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusemens ; vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des hermites qui vous seront très-tendrement attachés.

LETTRE CCXVII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé Barnevelt?

Avez-vous vu M. de *Chabanon*? êtes-vous contens de son plan?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les *Félix* qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les *Polyeucte* et les *Néarque*. Je conviens que les *Polyeucte* et les *Néarque* ont très-grand tort; ce sont de grands extravagans: mais les *Félix* n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, surtout après avoir lu l'excellent *Traité des délits et des peines*. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va souper.

Respect et tendresse.

1766.

LETTRE CCXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juillet.

MON cher frère, *Polyeucte* et *Néarque* déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de *Collé*: je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécens, comme *la Chandelle d'Arras*, *le Compère Mathieu*, *l'Espion chinois*, et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés: il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'Etat; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de *Beaumont* ne se décourage: je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des *Sirven*. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville; il s'en fera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture

et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides? 1766.

Adieu, mon cher ami; adouciſſez, par vos lettres, la triſteſſe où je ſuis plongé.

LETTRE CCXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 14 de juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de *Chauvelin;* dites-lui que je penſe comme lui; dites-lui que la pièce inſpire je ne ſais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle eſt un peu dans le goût anglais, qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on penſe d'*Auguſte* et d'*Antoine*, et que d'ailleurs elle eſt aſſez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon poſſible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée: c'eſt la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raiſon qu'ils ne penſaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je ſuis perſuadé que le roi aurait fait

1766. grâce, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de *la Barre* et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par *Belleval*. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinans penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourmens, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie? que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'*Ormesson*. Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais surement elles me feront mal; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux *Jean-Jacques*, mais j'en suis très-affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble

aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes. 1766.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi surtout qui vous adore autant que je hais, &c. &c. &c. &c. &c.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la consultation des avocats; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

LETTRE CCXX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 14 de juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la relation que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu d'Abbeville? La première idée qui vient, est que cet élu est un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt? ne l'aurai-je point cette consultation?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession.

1766. C'est une chose abominable que la mort des hommes et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement, les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que, si sa Majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce; elle est juste et bienfesante: mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de *Beaumont* copie de la relation, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé *les délits et les peines*?

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à *Lacombe*. Mes amis savent sans doute que je suis aux eaux; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur *Jean-Jacques*:

J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande *que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine; qu'on lui avait bien dit*

qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs; qu'il avait mis le scorpion dans son sein, et qu'il en avait été piqué; que le procès, avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais; qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire. 1766.

LETTRE CCXXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Aux eaux de Rolle, le 14 de juillet.

ETES-VOUS, mon cher *Cicéron*, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle? vous en êtes bien capable. Je vous en révèrerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. *Damilaville* doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que votre jurisprudence criminelle est encore bien barbare!

Ne vous découragez point, mon cher *Cicéron*, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les *Sirven*, dûssiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et, quant aux *Sirven*, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de

1766. la raison ; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés ; c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

LETTRE CCXXII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

Je ne crois point du tout, Monsieur, que cette pièce (*) puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres : ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Je vous dirai franchement que la pièce paraît plutôt une satire de Rome qu'une tragédie; et je ne puis penser qu'une pièce de théâtre, sans intérêt, se fasse jouer. Je vous prie d'ailleurs de penser que la représentation d'un *orage* ne caractérise point les proscriptions de trois coquins ; cet orage m'a paru fort étranger au sujet. Le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée ne permet pas de croire qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las des anciens Romains ; on ne se pique plus de déclamer

(*) Le Triumvirat.

des vers comme on fesait du temps de *Baron;* on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence; ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. 1766.

Voilà bien des raisons pour vous engager à n'imprimer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître; c'est un homme retiré, qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajouterai qu'il y a quelques vers dans la pièce qui sont assez dans mon goût et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner, mais on aura grand tort assurément; et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Il paraît depuis peu une *Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens.* Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats;

1766. c'est un monument de générosité, de fermeté et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très-grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet, de sang froid et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est-là ce peuple si doux, si léger et si gai ! Arlequins anthropophages ! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la grève à l'opéra comique ; rouez *Calas*, pendez *Sirven*, brûlez cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare : je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas ; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi, le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler *Busiris !* Je m'arrête ; car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

LETTRE CCXXIV. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 de juillet.

VOTRE ami, Monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. *Souchay* à Genève, tant pour les affaires de Bugey, que pour le vingtième.

Nous vous supplions très-instamment, M. *Frégote* et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. *Souchay*, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sureté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers *Mignot* et d'*Ornoi*, qui vous donneront sans doute les éclaircissemens nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièrement, Monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

J. L. B. et compagnie.

1766.

LETTRE CCXXV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, Monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des ruines de la Gréce, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation (*la Relation d'Abbeville*) qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa Majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des *Calas*, des *Sirven*, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma

fortune

fortune qui me fait achever ma vie dans les déſerts des Suiſſes, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français paſſent pour être gais et polis ; il vaudrait bien mieux paſſer pour être humains. *Démocrite* doit rire de nos folies ; mais *Héraclite* doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'hermitage où vous m'avez vu pour recevoir le prince de *Brunſwick*. On le dit humain et généreux ; c'eſt le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, ſont barbares. 1766.

Pardonnez à la triſteſſe de ma lettre, vous, Monſieur, qui penſez comme le prince de *Brunſwick*. Conſervez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et reſpectueux attachement pour vous.

LETTRE CCXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 de juillet.

Je ne ſais où vous êtes, Monſeigneur; mais, quelque part que vous ſoyez, vous êtes compatiſſant et généreux : vous ſerez touché de cette relation qu'on m'a envoyée (*). Je ſuis perſuadé que, ſi on avait

(*) *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 de juillet.*

. . . . . .

Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé *Belleval*, vivait avec la plus grande intimité avec l'abbeſſe de

1766. été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il eſt ſeul la cauſe

Vignancour, fille de M. de *Brou*, lorſque deux jeunes gentilshommes, parens de l'abbeſſe, nommés de *la Barre* arrivèrent à Abbeville. L'abbeſſe les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mouſquetaires, Le plus jeune, âgé de ſeize à dix-ſept ans, toujours logé chez ſa couſine, toujours mangeant avec elle, fit connaiſſance avec la jeuneſſe de la ville, l'introduiſit chez l'abbeſſe; on y ſoupait, on y paſſait une partie de la nuit.

Le ſieur *Belleval*, congédié de la maiſon, réſolut de ſe venger. Il ſavait que le chevalier de *la Barre* avait commis de grnades indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de ſon âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en paſſant, un coup de baguette ſur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et ſur le ſimple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureuſement le crucifix. Il fut que ces jeunes gens avaient chanté des chanſons impies, qui avaient ſcandaliſé quelques bourgeois. On reprochait ſurtout au chevalier de *la Barre* d'avoir paſſé à trente pas d'une proceſſion qui portait le Saint-Sacrement, et de n'avoir pas ôté ſon chapeau.

Belleval courut de maiſon en maiſon exagérer l'indécence très-répréhenſible du chevalier et de ſes amis. Il écrivit aux villes voiſines; le bruit fut ſi grand que l'évêque d'Amiens ſe crut obligé de ſe tranſporter à Abbeville, pour réparer le ſcandale par ſa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on aſſigna des témoins; mais perſonne ne voulait accuſer juridiquement de jeunes indiſcrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivreſſe et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins, il les menaça, il les fit trembler, il ſe ſervit de toutes les armes de la religion, enfin il força le juge d'Abbeville à le faire aſſigner lui-même en témoignage. Il ne ſe contenta pas de groſſir les objets dans ſon interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner, il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien ſurpris lorſque le juge, ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudens complices du chevalier de *la Barre*, il trouva le fils du délateur *Belleval* à la tête.

Belleval deſeſpéré fit évader ſon fils avec le ſieur d'*Etallonde*, fils du préſident de *Bancour*, et le jeune d'*Ouville*, fils du maire de la ville. Mais pouſſant juſqu'au bout ſa jalouſie et ſa vengeance contre le cheva-

du déſeſpoir de cinq familles, et il eſt lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par ſa méchanceté. La peine de mort n'eſt point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment eſt entièrement abandonné à la prudence des juges. 1766.

Il y a pluſieurs années qu'une profanation beaucoup plus ſacrilége fut commiſe dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à ſix mois de priſon, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables ſolidairement. Les meilleurs juriſconſultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des ſuites dangereuſes, et dont la punition eſt arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence, plutôt que vers la cruauté.

Il eſt triſte de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être

lier de *la Barre*, il le fit ſuivre par un eſpion. Le chevalier fut arrêté avec le ſieur *Moiſnel* ſon ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penſer, dans leur interrogatoire. Cependant *Moiſnel* repondit plus ſagement que *la Barre*. Celui-ci ſe perdit lui-même; vous ſavez le reſte.

Je me trouvai ſamedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorſque de *la Barre* et *Moiſnel*, eſcortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne ſaurais vous donner une juſte idée de la conſternation de cette ville, de l'horreur qu'on y reſſent contre *Belleval*, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il dechirerait *Belleval*; il eſt ſorti d'Abbeville, et on ne ſait où il eſt.

Nota benè. Les accuſés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la ſentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir ſubi la queſtion ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de *la Barre* a été ſeul exécuté; on continue le procès du ſieur *Moiſnel*. Pluſieurs avocats ont ſigné une conſultation par laquelle ils prouvent l'illegalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère.

1766. douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites ; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de telles horreurs ; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 de juillet.

En vérité, Monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse.

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage (*), et il y en aura plus d'une. L'avant-propos est violent ; cet avant-propos est du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'*Evangile* de *Jean*.

(*) L'abrégé de l'Histoire ecclésiastique.

L'on prétend que ce n'eſt point ce paſſage de l'*Evangile* qui a été falſifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'hiſtoire eſt de l'abbé de *Prades*; il a beſoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraiſſent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne ſoient des rois de Pruſſe. La relation que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquiſition aurait été moins barbare. 1766.

La poſtérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laiſſé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, ſur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas, au moins, de faire des repréſentations à ceux qui en font tous les jours de ſi violentes pour des ſujets bien moins intéreſſans.

Je ſouhaite paſſionnément, Monſieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de *Vauvenargues*. Vous me conſolerez de ſa perte et des atrocités religieuſes qu'on commet encore dans un ſiècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, Monſieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus reſpectueux.

1766.

LETTRE CCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour *Protagoras* (*), eſt pour vous comme pour lui; Il eſt écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que *Protagoras* ne ſoit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de *Démocrite* eſt fort bon, quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries ſont des *Héraclite*. Je ne crois pas que je puiſſe rire de long-temps. Je vous répète toujours la même choſe, je vous fais toujours la même prière. La conſultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des *Sirven*, ce ſont-là mes deux pôles. On m'aſſure que celui qui eſt mort n'avait pas dix-ſept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'eſt aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction ſera bien cruelle; mais, ſi j'ai la conſultation des avocats, je recevrai au moins quelque conſolation. Je ſais que c'eſt après la mort le médecin; mais cela peut du moins ſauver la vie à d'autres. L'aſſaſſinat juridique de *Calas* a rendu le parlement de Toulouſe plus circonſpect; les cris ne ſont pas inutiles, ils effraient les animaux carnaſſiers, au moins pour quelque temps.

(*) M. d'*Alembert*.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse. 1766.

LETTRE CCXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 22 de juillet.

Vous voyez bien, monsieur le Prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan; c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des *Calas;* mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez

1766. m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXX. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 23 de juillet.

UN génevois, nommé *Balleſſert*, qui eſt à Paris, et qui a remporté un prix à je ne ſais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut ſe préſenter devant mes anges pour obtenir, par leur protection, une audience de M. le duc de *Choiſeul*. Je ne ſais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je ſupplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront: ce ſera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai préſenté requête. J'ai écrit à M. de *Chauvelin*; pour peu qu'il connaiſſe l'amour propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement ſurpris que je ſois en tout de ſon avis.

Je ne dormirai point juſqu'à ce que j'aye la conſultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne ſommes pas heureux en conſultations. Celle de l'avocat qui joue ſi bien la comédie, n'a point réuſſi; celle qui devait porter les juges à l'humanité, n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la conſultation de *Beaumont*, pour les *Sirven*, ne vient point. Les horreurs du fanatiſme,

1766. qui vous environnent, semblent avoir glacé la main d'*Elie;* il me paraît, au contraire, qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugemens injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de *Socrate;* et *Socrate* a moins de mérite que lui: car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais, mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

LETTRE CCXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 de juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à *Sirven.* Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin *Elie* produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez

venir vous établir à Clèves, avec *Platon* (*) et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup ; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. *Platon* pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix. 1766.

Soyez très-sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve ! Il ne faut que du zèle et du courage, pour la réaliser ; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser *Elie*. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour *Sirven*, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à *Elie*, et une grande consolation à *Sirven*.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné qui est mort avec plus de courage que *Socrate ;* nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir :

(*) M. *Diderot*. Voyez la correspondance du roi de Prusse, année 1766.

1766. „ Le chevalier de *la Barre* a ſoutenu les tourmens et la mort, ſans aucune faibleſſe et ſans aucune oſtentation. Le ſeul moment où il a paru ému eſt celui où il a vu le ſieur de *Belleval* dans la foule des ſpectateurs. Le peuple aurait mis *Belleval* en pièces, s'il n'y avait pas eu main forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant général des armées, et ſerait devenu un excellent officier. Le cardinal *le Camus*, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes; car il avait communié un cochon avec une hoſtie; et il ne fut qu'exilé. Il devint enſuite cardinal, et mourut en odeur de ſainteté. Son parent eſt mort dans les plus horribles ſupplices, pour avoir chanté des chanſons, et pour n'avoir pas ôté ſon chapeau. „

Boursier, chez M. Souchay, au lion d'or.

On vous recommande les deux incluſes.

LETTRE CCXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Ornoi.*

Aux eaux de Rolle, 28 de juillet.

Je viens de lire le mémoire ſigné de huit avocats. Il ne parle point d'une abbeſſe, mais d'une ſupérieure de couvent. Il dit que le juge devait ſe récuſer lui-même, parce que, de cinq accuſés, il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violens démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier ſon fils unique à une demoiſelle qui voulait

épouſer le frère aîné d'un de ces accuſés même. Cette demoiſelle était dans le couvent, et la ſupérieure favoriſait les prétentions du rival. Il y a bien plus: ce juge était curateur de cette jeune perſonne, et on avait tenu une aſſemblée des parens de la demoiſelle, pour ôter la curatelle à ce juge. 1766.

Voilà donc, de tous les côtés, l'amour qui eſt la cauſe d'un ſi grand malheur; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de ſoixante ans, amoureux d'une religieuſe, et voilà un jeune homme amoureux d'une penſionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'eſt que la procédure, ni la ſentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace ſacrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix; il n'y a eu aucune charge ſur ce crime contre les accuſés; et cette action eſt probablement d'un ſoldat ivre, de la garniſon, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites ſur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les eſprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la cataſtrophe.

Un des principaux corps du délit eſt une vieille chanſon grivoiſe qu'on chante dans tous les régimens. L'une eſt intitulée *la Magdelène*, et l'autre *la Saint-Cyr*.

Il eſt peu parlé, dans la conſultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ſes jours d'une manière ſi cruelle, et avec une fermeté ſi héroïque.

Il eſt très-conſtant que, de vingt-cinq juges, il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les

1766. seigneurs d'Ornoi ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune *la Harpe*? il vaut mieux faire des tragédies, que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très-tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

LETTRE CCXXXIII.

A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 28 de juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, Monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de *la Barre*, il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que *Polyeucte*, à cela près que *Polyeucte* avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce, au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de

malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous ferez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès; mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie. 1766.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

6 d'auguste.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, Monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'ame. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentimens de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui sont sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains qui pensent entièrement comme vous.

1766. L'un d'eux offrirait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très-utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, Monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir, que les hommes ne veulent pas assez, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

J'ai vu aujourd'hui le sieur *Sirven*, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les *Sirven*. Il ne tiendra qu'à M. de *Beaumont* de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, Monsieur, déterrer le mémoire de M. de *Gennes*, en faveur de M. de *la Bourdonaie*, vous me rendriez un très-grand service. Nous avons ici un jurisconsulte qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations. Celui de M. de *la Bourdonaie* doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentimens que vous nous connaissez, Monsieur, votre, &c.

Boursier et compagnie.

LETTRE

LETTRE CCXXXV. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 6 d'auguſte.

Le petit prêtre a reçu les roués ; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans ſon imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents ; et il ne s'accoutume point à ces paſſages rapides de l'opéra comique à la grève. Il eſt toujours fâché de voir des ſinges devenus tigres ; mais il gourmande ſon imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il eſt très-touché des choſes raiſonnables que ſes anges lui diſent. Il ſait très-bien qu'il n'eſt pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en ſecret ſes ſentimens d'humanité ; il gémit obſcurément ſur la nature humaine.

Oſera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave* et du jeune *Pompée*, dans ſa lettre du 22 de juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique :

Pompée doit ſonger à qui ce ſerait directement s'attaquer ; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de ſon reſſentiment. Eſt-ce du reſſentiment d'*Octave* dont vous voulez parler, Madame, ou du reſſentiment du ſénat de Rome ? c'eſt peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juſte, et je vous

1766. réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugemens.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le mémoire écrit avec un cure-dents lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé ? et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables ? O Velches ! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'auguste.

Je vous prie, Monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'*à M. Boursier, chez M. Souchay, au lion d'or, à Genève.* Mes associés sont toujours dans les mêmes sentimens. Il y a des blessures que le temps guérit, il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données, nous ont apporté quelques consolations ; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit ; les plus petits liens arrêtent les plus grandes révolutions. Il y a des monstres qui

n'ont subsisté que parce que les *Hercules* qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères. 1766.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que, si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de *la Chalotais*, il aurait touché sa Majesté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins comme vous un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais, comme on dit que ce sont des enfans de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais.

BOURSIER et compagnie.

LETTRE CCXXXVII.

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, 11 d'auguste.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de *Jean-Jacques*, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que *J. J.*, domestique du comte

1766. de *Montaigu*, était bien éloigné d'être secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n°. 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à messieurs *Diderot*, *Tronchin*, *Hume*, d'*Alembert* et tant d'autres, sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un *Montmolin*, sa noble promesse d'écrire contre M. *Helvétius*, toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge, n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les *Sirven*, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses Etats. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. *Bourfier*, votre ami, nous est venu voir aux eaux où nous sommes toujours ; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. *Tonpla* (*), et il doute fort que ce hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très-grands avantages : mais on voit les choses de loin, sous des points de vue si différens, qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires que je

(*) M. *Platon* ou M. *Diderot*.

n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies. 1766.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que M. de *Beaumont* travaillait pour les *Sirven*. Puisse mon baume ne point s'aigrir !

Adieu ; mon ame embrasse la vôtre.

LETTRE CCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguste.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable ; mais je n'ai point pris le parti qu'on suppose. J'en serais très-capable, si j'étais plus jeune et plus vigoureux ; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la

1766. bonté de me parler, c'eſt que le roi de Pruſſe m'ayant mandé qu'il donnerait aux *Sirven* un aſile dans ſes Etats, je lui ai fait un petit compliment; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu ſa préface de l'*Abrégé de l'Hiſtoire de l'Egliſe;* c'eſt une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe : l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il eſt aſſez aiſé d'empêcher la raiſon de naître; mais, quand une fois elle eſt née, il n'eſt pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité ſans que je la nourriſſe.

J'ignore encore ſi on imprimera les roués; ils ne ſont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous feſons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute ſon exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la ſuperſtition, inſpire des idées triſtes et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des ames comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous ſupplie de dire à M. le marquis de *Chauvelin* combien je lui ſuis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impreſſion le mémoire de M. de *la Chalotais* a fait dans Paris ?

LETTRE CCXXXIX. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

18 d'auguſte.

Ils en ont menti, les vilains Velches; ils en ont menti, les aſſaſſins en robe. Je peux vous le dire en ſureté dans cette lettre : c'eſt par une inſigne fourberie qu'on a ſubſtitué le *Dictionnaire philoſophique* au *Portier des chartreux*, que l'on n'a pas oſé nommer à cauſe du ridicule. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philoſophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a ſi indignement aſſaſſiné.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et menſonge. Il eſt ſi faux qu'on m'ait refuſé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais cette route, ſi les hommes qui aiment la vérité avaient du zèle; mais on n'en a point, on eſt arrêté par mille liens, on demeure tranquillement ſous le glaive, expoſé non-ſeulement aux fureurs des méchans, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raiſon? ne ſent-il pas que ſa perſonne ſera toujours en danger, et que ce qu'il peut eſpérer de mieux eſt de ſe ſouſtraire à la perſécution, ſans pouvoir jamais prétendre à rien, ſans oſer ni parler ni écrire?

Le chevalier de *Jaucourt*, qui a mis ſon nom à

1766. tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin, six ou sept cents mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de *Jehan Chauvin*, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle qu'on outrage! Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infame persécution qui nous opprime.

Je dois être très-mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentimens. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et, quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens : ils étaient frères, ils faisaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. *Bourfier* sur la manufacture, sur M. *Tonpla*, sur toutes les choses qu'il entendra à demi-mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère, *écr. l'inf.*, car c'est l'inf. qui nous écr. Voici un petit mot pour le prophète *Elie*.

LETTRE CCXL. 1766.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

19 d'aoust comme disent les Velches, car ailleurs on dit d'auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau (*); elle s'en retourne à tire d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête, qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de *la Barre*, m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non-seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à

(*) Madame de *Saint-Julien*.

1766. Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des *Calas* n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie: des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus aviliſſantes et les plus odieuses.

Je ne suis point étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheureuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les *Calas*, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un asile dans ses Etats, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de *Brunswick* fesait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les Etats du roi de Prusse; chose dont je suis très-éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Suabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterais même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très-embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force; mais je n'en ai eu, jusqu'à présent, nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre, dans l'arrêt qui condamne le chevalier de *la Barre*, qu'il fesait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique;* il n'avait jamais eu ce livre. Le procès verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des chartreux*, et l'*Ode à Priape* de *Piron;* ils récitaient les *Litanies du* c.. ; ils fesaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de *la Barre*, qui est mort avec un courage et un sang froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier. 1766.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très-faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très homme de bien; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis long-temps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des Etats de

1766. ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à *Fréron*.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires, est naturellement sérieux, quelque français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez long-temps : voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de *Brunswick* se désespérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardens et mon très-respectueux hommage qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P.S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire à M. de *Saint-Florentin*, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces?

Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : je vous le demande en grâce. 1766.

LETTRE CCXLI.

A M. DAMILAVILLE.

20 d'auguſte.

Je ſuis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit par madame de *Saint-Julien*, ſœur de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de *Choiſeul*. Elle eſt venue avec monſieur ſon frère, et a bien voulu paſſer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de ſe charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de *Beaumont*. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenſeur de l'innocence.

J'ai vu M. *Bourſier*, pour qui vous avez toujours les mêmes bontés : il n'a pas été embarraſſé un moment des calomnies qu'on a fait courir ſur ſa manufacture ; il eſt toujours dans les mêmes ſentimens. C'eſt bien dommage que ſes forces ne répondent pas à ſon zèle, car il eſt comme moi dans ſa ſoixante-treizième année. Il déſirait fort d'être ſecondé par des perſonnes d'un âge mûr, qui ſemblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il ſe plaint beaucoup d'un de ſes camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde ; j'y vois quelquefois des

1766. abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de *la Bourdonaie ;* il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu ; vos sentimens sont ma plus chère consolation.

LETTRE CCXLII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Le 20 d'auguste.

J'AI reçu, mon cher *Cicéron*, une lettre du 8 d'août (puisque les Velches ont fait *août* d'*auguste*) ; cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur le champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de *Praslin*, M. le duc de *Choiseul* et M. de *Saint-Florentin*, que madame de *Saint-Julien*, parente de M. le duc de *Choiseul*, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *Monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je

m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. *Damilaville*, dont madame de *Saint-Julien* a bien voulu encore se charger. 1766.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de *la Luzerne* n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les *Sirven*, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer, il y a quelques mois, me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'Etat, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les *Calas* qui ait eu de la réputation en Europe; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher *Cicéron*. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

1766.

LETTRE CCXLIII.

A M. DAMILAVILLE.

25 d'auguſte.

TOUT ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'eſt que tout eſt prêt pour l'établiſſement de la manufacture. Plus d'un prince en diſputerait l'honneur; et, des bords du Rhin juſqu'à ceux de l'Oby, *Platon* trouverait ſureté, encouragement et honneur. Il eſt inexcuſable de vivre ſous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper ſous le fanatiſme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraſer ce monſtre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir ſeulement deux diſciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de ſanté et de vie; ma peur eſt de mourir avant d'avoir rendu ſervice.

Vous apprendrez peut-être avec plaiſir le jugement qu'a rendu le roi de Pruſſe contre le chevalier de *la Barre* et ſes camarades (*). Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont paſſé devant des capucins ſans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chanſons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques

(*) Lettre du roi, du 7 d'auguſte 1766.

mauvais

mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de St *Thomas*. Voilà un arrêt qui paraît tout-à-fait juste. On donne de tous côtés aux Velches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave *Elie*. 1766.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'*Alembert*; il m'ouvre son cœur, et M. *Diderot* me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre-humain sera à la fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à *Elie* s'il est vrai que ce bœuf de *Pasquier* mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux surtout avoir l'ancien mémoire pour M. de *la Bourdonaie*; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité; et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre-humain.

Adieu, mon cher frère; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, *écr. l'inf.*

1766.

LETTRE CCXLIV.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

25 d'auguſte.

Il eſt vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en *Apollon*. Les horreurs qui déshonorent ſucceſſivement votre pays, m'ont rendu ſi triſte; il y a ſi peu de ſureté à la poſte, et toutes les conſolations ſont tellement interdites, que je me ſuis tenu long-temps dans le ſilence. Les perſécuteurs ſont des monſtres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre; les perſécutés ſont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raiſon en paix, je vous prierais d'y venir, et je ne ſais encore ſi vous l'oſeriez. Conſervez-moi votre amitié, déteſtez le fanatiſme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque choſe à m'apprendre. Ma vie ſerait heureuſe dans mes déſerts, ſi les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez ſurtout ſur mon amitié inaltérable.

LETTRE CCXLV. 1766.

A M. DE CHABANON.

30 d'auguſte.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite ; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne ſaurais m'accoutumer à voir des ſinges métamorphoſés en tigres ; *homo ſum*, cela ſuffit pour juſtifier ma douleur. Je vois avec plaiſir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît ; vous en ſentez tout le vide, il eſt effrayant pour quiconque penſe. Vous avez heureuſement deux conſolations toujours prêtes, la muſique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthouſiaſme vous commandera ; car vous ſavez qu'il faut recevoir l'inſpiration, et ne la jamais chercher.

Vous ſouvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de *Scalier* ? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon hermitage avec ſon mari ; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans ſon carroſſe ; elle en joua à vous rendre jaloux, ſi vous pouviez l'être ; enſuite elle ſe mit à chanter, et chanta comme mademoiſelle *le Maure*, et tout cela avec une bonté, avec un air ſi aiſé et ſi ſimple que j'étais tranſporté. C'était madame de *Scalier* elle-même avec ſon mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus déſeſpéré de ne les avoir

1766. tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de *Saint-Julien*, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que madame de *Scalier*, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir: si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talens et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un Artaxerce qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille; mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de *Racine*, ni une comédie de *Molière*.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiselle *Clairon* pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie; mais j'aime bien autant sa société que ses talens. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle

penſe et ce qu'elle dit, vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, ſurtout les vers nouveaux. 1766.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre ſouvenir ; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre ſœur. Adieu, Monſieur ; conſervez-moi une amitié qui me ſera toujours chère, et que je mérite par tous les ſentimens que vous m'avez inſpirés pour toute la vie. *V.*

LETTRE CCXLVI.

A M. DAMILAVILLE.

31 d'auguſte.

Nous vous remercions, Monſieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établiſſement que nous projetons. Nous ſavons que les commencemens ſont toujours difficiles, et qu'il faut ſe roidir contre les obſtacles.

Je conſeillerais à M. *Tonpla* de faire un petit voyage par la diligence de Lyon ; c'eſt l'affaire de huit jours. Il verrait les choſes par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On ſaurait préciſément ſur quoi compter.

Il eſt certain que cet établiſſement peut faire un très-grand bien, et que l'utile y ſerait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir ; la protection dont on vous a parlé eſt sûre.

Le petit voyage que je propoſe peut ſe faire dans un grand ſecret ; et M. *Tonpla*, allant à Lyon, *ſous le*

1766. *nom de M. Tonpla*, ou sous celui de monsieur son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très-intéressantes. Nous aurons du drap de *Van-Robais*, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. *Sirven* me charge de vous présenter ses très-humbles remercîmens. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays : on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur.

votre très-humble et très-obéissant
serviteur, *BOURSIER.*

LETTRE CCXLVII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de septembre.

Comptez, Monsieur, que mon cœur est pénétré de vos bontés. Je ne savais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. *Damilaville*. Pardonnez à la faiblesse de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la sensibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funestes, mais ma sensibilité n'est point indiscrète. Il y a des pays et des occasions où il faut savoir garder le silence. Mon cœur ne s'ouvre que sur les sentimens de la

reconnaissance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne souhaite plus que de vous revoir encore; et, si je peux l'espérer, je me tiendrai très-heureux. 1766.

J'ai appris de M. le duc de *la Vallière* qu'il prenait la maison de *Jansen;* ce qui est sûr, c'est qu'il l'embellira, et que ceux qui y souperont avec lui passeront des momens bien agréables. Oserais-je vous supplier, Monsieur, de vouloir bien faire souvenir de moi M. le duc de *la Vallière* et M. le prince de *Beauvau*, si vous les voyez. Je me souviens que M. le duc d'*Ayen* m'honorait autrefois de ses bontés. Vous serez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui faisaient des tragédies; mais je les crois plus brillans encore en campagne qu'au Parnasse. Je suis obligé de finir trop vîte ma lettre, le courier part dans ce moment.

Je vous suis attaché pour ma vie.

LETTRE CCXLVIII.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 2 de septembre.

Je vous dois, Monsieur, de l'estime et de la reconnaissance, et je m'acquitte de ces deux tributs en vous remerciant avec autant de sensibilité que je vous lis avec plaisir. Vous pensez en philosophe, et vous faites des vers en vrai poëte. Ce n'est pas la philosophie à qui on doit attribuer la décadence des beaux arts. C'est du temps de *Newton* qu'ont fleuri les meilleurs poëtes anglais; *Corneille* était contemporain de *Descartes*, et *Molière* était l'élève de *Gassendi*.

1766. Notre décadence vient peut-être de ce que les orateurs et les poëtes du siècle de *Louis XIV* nous ont dit ce que nous ne savions pas, et qu'aujourd'hui les meilleurs écrivains ne pourraient dire que ce qu'on fait. Le dégoût est venu de l'abondance. Vous avez parfaitement saisi le mérite d'*Homère;* mais vous sentez bien, Monsieur, qu'on ne doit pas plus écrire aujourd'hui dans son goût, qu'on ne doit combattre à la manière d'*Achille* et de *Sarpédon*. *Racine* était un homme adroit; il louait beaucoup *Euripide*, l'imitait un peu (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le surpassait infiniment. C'est qu'il a su se plier au goût, au génie de la nation un peu ingrate pour laquelle il travaillait; c'est la seule façon de réussir dans tous les arts. Je veux croire qu'*Orphée* était un grand musicien; mais, s'il revenait parmi nous pour faire un opéra, je lui conseillerais d'aller à l'école de *Rameau*.

Je sais bien qu'aujourd'hui les Velches n'ont que leur opéra comique, mais je suis persuadé que des génies tels que vous peuvent leur ramener le siècle de *Louis XIV:* c'est à vous de rallumer le reste du feu sacré qui n'est pas encore tout-à-fait éteint. Je ne suis plus qu'un vieux soldat retiré dans sa chaumière. Je souhaite passionnément que vous combattiez contre le mauvais goût avec plus de succès que nous n'avons résisté à nos autres ennemis. C'est avec ces sentimens très-sincères que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très-humble et très-obéissant
serviteur, *Voltaire*.

LETTRE CCXLIX. 1766.

A M. LE RICHE,

DIRECTEUR ET RECEVEUR GENERAL DES DOMAINES DU ROI, &c. *à Besançon.*

5 de septembre.

La personne, Monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur *Fantet* (*), vous remercie très-sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très-bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie! Non-seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des ames dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnemens. Il est vrai que sous *Louis XIV* on a imprimé, *ad usum delphini*, le poëme de *Lucrèce* contre toutes les religions, et les œuvres d'*Apulée*. M. l'abbé d'*Olivet*, quoique franc-comtois, a dédié au roi les *Tusculanes de Cicéron* et le *De naturâ deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur *Fantet* de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfans pour l'exemple.

(*) Libraire à Besançon.

1766. J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme, qui mourait de faim, fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, Monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Eglise, puisque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut ethnicus et publicanus*.

Je me recommande aux prières des saintes femmes qui ne manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom au bas des justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt, lorsqu'il sera rendu.

LETTRE CCL. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

8 de septembre.

J'AI bien des choſes à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de *Beaumont* m'eut écrit qu'il fallait demander M. *Chardon* pour rapporteur, je n'eus rien de plus preſſé que de faire ce qu'il me preſcrivait, tout malade et tout languiſſant que je ſuis. Vous ſavez quelle eſt mon activité dans ces ſortes d'affaires; vous ſavez que ma maxime eſt de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parce que je ne ſuis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire eſt de ne pas réitérer ma demande. Je vous ſupplie de le dire à M. de *Beaumont*.

Je ſuis déjà tout conſolé, et *Sirven* l'eſt comme moi, ſi l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce ſera beaucoup pour lui ſi l'on imprime ſeulement le mémoire de M. de *Beaumont*. Il eſt ſi convaincant et ſi plein d'une vraie éloquence, qu'il ſera également la gloire de l'auteur et la juſtification de l'accuſé. Le public éclairé, mon cher ami, eſt le ſouverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à ſes arrêts, ſi nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La ſeconde prière que je vous fais, c'eſt de m'envoyer le factum pour feu M. de *la Bourdonaie*.

1766. J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce *Robinet* qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas; car l'auteur de *la Nature* sait le grec, et ce *Robinet*, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur *Robinet*. Enfin ce *Robinet* est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

Vous savez qu'il a fait imprimer, dans son infame recueil, la lettre que je vous écrivis sur les *Sirven* l'année passée. Ne sachant pas votre nom, il vous appelle M. *Damoureux* : il dit dans une note *qu'il a restitué un long passage que le censeur n'avait pas laissé subsister dans l'édition de Paris*. Ce passage, qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et *J. J. Rousseau*. Il me fait dire *qu'il y a une grande dame de Paris qui aime J. J. comme son toutou*. Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style : mais cette grande dame pourrait être très-fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de *Robinet* est encore par-là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout

homme public est condamné aux bêtes ; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveu. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. *Robinet* sont chargées. 1766.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement, dans Paris, des choses que les ames vertueuses et sensibles n'oublieront jamais. Je voudrais qu'on aimât assez la vérité pour exécuter le projet proposé à M. *Tonpla*. Est-il possible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider ensemble une si belle cause ?

Adieu, mon très-cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLI.

A M. LE COMTE D'ESTAING.

A Ferney, 8 de septembre.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, et les instructions qui l'accompagnent, m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance. Si j'avais été assez heureux pour recevoir plutôt ces mémoires, j'aurais eu la satisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la justice qui leur est due. Je ne suis instruit qu'après trois éditions ; mais, si je vis assez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel

1766. je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaissances égalent votre bravoure. Je n'ai pas osé compromettre votre illustre nom dans l'histoire des malheurs de Pondichéri et du général *Lalli*. Le journal du blocus, du siége et de la prise de cette ville, insinue que c'est à vous, Monsieur, que *Chanda-Saeb* demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand-visir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt qui a condamné un lieutenant général des armées du roi, pour avoir trahi les intérêts de l'Etat et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison; et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire.

Je suis persuadé, Monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plutôt pour préparer l'expédition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinssent avec tous les égards et tous les

empreſſemens qu'ils vous devaient. C'eſt ainſi qu'ils en usèrent avec M. *Vlloa*. Je veux croire, pour leur excuſe, que ceux qui vous retinrent à Plimouth ne connaiſſaient pas encore votre perſonne. 1766.

Ma vieilleſſe et mes maladies ne me permettent pas l'eſpérance de pouvoir mettre dans leur jour les choſes que vous avez daigné me confier; mais, s'il ſe trouvait quelque occaſion d'en faire uſage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, Monſieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion ſur l'arrêt porté contre M. de *Lalli*, et ſur la conduite qu'on tenait à Pondichéri. Soyez très-perſuadé que je vous garderai le ſecret.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, &c. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 de ſeptembre.

Vous ſouviendrez-vous, Monſieur, qu'à l'occaſion de votre *Diſſertation ſur la langue italienne* j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous, et de vous répondre? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amſterdam, ſous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient pluſieurs de mes lettres, preſque

1766. toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée (*), ministre d'Etat, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, Monsieur, du mien et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'expliquais sur la valeur de ce général :

„ Nous exprimerions encore différemment l'intré-
„ pidité tranquille que les connaisseurs admirèrent
„ dans le petit-neveu du héros de la Valteline, &c. „

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

„ Nous exprimerions encore différemment l'intré-
„ pidité tranquille que quelques *prétendus* connais-
„ seurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu du héros
„ de la Valteline, lorsqu'ayant vu son armée en
„ déroute par la terreur panique de nos alliés à Ros-
„ bac, qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu
„ ayant aperçu, &c. „

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée. „ Il eut encore „ le courage de soutenir tout seul les reproches amers „ et intarissables d'une multitude toujours trop tôt „ et trop bien instruite du mal et du bien. „

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité.

(*) M. le prince de *Soubise*.

Je

Je crois néceſſaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, juſqu'à ceux-ci *du mal et du bien*, n'eſt point dans la lettre que je vous écrivis; qu'il y eſt abſolument contraire et falſifié de la manière la plus lâche et la plus odieuſe. Je recevrai, avec une extrême reconnaiſſance, cette juſtice que vous me devez; et le prince qui eſt intéreſſé à cette calomnie, ſera inſtruit de l'honnêteté et de la ſageſſe de votre conduite dont vous avez déjà donné des preuves. (*) 1766.

Recevez celle de mon eſtime et de tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE CCLIII.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

9 de ſeptembre

M. le chevalier de *Rochefort*, monſieur le Duc, ranime ma très-languiſſante vieilleſſe, en m'apprenant que vous me conſervez toujours vos anciennes bontés. J'en ſuis d'autant plus flatté qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge et votre belle collection de livres rares et inliſibles. On dit que vous achetez la cabane de *Janſen*, dont vous allez faire un palais délicieux, ſelon votre généreuſe coutume. Si les bâtimens, les jardins, la chaſſe, les bibliothéques choiſies, éprouvent votre inconſtance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légéreté, mais votre

(*) Le certificat de M. de *Tovazzi* a été imprimé dans les journaux.

1766. cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philosophe; j'entends, s'il vous plaît, philosophe épicurien. Le jardin de *Janſen*, qui n'était qu'un potager, deviendra, ſous vos mains, le vrai jardin d'*Epicure*. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en ſerez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis: ce qui eſt, au fond, la véritable vie.

Vous ſouvenez-vous, monſieur le Duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années, ſur ce M. *Urceus Codrus* (*) que nous avions pris pour un prédicateur? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton eſt inſéré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *ſermones feſtivi*, au lieu de déterré les *ſermones feſtivi*. On y prétend qu'un marchand a fait la comédie de la Mandragore, et *marchand* eſt là pour *Machiavel*. Ces inepties aſſez nombreuſes ne ſont pas la ſeule falſification dont on doive ſe plaindre: on a interpolé, dans toutes ces lettres, des articles très-impertinens et très-inſolens.

Jugez, ſi on imprime aujourd'hui de tels menſonges quand ils ſont aiſés à découvrir, quelle était autrefois la hardieſſe des copiſtes lorſqu'il était très-mal-aiſé de découvrir leurs impoſtures. On a fait, de tout temps, ce qu'on a pu pour tromper les hommes: encore paſſe, ſi on ſe bornait à les tromper; mais on fait quelquefois des choſes plus affreuſes et plus barbares, ſur leſquelles je garde le ſilence.

Comme je ſuis mort pour les plaiſirs, je dois l'être auſſi pour les horreurs; et j'oublie ce que la nation

(*) Mélanges littéraires, tome III.

peut avoir de frivole et d'exécrable, pour ne me souvenir que d'un cœur auſſi généreux que le vôtre, et pour vous ſouhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore ſur ce petit tas de boue; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de perſonnes qui vous reſſemblent. Vos bontés feront ma plus chère conſolation, juſqu'au moment où je rendrai mon exiſtence aux quatre élémens. 1766.

Agréez mon très-tendre reſpect. *V.*

Réponſe de M. le duc de la Vallière.

A Paris, le 1 de novembre.

QUAND j'aurais moins d'amitié pour vous, Monſieur, le reſpect qu'on doit à la vérité me forcerait de lui rendre hommage en déclarant, le plus authentiquement qu'il eſt poſſible, que la lettre que vous m'avez adreſſée, et qui commence par ces mots : *Votre procédé eſt de l'ancienne chevalerie*, eſt falſifiée en beaucoup d'endroits, dans le recueil où elle eſt imprimée.

Mon indignation eſt d'autant plus juſte qu'on vous fait dire du mal de gens que vous avez toujours aimés et reſpectés, et qu'on vous y donne un caractère qui, certainement, a toujours été fort éloigné de votre façon de penſer. C'eſt une juſtice que je vous dois, et que je ſuis, peut-être, plus à portée de rendre que perſonne, par la liaiſon que j'ai eue avec vous pendant votre ſéjour à Paris, et par la correſpondance que j'ai été charmé d'entretenir depuis que vous en êtes parti.

J'ajouterai encore que j'ai trouvé la même infidélité dans la lettre à M. *Deodati de Tovazzi*, qui eſt indignement altérée dans cette collection.

Vous ferez, Monſieur, de ma lettre l'uſage que vous voudrez. Je ſerai enchanté de faire un aveu public de l'eſtime que m'inſpire la ſupériorité de vos talens, et de la juſte indignation que me cauſent de pareilles falſifications.

Le duc de la Vallière.

1766.

LETTRE CCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de septembre.

J'AI toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. *Fabri*, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissans Etats, subdélégué de monseigneur l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de *Courteille*. Il contient un commentaire du livre italien *des Délits et des peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment; et si l'infame obstination du parlement visigoth de Toulouse, contre les *Calas*, fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des *Sirven*

me paraît très-importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau ; mais les jeunes gens flottans et indécis apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande, d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire ; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le Dictionnaire philosophique, livre après tout qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je serai toujours en droit de désavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue ; et ceux que j'ai faits sont d'un bon citoyen. J'ai soutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années ; j'ai fait le seul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'histoire du Siècle de *Louis XIV* n'est pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *messieurs* qu'ils n'y réussiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à présent pour ne songer qu'aux *Sirven ;* le plaisir de les servir me console. Je n'étais point instruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur ; je croyais qu'on le nommait dans le conseil du roi ; c'est la faute de M. de *Beaumont* de ne m'avoir pas instruit. J'écris à madame la duchesse d'*Enville*, qui est actuellement à Liancourt, pour la 1766.

1766. supplier de demander M. *Chardon* à monsieur le vice-chancelier. M. de *Beaumont* insiste sur M. *Chardon*. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'est indifférent. Je trouve la cause des *Sirven* si claire, la sentence si absurde, et toutes les circonstances de cette affaire si horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un seul homme au conseil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouse persiste à condamner la mémoire de *Calas*. Il a préféré l'intérêt de son indigne amour propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les *Sirven*, condamnés comme les *Calas*, allassent se remettre entre les mains de pareils juges? la famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur le suffrage de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles ames : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse. *V.*

LETTRE CCLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de septembre.

Je ne sais, Madame, si j'écris au chasseur, ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde : il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous, qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney; et M. le duc de *Choiseul* a dû vous en faire

tenir une de moi, qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchante. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agrémens. 1766.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer, sur mon petit théâtre, Henri IV, le Roi et le Fermier, Rose et Colas, Annette et Lubin. J'ai reconnu, dans cette pièce, M. l'abbé de *Voisenon;* c'est la meilleure de toutes à mon gré; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, Madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes; je suis amoureux de votre ame, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre, à votre départ de Ferney, une petite requête pour M. de *Saint-Florentin*, en faveur d'une malheureuse famille huguenotte. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant; la mère a été enfermée, les enfans réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir; ce tiers a été usurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, Madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de *Saint-Florentin*, j'ose vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de *Richelieu* à vous. M. de *Saint-Florentin* est

1766. difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très-belle action, si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, Madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, Madame, mon très-sincère respect, et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

LETTRE CCLVI.

A M. NANCEY, *cordelier à Dijon.*

14 de septembre.

Saint *François* d'Assise, Monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfans qui fait de si bons vers français, et moi j'en suis très-édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talens; vous y trouverez tous les encouragemens possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en serais l'heureux témoin, si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remercîmens et les sentimens d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre, &c.

LETTRE CCLVII. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

15 de septembre.

Ce petit billet, pour M. de *Beaumont*, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. *Chardon*.

Je crois que l'affaire ira bien sous la protection de MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*, de M. et de madame d'*Argental*, et de madame la duchesse d'*Enville*.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. *Tonpla* ne ferait-il pas ce petit voyage? cela ferait digne de lui ; il aurait le plaisir du mystère ; ce ferait *Antoine* qui irait voir *Paul*.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle est excellente ; elle a joué Henri IV, et Annette et Lubin : le nom seul d'*Henri IV* m'émeut et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi le Roi et le Fermier avec Rose et Colas ; cela a été joué supérieurement : il y a surtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde ; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse ; votre amitié me console plus que les fêtes. *Ecr. l'inf.*

1766.

LETTRE CCLVIII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

15 de septembre.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'on puisse reculer sur M. *Chardon*. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu donnés: j'avais écrit à M. le duc de *Choiseul;* il me mande qu'il est ami de M. *Chardon*, et qu'il va le proposer à monsieur le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de *Choiseul* protégera les *Sirven* comme il a protégé les *Calas;* c'est une belle ame; je ne le connais que par des traits de générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des *Sirven* commencée; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde madame de *Beaumont* se poursuit pendant les vacations; c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux. *V.*

LETTRE CCLIX. 1766.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 de septembre.

DIEU vous maintienne, Monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon hermitage à votre retour. Dans le temps que monsieur le gazetier d'Utrecht et monsieur le courier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, j'y fesais jouer Henri IV par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant *Henri IV;* il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend madame la comtesse de *Brionne* vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes, cela est digne d'une grande écuyère.

M. *Duclos* sera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philosophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les statues se présentent dans ce pays-là, et les hommes se cachent.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. *Duclos* sera un beau jour pour moi.

1766.

LETTRE CCLX.

A M. DAMILAVILLE.

16 de septembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11 ; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécise, à M. de *Montesquieu* ou à moi, sont ajoutées à l'ouvrage, et sont d'un autre caractère. La lettre à M. *Deodati*, sur son livre de l'*Excellence de la langue italienne*, est falsifiée bien odieusement ; car, au lieu des justes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince à qui tout le monde rend cette justice, on y fait une satire très-amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux ; un simple désaveu ne suffit pas. L'infame éditeur est déjà allé au-devant de mes dénégations. Il dit, dans son avertissement, que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées, vivent encore : il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. *Deodati;* j'en ai déjà un autre, mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très-instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. *Damoureux;* que cette lettre n'a jamais été écrite à M. *Damoureux*, mais à vous; que cette lettre est très-falsifiée; que tout le morceau de la page 182 est supposé; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur, à l'occasion de cette lettre, est calomnieuse. 1766.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince indignement attaqué dans la lettre à M. *Deodati*, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très-certain que c'est ce M. *Robinet*, éditeur de mes prétendues lettres, qui a fait imprimer celle-ci; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très-aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce *Robinet*, qui se vante de connaître la nature, et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'*Autré*. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. *Tonpla;* mais que *Tonpla* ayant écrit quelques réflexions philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise; mais je n'ai jamais ouï-dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose, jusque dans les moindres détails.

1766. Je me porte fort mal, et je ferai très-fâché de mourir sans avoir vu *Tonpla*. Vous savez qu'un de ces malheureux juges, qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris, comme il le méritait. Ce scélérat, nommé *Broutel*, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parens de mon neveu d'*Ornoi*, le conseiller, à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le mémoire de M. de *Calonne;* il est en effet approuvé par le roi : ainsi M. de *Calonne* est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés qui sont fort différens des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archi-fou, qui se plaint si amèrement de l'outrage qu'on lui a fait, en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un commentaire sur le petit livre de *Beccaria*, dont on dit beaucoup de bien ; il est fait par un jeune avocat de Besançon; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques; celle des *Sirven* m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de *Choiseul*, et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de *Lucien*, et j'avais lu le plus beau de ses *Dialogues*. Ce *Lucien*-là valait mieux que *Fontenelle*. J'ai une très-grande idée du traducteur. 1766.

Ah, mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre *Tonpla* et vous! *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXI.

A M. DE LA HARPE.

17 de septembre.

Mon cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien j'ai été affligé d'une aventure dont vous avez entendu parler à Ornoi; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence: comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs: je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de *Champfort* m'a envoyé sa pièce académique. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très-digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y

1766. viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste ; vous me rajeunirez et vous m'égayerez.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. *V.*

LETTRE CCLXII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de septembre.

Tout ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très-obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée. Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de *Calas* de s'immortaliser en demandant pardon aux *Calas*, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de *Choiseul* et de la noblesse de son ame : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. *Chardon* pour rapporteur des *Sirven* ; il sera notre juge, comme il l'a été des *Calas* : soyez très-sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfesant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. *Marin*, celle de M. *Deodati*, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de *Soubise* a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues

lettres

lettres ſera ſans doute dans ſa bibliothéque, s'il n'y eſt déjà. M. le prince de *Soubiſe* le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter ; il verra les juſtes éloges que je lui ai donnés tournés en infames ſatires ; il ſe trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement ſur moi. 1766.

Ce n'eſt point *Blin de Sainmore* qui eſt l'éditeur de ce libelle ; c'eſt certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres ſecrètes*.

Les trois lettres ſur le gouvernement en général, imprimées au-devant du recueil, ſont d'un ſtyle dur, cynique, et plus inſolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'eſt point là le ſtyle de *Blin de Sainmore*. On a accuſé *Robinet ;* je ne l'accuſe ni ne l'accuſerai ; je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche eſt d'autant plus néceſſaire que le livre eſt répandu par-tout, hors à Paris. Il eſt heureux du moins de pouvoir détruire ſi aiſément la calomnie.

Les proteſtans ſe plaignent beaucoup de notre ami M. de *Beaumont*, qui réclame en ſa faveur les lois rigoureuſes ſur les proteſtans, contre leſquelles il ſemble s'être élevé dans l'affaire des *Calas*. J'aurais voulu qu'il eût inſiſté davantage ſur la léſion dont il ſe plaint juſtement, et qu'il eût fait adroitement ſentir combien il en coûtait à ſon cœur d'invoquer des lois ſi cruelles. J'ai peur que ſon factum pour lui-même ne nuiſe à ſon factum pour les *Sirven*, et ne refroidiſſe beaucoup ; mais enfin tout mon déſir eſt qu'il réuſſiſſe dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

1766. Je ne sais comment vous êtes avec *Thiriot;* je ne sais où il demeure : je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié ; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose ; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer, par les postes étrangères, des brochures d'Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très-bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M. de *la Borde* qui met Pandore en musique ; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, madame *Denis* et moi, à de la musique de cour, et nous avons trouvé des morceaux dignes de *Rameau*. Tout cela n'empêche pas que je n'aye *Belleval* et *Broutel* extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu ; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères *Barnabé*, *Thaddée* et *Thimothée*. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXIII. 1766.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai long-temps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce monstre de *Broutel* a été une goutte de baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéra comiques : j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très-supérieure, à mon gré, à mademoiselle *Dangeville;* mais ce n'est pas en beauté ; elle est pourtant très-bien sur le théâtre. Elle a, par-dessus mademoiselle *Dangeville*, le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellens ; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique, en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbevillienes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi Henri IV : vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de la Henriade.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de *Choiseul;* en vérité, c'est une belle ame. Lui et M. le duc de *Praslin* sont de l'ancienne chevalerie ; mais je doute que M. *Pasquier* en soit.

1766. Le petit Commentaire sur les délits et les peines, d'un avocat de Besançon, réussît beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Besançon un procureur général qui est un bœuf : le parlement lui fait souvent l'affront de nommer le greffier en chef, pour faire les fonctions de procureur général, dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours passés, chez un libraire qui vendait ce que les sots appellent de mauvais livres ; il le fit mettre en prison, et requit qu'on le fît pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756 ; car les Velches ont aussi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire absous, et le bœuf, en mugissant, dit au libraire : *Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges.*

Voilà de beaux exemples. O Velches ! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les *Sirven ;* mes anges l'ont-ils vu ? Je crois que je me consolerais de tout, si je gagnais ce procès : non, je ne me consolerais point, le monde est trop méchant.

Jean-Jacques Rousseau est un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Borde*, qui met en musique le péché originel, sous le nom de Pandore. Le bon de l'affaire, c'est que monsieur le dauphin lui avait proposé cet opéra, quelques mois avant sa mort.

Respect et tendresse. *V.*

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de Pandore; je vous assure qu'il y en a d'excellens.

LETTRE CCLXIV. 1766.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 de septembre.

J'AI reçu, Monsieur, la traduction de l'Exorde des *lois de Zaleucus*, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité: il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un DIEU suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'*Epicure* qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre-humain: la piété et la vertu sont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes: c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

J'ai vu ces jours passés M. *Bourfier* qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous; il ne m'a pas dit ce que c'était: tout ce que je

1766. fais, c'eſt qu'il vous eſt attaché comme moi. Soyez bien perſuadé, Monſieur, des tendres ſentimens de votre, &c. *V.*

LETTRE CCLXV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 de ſeptembre.

Je vous pardonne, mon cher Marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, long-temps pénétré, dans ſa retraite, de l'affliction la plus profonde; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement ſur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous ſerez malheureux, ſi vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous ſoyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cents mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la ſociété, qui rempliſſent le monde. Il faut abſolument que vous ſachiez que cela a été pouſſé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit: Voilà comme ſont faits tous les petits philoſophes de nos jours: on clabaude à la cour, à la ville. Vous ſentez combien mon amitié pour vous en a ſouffert. Vous

êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur. 1766.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grâce que vous soyez heureux ; je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise ; c'est mon cœur qui vous parle ; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentimens pour vous, ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Madame *Denis* pense absolument de même : quiconque s'intéressera à vous, vous dira les mêmes choses. Pardonnez encore une fois aux sentimens qui m'attachent à vous.

LETTRE CCLXVI.

A M. CHRISTIN.

22 de septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte ; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention ; mais les ames sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Eglise*, qu'on attribue à un certain prince : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander

1766. à M. de *G*... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. *le Riche* qui est le *Beaumont* de la Franche-Comté et le protecteur de l'innocence (*). Faites mes tendres complimens, je vous prie, à M. de *G*..., et revenez voir vos amis, le plutôt que vous pourrez.

LETTRE CCLXVII.

A M. ***.

A Ferney, le 22 de septembre.

Je suis très-éloigné de penser, Monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus respectables du royaume, en substituant des satires infames aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte: vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne

(*) Voyez les lettres à M. *le Riche*.

de votre probité de lui remontrer son crime, et de l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage : imprimer ainsi les lettres d'autrui, c'est être à la fois voleur et faussaire. 1766.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié ; j'y ai répondu avec les mêmes sentimens. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens que j'ai toujours eus pour vous, votre, &c.

LETTRE CCLXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 de septembre.

Ennuyez-vous souvent, Madame ; car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais ; j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartemens où je voudrais vous recevoir, j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des *Calas*, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parce qu'un père, une mère et deux filles, remplis de vertu et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le désespoir.

1766. C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M. de *Beaumont* a fait pour cette famille aussi respectable qu'infortunée. Il sera bientôt imprimé. Je prie M. le président *Hénault* de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle ame de M. le duc de *Choiseul* nous protége; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien; car, quoi qu'en dise *Jean-Jacques*, nous avons de très-honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé par le prince de *Soubise*, et par M. le duc de *Praslin*, que par le parlement de Toulouse.

Il faudrait, Madame, que je fusse aussi fou que l'ami *Jean-Jacques* pour aller à Vésel. Voici le fait: Le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des *Sirven*, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vésel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. *Tronchin*, qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit *Tronchin*, qui ne pense pas que j'ai soixante et treize ans, et que je ne peux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse; il le manda à son père; ce père l'a dit à Paris, les gazetiers en ont beaucoup raisonné; *et voilà comme on écrit l'histoire: puis fiez-vous à messieurs les savans!*

Il faut que je vous dise, pour vous amuser, que

le roi de Prusse m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : 1766.
„ Sire, on les avait donc détruites ; il y avait donc huit „ mille familles désespérées. Vous autres rois, vous „ êtes de plaisans philosophes ! „

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire ; et madame la maréchale de *Luxembourg* ne peut pas croire que j'aye jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire Savoyard*. *Jean-Jacques* ne le croit pas lui-même ; mais il est comme *Chiantpot-la-perruque* qui disait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de *la Barre* a été causée par le tendre amour ? savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé *B*... amoureux de l'abbesse de V... et maltraité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe ? Ma nièce de *Florian*, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs ; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu monsieur le dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie ? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de Mahomet par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talens, il est celui des esprits cultivés.

Je crois que M. le président *Hénault* a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de *Brunswick*. Il y a un roi de Pologne philosophe, qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Russie ?

1766. Je m'aperçois que ma lettre eſt un éloge de têtes couronnées; mais, en vérité, ce n'eſt pas fadeur; car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'eſt venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de *la Borde*, qui fait de la muſique, et à qui monſieur le dauphin avait conſeillé de mettre en muſique l'opéra de Pandore. C'eſt de tous les opéra, ſans exception, le plus ſuſceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles qui ſont dans mes Oeuvres, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de *la Borde* feſait de la muſique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite muſique de cour et de ruelle; je l'ai fait exécuter: j'ai entendu des choſes dignes de *Rameau*. Ma nièce *Denis* en eſt tout auſſi étonnée que moi; et ſon jugement eſt bien plus important que le mien, car elle eſt excellente muſicienne.

Vous en ai-je aſſez conté, Madame? vous ai-je aſſez ennuyée? ſuis-je aſſez bavard? Souffrez que je finiſſe en diſant que je vous aimerai, juſqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus ſincère reſpect. *V.*

LETTRE CCLXIX. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

24 de septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique déclaration sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du Pauvre diable a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminée, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornisleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage qu'on insèrera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami *Elie*. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. *Chardon;* je crois que M. le duc de *Choiseul* trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. *le Noir* qui est, dit-on, le meilleur criminaliste du royaume; sa voix sera d'un très-grand poids, et nous courons beaucoup de risque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que

1766. vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. *Boulanger*. Ce *Boulanger* pétrissait une pâte que tous les estomacs ne peuvent pas digérer: il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. *Boulanger*-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi-bien que *la Métrie*, *du Marsais*, *Fréret*, *Bolingbroke* et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de *Cicéron;* j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte que le petit ballot est parti. Mes complimens à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embrasse mille fois. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de septembre.

Mon cher ange, je vous supplie de présenter mes tendres respects à M. le duc de *Praslin*. Je suis pénétré des sentimens de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui souhaite une santé affermie; c'est la seule chose qui peut lui manquer, et c'est celle sans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il est vrai que j'ai un beau sujet; mais c'est une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge

de près de soixante et treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit que j'étais comme le chevalier *Comdom* qui s'est fait une grande réputation pour avoir procuré du plaisir à la jeunesse, quand il ne pouvait plus en avoir. 1766.

La Harpe et *Champfort* viennent chez moi à la fin de l'automne; ainsi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre ?

Je ne hais pas absolument les roués ; je trouve qu'ils se font lire, et qu'il n'y a pas un seul moment de langueur. Je trouve qu'elle est fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaisir au théâtre, si mademoiselle *Clairon* jouait *Fulvie*, mademoiselle *le Couvreur* Julie, *Baron* Auguste, et *le Kain* Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques, tels que *Cicéron*, *Lucrèce*, *Sénèque*, *Epictète*, *Pline*, *Lucien* en faisaient contre les superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands-hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût ; je vis chez des Velches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur Rose et Colas, et qui ne lit point le *De naturâ deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une sagesse hardie, qui n'est pas celle des Velches, mais qui est celle des *Montagne*, des *Charon*, des *la Motte-le-Vayer*, des *Bayle*, je défie qu'on me prouve jamais que j'aye la moindre part à ces témérités philosophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries velches ; mais je me suis consolé

1766. en ſongeant combien il y a de français aimables, à la tête deſquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voye paraître en Hollande, tantôt un excellent ouvrage de *Fréret*, tantôt un moins bon, mais pourtant aſſez bon de *Boulanger*, tantôt un autre éloquent et terrible de *Bolingbroke*. On a réimprimé le *Vicaire ſavoyard* dégagé du fatras d'*Emile*, avec quelques ouvrages du conſul *Maillet*. Toute la jeuneſſe allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchiſme univerſel, depuis Bade juſqu'à Moſcou. Il n'y a pas à préſent un prince allemand qui ne ſoit philoſophe. Je n'ai aſſurément aucune part dans cette révolution qui s'eſt faite depuis quelques années dans l'eſprit humain. Ce n'eſt pas ma faute ſi le ſiècle eſt éclairé, et ſi la raiſon a pénétré juſque dans des cavernes. J'achève paiſiblement ma vie, ſans ſortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je ſuis ſeulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le ſetier. J'ai bâti une égliſe, et j'y entends la meſſe: je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'aſſaſſiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs quand on m'aſſaſſinerait à ſoixante et treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes aſſaſſins, et j'aurais plus rendu de ſervices aux hommes que maître *Paſquier*; mais j'eſpère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S.

P. S. Que dites-vous de madame la comteſſe de *Brionne* qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Verſailles à Paris? Elle voulait venir incognito; je l'en défie. Eſt-ce qu'elle ſerait philoſophe? 1766.

LETTRE CCLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

29 de ſeptembre.

Vous ſemblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne faſſe quelque difficulté ſur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la ſens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat avec les autres que j'enverrai à tous les journaux; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me ſemble que nous ſommes dans le ſiècle des fauſſaires; mais mon étonnement eſt que les fauſſaires ſoient ſi mal-adroits. Comment peut-on inſérer, dans des lettres déjà publiques, des impoſtures ſi atroces et ſi aiſées à découvrir? Ce qui me fâche beaucoup, c'eſt que ces lettres ſe vendent à Genève. Madame la comteſſe de *Brionne*, qui daigne venir à Ferney, ne ſera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle? elle y trouvera ſa maiſon outragée.

Je ne ſais où prendre ce M. *Deodati* qui me doit un témoignage authentique de la vérité: c'eſt à lui qu'eſt écrite la lettre ſi indignement falſifiée. Je n'ai point reçu de réponſe à la lettre que je lui ai écrite;

1766. il faut, ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Je connais votre cœur, mon cher ami ; vous mettrez de l'empressement à trouver ce *Deodati*, et à lui faire remplir son devoir. Voilà une fort sotte affaire ; mais la plupart des affaires de ce monde sont fort sottes : on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise.

Vous savez sans doute que le sieur *Saucourt*, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place : c'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait.

J'attends votre paquet dans lequel j'espère trouver des consolations. Si M. *Boulanger*, auteur du bel article *Vingtième*, vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à DIEU.

Adieu, mon cher ami ; je suis bien malade. Je vous répète que je serai très-fâché de mourir sans avoir vu *Platon*, et surtout sans vous avoir revu avec lui. Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent. *Ecr. l'inf.*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire *Lacombe* ? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et *Lacombe* sera sans doute plus honnête que *Deodati*.

LETTRE CCLXXII. 1766.

A M. VERNES, *à Séligny*.

Septembre.

VOICI, Monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des *Sirven*. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de *Beaumont* est déjà signé par plusieurs avocats; nous avons déjà demandé un rapporteur; M. le duc de *Choiseul* nous protége; il m'écrit ces propres mots de sa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : *Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a fait souffrir qu'une famille; mais la dragonade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle.*

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de *Choiseul* est une belle ame, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de *Vernet*, si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont *Ezéchiel* faisait son déjeûné. Quant à *J. J.*, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chianpot-la-perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques momens, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

1766.

LETTRE CCLXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de *Beaumont*, que je vous supplie de lire.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des *Sirven*. Il y a un parti violent contre lui : on a surtout prévenu les deux *Tronchin*. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle contre les protestans mêmes qu'il a défendus ; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet, lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des *Sirven*, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de *Beaumont* est à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par *Merlin*.

J'ai enfin reçu le certificat de M. *Deodati;* j'aurai celui de *Lacombe* par le premier ordinaire. Il eſt eſſentiel de confondre la calomnie ; en briſant une de ſes flèches, on briſe toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de m'imputer. Il faudrait que je reſſemblaſſe à *Eſdras*, et que je dictaſſe jour et nuit pour faire la dixième partie des écrits dont l'impoſture me charge. On pourſuit avec acharnement ma vieilleſſe; on empoiſonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre reſſource que dans la vérité ; il faut qu'elle paraiſſe du moins aux yeux des miniſtres ; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues Lettres. C'eſt un ſervice qu'il m'aura rendu, et qui pourra ſervir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philoſophes. 1766.

On a annoncé le livre de *Fréret* dans la gazette d'Avignon (*). On y dit, à la vérité, que le livre eſt dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami ; je vous embraſſe auſſi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poſte, le factum de M. de *la Roque* contre M. de *Beaumont ;* car je veux abſolument juger ce procès au tribunal de ma conſcience.

(*) *L'Examen des apologiſtes de la religion chrétienne.*

1766.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 d'octobre.

VRAIMENT, mes adorables anges, je ne suis pas étonné que le prophète *Elie de Beaumont* ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les *Sirven;* la raison en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. *Damilaville* lui avait déjà donné quelque argent de ma part ; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis ; mais enfin il s'est trouvé que *Beaumont* avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des *Calas* se chargeât jamais d'une cause équivoque : celle des *Sirven* lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous savez, un procès très-intéressant au nom de sa femme ; mais je tremble encore pour ce procès-là. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestans, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non-seulement dans l'affaire des *Calas*, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats, de soutenir ainsi le pour et le contre, pourra lui faire

grand tort, et en fera surement à la cause des *Sirven;* cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille *Sirven* la protection de plusieurs princes étrangers, je leur ai écrit que le factum était prêt; s'il ne paraît pas, ils feront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé. 1766.

Je ne le suis pas moins que vous n'ayez pas reçu le Commentaire sur les délits et les peines, par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. *Janel* a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste; mais cette brochure est très-sage, elle me paraît instructive; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent; on les laisse tous arriver sans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de *Courteille*, et que l'on prive un conseiller d'Etat d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. *du Clairon* qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou

1766. conſul à Amſterdam : il eſt auteur d'une tragédie de Cromwell, qu'il a dédiée à M. le duc de *Praſlin*. Je ne veux pas croire qu'il ſoit trop inſtruit du myſtère de cette abominable édition ; mais je crois qu'il peut aiſément ſe procurer des lumières ſur l'éditeur.

M. le prince de *Soubiſe* et pluſieurs autres perſonnes d'une grande diſtinction ſont très-outragés dans ces Lettres. Il eſt néceſſaire que je mette au moins dans les journaux un avertiſſement qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureuſement les preuves ſont nettes et claires ; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres qu'un fauſſaire a défigurées. J'eſpère que M. *du Clairon*, qui eſt ſur les lieux, voudra bien me donner des éclairciſſemens ſur cette manœuvre infame. Je lui écris qu'ayant, comme lui, M. le duc de *Praſlin* pour protecteur, j'ai quelque droit d'eſpérer ſes bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection ; que le livre eſt imprimé par *Michel Rey* imprimeur de *Jean-Jacques Rouſſeau*, à Amſterdam ; que *Jean-Jacques* y eſt loué, et les hommes les plus reſpectables chargés d'outrages ; que je le ſupplie de vouloir bien me donner, ſur cette œuvre d'iniquité, les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de *Praſlin* permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

LETTRE CCLXXV. 1766.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 d'octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de mon héros, et le cardinal de *Tençin*, chez qui vous pisâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme est arrivé dans mon couvent; je l'y ai fait moine sur le champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur.

J'abuse de votre générosité, Monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignera-t-elle l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté

1766. d'implorer vos bontés pour les d'*Eſpinas*, gens de très-bon lieu, nés avec du bien, appartenans aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à ſouper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le Mémoire (*) que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; ſouffrez que je vous en préſente un ſecond. Vous me demanderez de quoi je me mêle de ſolliciter toujours pour des huguenots; c'eſt que je vois tous les jours ces infortunés, c'eſt que je vois des familles diſperſées et ſans pain, c'eſt que cent perſonnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il eſt impoſſible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous reſſemblez en tout au duc de *Bellegarde*, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'impoſait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon reſpect et mon attachement qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

(*) *Affaires des religionnaires. Vivarais; intendance de Languedoc.*

Jean-Pierre Eſpinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroiſſe de Saint-Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à ſouper et à coucher dans ſa maiſon à un miniſtre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu ſa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, ſe trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfans réduits à la mendicité, remontre très-humblement à ſa Majeſté que ſon bien ayant été confiſqué pendant vingt-ſix ans, à condition que la troiſième partie en ſerait diſtraite pour l'entretien de ſes enfans, jamais leſdits enfans n'ont joui de cette grâce. Il conjure ſa Majeſté de daigner lui accorder la poſſeſſion de ſon patrimoine pour ſoulager ſa vieilleſſe et ſa famille.

LETTRE CCLXXVI. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

15 d'octobre.

MON cher ami, j'ai lu le factum de M. *Hume*; cela n'eſt écrit, ni du ſtyle de *Cicéron*, ni de celui d'*Addiſſon*. Il prouve que *Jean-Jacques* eſt un maître fou, et un ingrat pétri d'un ſot orgueil; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées; il faut que les choſes ſoient, ou bien plaiſantes, ou bien intéreſſantes, pour que la preſſe s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il eſt bien triſte pour la raiſon que *Rouſſeau* ſoit fou; mais enfin *Abadie* l'a été auſſi. Il faut que chaque parti ait ſon fou, comme autrefois chaque parti avait ſon chanſonnier.

Je penſe que la publicité de cette querelle ne ſervirait qu'à faire tort à la philoſophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que *Rouſſeau* eût été un homme ſage; mais cela n'eſt pas dans ſa nature; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon: c'eſt aſſez, ce me ſemble, que tous les gens de lettres lui rendent juſtice, et d'ailleurs ſa plus grande punition eſt d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de *Beaumont*, à Launai, chez M. de *Cideville*, où je le crois encore, et réchauffer ſon zèle pour les *Sirven*? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il ſerait comblé de gloire, et toute l'Europe

1766. le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an; le factum n'a point paru; on commence à croire que je me suis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible qu'il soit si difficile de faire du bien? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. *Bourcier* attend le mémoire de M. *Tonpla*, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur est toujours bien disposé; il m'écrit souvent pour l'établissement projeté; mais je vois bien que monsieur *Bourcier* manquera d'ouvriers. Il est vieux et infirme, comme moi; il aurait besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt, avec liberté et protection; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

J'ai deux personnes à encourager, *Bourcier* et *Sirven;* l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. *Marin*, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un *Recueil* de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausane; on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. *Marin* a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous? c'est un tribut qu'il faut que je paye à une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon désir, je voudrais me cacher,

avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde ; c'eſt-là mon roman, et mon malheur eſt que ce roman ne ſoit pas une hiſtoire. Il y a une vérité qui me conſole, c'eſt que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez ; avec cela on n'eſt pas ſi à plaindre. 1766.

Voici un billet pour frère *Protagoras ;* je le recommande à vos bontés.

LETTRE CCLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'octobre.

Mes divins anges, ſi mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement ſecoué, et j'ai la mine d'aller trouver *Sophocle* avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me ſens un peu mieux quand je ſonge que ma petite *Durancy* eſt devenue une *Clairon*. J'eus très-grande opinion d'elle, lorſque je la vis débuter ſur des treteaux en Savoie, aux portes de Genève ; et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire ſouvenir de mes prophéties ; mais je vous avoue que je ſuis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour ſe faire valoir ; c'eſt reſſuſciter un mort après quatre-vingt-dix ans : Pulchérie eſt, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de *Corneille*. Je ſens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf ; mais, quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

1766. Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'académie françaiſe. On dit qu'il ſera remplacé par *Thomas;* il aura beſoin de toute ſon éloquence pour faire l'éloge d'un homme ſi mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le Commentaire ſur les délits et les peines, par la voie de M. *Marin?* l'enveloppe de M. de *Sartines* n'eſt-elle pas, dans ces cas-là, une ſauve-garde aſſurée? On ſuppoſe alors, avec raiſon, que ces livres envoyés au ſecrétaire de la librairie, lui ſont adreſſés pour ſavoir ſi on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me preſcrirez. Je pourrais me ſervir de la voie de M. le chevalier de *Beauteville;* mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de *Fréret* fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette eſpèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés; on ne leur fera pas lâcher priſe: chaque ſecte a ſes fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté; j'attends paiſiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de ſe jeter dans le Rhône, parce qu'avec ſon argent il n'avait pu acheter la ſanté; je fais ſouffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je ſuis aſſez de l'avis de *Mécène* qui diſait qu'un malade devait ſe trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de *Jean-Jacques;* j'ai vu un *Thomas* sur le Pont-neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de *Chauvelin*, quand vous le verrez. 1766.

Recevez mon tendre respect.

LETTRE CCLXXVIII.

A M. HUME.

Ferney, 24 d'octobre.

J'AI lu, Monsieur, les pièces du procès que vous avez eu à soutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de *Jean-Jacques* a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfesance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur *Rousseau* m'accuse de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre dans laquelle je me moque de lui (*). Il a accusé M. d'*Alembert* du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. d'*Alembert* et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit.

(*) La lettre au docteur *Pansophe*, imprimée à Londres, sous le nom de M. de *Voltaire*.

1766. Il y a ſept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle, et je vous jure que, ſi j'avais fait quelque mauvaiſe plaiſanterie ſur M. *J. J. Rouſſeau*, je ne la déſavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ſes ennemis et de ſes perſécuteurs. Intimement perſuadé qu'on doit lui élever une ſtatue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rouſſeau, citoyen de Genève, à Chriſtophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il penſe que la moitié de l'univers eſt occupée à dreſſer cette ſtatue ſur ſon piédeſtal, et l'autre moitié à la renverſer.

Non-ſeulement il m'a cru iconoclaſte, mais il s'eſt imaginé que j'avais conſpiré contre lui avec le conſeil de Genève, pour faire décréter ſa propre perſonne de priſe de corps, et enſuite avec le conſeil de Berne pour le faire chaſſer de la Suiſſe.

Il a perſuadé ces belles choſes aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait paſſer dans leur eſprit pour un homme qui perſécutait en lui la ſageſſe et la modeſtie. Voici, Monſieur, comment je l'ai perſécuté.

Quand je ſus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je préſumai qu'il pouvait rendre quelques ſervices à la philoſophie, je lui fis propoſer, par M. *Marc Chapuis* citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maiſon de campagne appelée l'*Hermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut ſi touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

MONSIEUR,

MONSIEUR,

1766.

„ Je ne vous aime point, vous corrompez ma „ république en donnant des spectacles dans votre „ château de Tourney, &c. „

Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra et une comédie, n'était cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. *Tronchin* le médecin de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. *Tronchin* me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir *Jean-Jacques*. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. *Jean-Jacques*, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil génevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte, et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce

1766. corps qui m'eût jamais parlé du moindre deſſein contre le ſieur *Rouſſeau*, je conſentais qu'on le regardât comme un ſcélérat et moi auſſi, et que je déteſtais trop les perſécuteurs pour l'être.

Le conſeil me répondit, par un ſecrétaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du ſieur *Jean-Jacques*.

Les deux lettres ſont dans les archives du conſeil de Genève.

Cependant M. *Rouſſeau*, retiré dans les délicieuſes vallées de Moutier-Travers, ou Motier-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaiſir de communier ſous les deux eſpèces, demanda inſtamment au prédicant de Moutier-Travers, homme d'un eſprit fin et délicat, la conſolation d'être admis à la ſainte table ; il lui dit que ſon intention était 1°. *de combattre l'Egliſe romaine ;* 2°. *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Eſprit, qui établit évidemment le matérialiſme ;* 3°. *de foudroyer les nouveaux philoſophes vains et préſomptueux.* Il écrivit et ſigna cette déclaration, et elle eſt encore entre les mains de M. de *Montmolin*, prédicant de Moutier-Travers et de Bovereſſe.

Dès qu'il eut communié, il ſe ſentit le cœur dilaté, il *s'attendrit juſqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans ſa lettre du 8 d'auguſte 1765.

Il ſe brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Moutier-Travers et de Bovereſſe. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres ; il s'enfuit ſur les terres de Berne ; et ne voulant plus être lapidé, il ſupplia meſſieurs de Berne *de vouloir*

bien avoir la bonté de le faire enfermer le reſte de ſes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur ſemblerait bon de choiſir. Sa lettre eſt du 20 d'octobre 1765. 1766.

Depuis madame la comteſſe de *Pimbèche*, à qui l'on conſeillait de ſe faire lier, je ne crois pas qu'il ſoit venu dans l'eſprit de perſonne de faire une pareille requête. Meſſieurs de Berne aimèrent mieux le chaſſer que de ſe charger de ſon logement.

Le judicieux *Jean-Jacques* ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce conſolation d'être dans une priſon perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le feſais excommunier par les chrétiens de Moutier-Travers et de Boverefſe.

Ne penſez pas que je plaiſante, Monſieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amuſera fort auſſi.* Et dans ſa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il ſe fait fort de faire chaſſer Rouſſeau de ſa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire eſt qu'il a réuſſi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques perſonnes; et la vérité eſt que, ſi au lieu de la priſon qu'il demandait à meſſieurs de Berne, il avait voulu ſe réfugier dans la maiſon de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné alors cet aſile, où j'aurais eu ſoin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchiſſantes, bien perſuadé qu'un homme dans ſon état mérite beaucoup plus de compaſſion que de colère.

Il eſt vrai qu'à la ſageſſe toujours conſéquente de

1766. sa conduite et de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la montagne*. Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre; il hasarde son salut et sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite messieurs les médiateurs de France, de Zurich et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à *Jean-Jacques*, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en fesant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots:

MONSIEUR,

„ Si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire „ d'ambassade à Venise, vous avez menti; et si je „ n'ai pas été secrétaire d'ambassade, et si je n'en ai „ pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti. „

J'ignorais que M. *Jean-Jacques* eût été secrétaire d'ambassade; je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux

et exact : ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de *Jean-Jacques*, du 9 et du 13 d'auguste 1743, à M. *du Theil*, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles : 1766.

„ J'ai été deux ans le domestique de M. le comte „ de *Montaigu* (ambassadeur à Venise) ..... J'ai „ mangé son pain...; il m'a chassé honteusement de „ sa maison...; il m'a menacé de me faire jeter par „ la fenêtre,.. et de pis, si je restais plus long-temps „ dans Venise... &c. &c. „

Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

Vous voyez, Monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie ; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop grands événemens pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ses anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme *Emile*.

A dire vrai, Monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On

1766. ne s'en foucie pas plus que des baiſers âcres de la nouvelle *Héloïſe*, et de ſon faux germe, et de ſon doux ami, et des lettres de *Vernet* à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de *Jean-Jacques* et ſon ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philoſophie, et les hommes reſpectables qui la cultivent en France, en Angleterre et en Allemagne, n'en feront pas moins eſtimés.

Il y a des ſottiſes et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jéſuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires ſous le nom de *Mandemens;* les parlemens les ont fait brûler; cela s'eſt oublié au bout de quinze jours. Tout paſſe rapidement comme les figures groteſques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un ſynode, a condamné l'évêque de Roſtou à être dégradé et enfermé le reſte de ſa vie dans un couvent, pour avoir ſoutenu qu'il y a deux puiſſances, la ſacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grâce du couvent à l'évêque de Roſtou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reſte de l'Europe.

Les détails des guerres les plus ſanglantes périſſent avec les ſoldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et ſurtout leurs éloges, ſont enſevelis le lendemain dans le néant avec elles et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du ſieur *Keiſer* qui ſe ſoient un peu ſoutenues.

Dans ce torrent immenſe qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-

nous-en au conseil que M. *Horace Valpole* donne à *Jean-Jacques* d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, et vous méritez d'être l'autre, &c. &c. 1766.

LETTRE CCLXXIX.

A M. HELVETIUS.

Le 27 d'octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite par l'abbé *Morellet*. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*. Toute l'édition que les *Cramer* avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé *Tilladet;* mais on m'impute tout ce que les *Cramer* impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi-bien que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille, que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez

1766. essuyé pour un livre qui aurait été chéri des *la Rochefoucault*, doit faire frémir long-temps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon, dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à *Bolingbroke*, à *Boulanger*, à *Fréret*? Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle, dont les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas! Quoi! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur, ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne feront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents!

Qui peut rendre plus de services que vous à la

raiſon et à la vertu? qui peut être plus utile au monde, ſans ſe compromettre avec les pervers? Que de choſes j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaiſir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, ſi je ne meurs pas ſans vous avoir embraſſé! Du moins je vous embraſſe de loin, et c'eſt avec une amitié égale à mon eſtime. *V.* 1766.

LETTRE CCLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je ſuis continue ou empire, vous ſerez mal ſervis. Il faut de la force pour traiter le beau ſujet, l'intéreſſant ſujet, mais le difficile ſujet que j'ai trouvé. J'ai beſoin d'une ſanté que je n'ai pas; j'ai beſoin ſurtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en ſolitaire ne déſemplit point d'étrangers; et vous ſavez quelles horreurs, ſoit de Paris, ſoit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon ame.

Voilà encore ce malheureux charlatan *Jean-Jacques Rouſſeau* qui sème toujours la tracaſſerie et la diſcorde dans quelque lieu qu'il ſe réfugie. Ce malheureux a perſuadé à quelques perſonnes du parti oppoſé à celui de M. *Hume*, que je m'entendais contre lui avec ce même *Hume*, qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'eſt pas aſſez de le payer de la

1766. plus noire ingratitude ; il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse; il me calomnie auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la duchesse de *Luxembourg*; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant Olimpie ; elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris. Je suis persuadé que mademoiselle *Durancy* ferait réussir bien davantage Olimpie à Paris ; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'*Olimpie* que mademoiselle *Clairon*. Tâchez de vous donner ce double plaisir ; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève ; je ne sors guère de mon lit depuis long-temps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des *Cramer*, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de *Duchesne*.

Au reſte, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de *Chabanon* eſt bien avancé; *la Harpe* vient demain travailler chez moi. Si je vous ſuis inutile, mes élèves ne vous le ſeront pas. 1766.

J'eſpère enfin qu'*Elie de Beaumont* va faire jouer la tragédie des *Sirven*. Il eſt comme moi; il a été accablé de tracaſſeries et de chagrins, mais il travaille à ſa pièce.

Vous m'aſſurez, mes divins anges, que M. le duc de *Praſlin* trouve bon que j'employe la protection dont il m'honore auprès de M. *du Clairon*, commiſſaire de la marine à Amſterdam, au ſujet de ces lettres défigurées que l'éditeur de *Rouſſeau* a imprimées, et des notes infames dans leſquelles le ſeul *Rouſſeau* eſt loué, et preſque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et puniſſable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne ſerait pas mal de connaître le ſcélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de M. le duc de *Praſlin*, ſuffirait à M. *du Clairon*.

Que mes anges agréent toujours ma tendreſſe inaltérable et reſpectueuſe. *V.*

1766.

LETTRE CCLXXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 de novembre.

Vous êtes donc, Monsieur, tout à travers les ruines de l'Empire romain, et vous faites pleurer votre *Eudoxie* sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes? quand pourrai-je lire cet ouvrage auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? Vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les passions les a ressenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez *Jean-Jacques Rousseau*, il traîne avec lui la belle mademoiselle *le Vasseur*, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfans qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur *Emile*, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce *Jean-Jacques Rousseau*. J'aime mieux la charlatane mademoiselle *Durancy* qui enchante le public, et à laquelle vous confierez probablement le rôle d'*Eudoxie* ou *Eudocie*.

Jouissez, Monsieur, de tous vos talens qui font

votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez. 1766.

Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens. *V.*

LETTRE CCLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma bergerie, et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. Une tragédie de bergers! et une tragédie faite en dix jours! me direz-vous : aux petites maisons, aux petites maisons, de bons bouillons, des potions rafraîchissantes comme à *Jean-Jacques*.

Mes divins anges, avant de me rafraîchir, lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événemens surprenans et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit *Corneille*), et on arrive au port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année et un long travail qui échoue; un sujet heureux s'arrange de

—— lui-même. Zaïre ne me coûta que trois semaines.
1766. Mais cinq actes en vers, à soixante et treize ans, et malade! J'ai donc le diable au corps? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes? non, rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé; lisez, vous dis-je. Maman *Denis* est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas Tancrède, ce n'est pas Alzire, ce n'est pas Mahomet, &c. Cela ne ressemble à rien; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissemens! on en aura jusqu'à la moëlle des os, ou on n'aura point de moëlle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce; c'est moi.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême,
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même.

On demandait à un maréchal d'*Estrées*, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de *Manicamp*, était grosse; qui a fait cet enfant à madame la maréchale? c'est moi, mort-dieu, dit-il.

Ma bergerie part donc. Je l'envoie à M. le duc de *Praslin* pour vous. Faites lire cette drogue à *le Kain;* que M. de *Chauvelin* manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de *Chauvelin;* que M. le duc de *Praslin* juge à la lecture; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CCLXXXIII. 1766.

A M. CHARDON,

MAITRE DES REQUETES.

A Ferney, 19 de novembre.

MONSIEUR,

Ce n'eſt pas ma faute ſi je vous importune, prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et madame de *Beaumont* ſe croient trop heureux ſi leur fortune dépend de vous. Les *Sirven* vous demandent la vie; et moi, Monſieur, j'oſe vous la demander pour eux, moi qui ſuis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes et de l'horrible injuſtice qu'ils eſſuyèrent lorſque le même fanatiſme qui fit périr *Calas* ſur la roue, condamna *Sirven* et ſa femme à la corde ſur la même accuſation de parricide que la ſuperſtition impute ſi légérement, et que la nature déſavoue.

M. le duc de *Choiſeul*, qui penſe ſur vous, Monſieur, comme tout le public, et qui eſt votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait monſieur le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des *Sirven*. Vous êtes déjà inſtruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte juſtice. La malheureuſe deſtinée de cette

famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra
1766. un bonheur pour elle si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, &c.

LETTRE CCLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de novembre.

DIVINS anges, vous vous y attendiez bien; voici des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman *Denis* et un des acteurs de notre petit théâtre de Ferney, fou du tripot, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens; qu'ils doivent jouer les Scythes comme ils ont joué le Philosophe sans le savoir, et que les Scythes doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-sens.

Maman *Denis* et mon vieux comédien de Ferney, assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre, doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez; c'est vous qui êtes les juges souverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur le champ,

et

et en voici la raiſon. Il n'y a point d'ouvrage nouveau ſur des matières très-délicates qu'on ne m'impute ; les livres de cette eſpèce pleuvent de tous côtés. Je ſerai infailliblement la victime de la calomnie, ſi je ne prouve l'*alibi*. C'eſt un bon alibi qu'une tragédie. On dit : Voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore ? Les honnêtes gens alors crient à l'impoſture. 1766.

Je vous ſupplie, ô anges bienfaiteurs, de montrer la lettre ci-jointe à M. le duc de *Praſlin*, ou de lui en dire la ſubſtance. Il ſera très-utile qu'il ordonne à un de ſes ſecrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. *du Clairon* à découvrir quel eſt le poliſſon qui a envoyé de Paris, aux empoiſonneurs d'Hollande, ſon venin contre toute la cour, contre les miniſtres et contre le roi même, et qui fait paſſer ſa drogue ſous mon nom.

Voici la deſtination que je fais, ſelon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du théâtre français.

O anges, je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes. *V.*

N. B. Il y a pourtant dans la lettre au docteur *Panſophe* des longueurs et des répétitions. Elle eſt certainement de l'abbé *Coyer*.

N. B. Voulez-vous mettre mon gros neveu l'abbé *Mignot* du ſecret ?

1766.

LETTRE CCLXXXV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de novembre.

La lettre au docteur *Panſophe*, Madame, eſt de l'abbé *Coyer;* j'en ſuis très-certain, non-ſeulement parce que ceux qui en ſont certains me l'ont aſſuré, mais parce qu'ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puiſſe connaître les noms anglais qui ſont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs ſon ſtyle; en un mot, je ſuis sûr de mon fait.

Il eſt fort mal à lui, qui ſe dit mon ami, de s'être ſervi de mon nom, et de feindre que j'écris une lettre à *Jean-Jacques*, quand je dis qu'il y a ſept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais, ſans doute, honneur de cette lettre au docteur *Panſophe*, ſi elle était de moi. Il y a des choſes charmantes et de la meilleure plaiſanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaiſanterie eſt, de toutes les clefs de la muſique françaiſe, celle qui ſe chante le plus aiſément. On doit être sûr du ſuccès quand on ſe moque gaiement de ſon prochain; et je m'étonne qu'il y ait à préſent ſi peu

de bons plaisans dans un pays où l'on tourne tout en raillerie. 1766.

Pour moi, je vous assure, Madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à *David Hume :* c'est une lettre que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de *Jean-Jacques* m'avait chargé.

C'est un méchant fou que *Jean-Jacques ;* il est un peu calomniateur de son métier ; il ment avec des distinctions de jésuite, et avec l'impudence d'un janséniste.

Connaissez-vous, Madame, un petit *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise*, orné d'une préface du roi de Prusse ? Il parle en homme qui est à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur *Julien.* Quoiqu'il verse le sang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'assassinat juridique des *Calas* et le meurtre du chevalier de *la Barre* n'ont pas fait honneur aux Velches dans les pays étrangers. Votre nation est partagée en deux espèces ; l'une de singes oisifs qui se moquent de tout, et l'autre de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis je me console en fesant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, Madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez

1766. au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le préſident *Hénault*. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CCLXXXVI.

A MADAME DE FLORIAN.

24 de novembre.

CHERE NIECE ET CHERS NEVEUX,

MADAME de *Florian* a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre ſigne de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monſieur ſon mari, c'eſt autre choſe; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux abſens, vos lettres ſont inſtructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé juſqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos ſecours et vos lumières pour réſiſter à des *iſs* de moines qui veulent opprimer maman *Denis* et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première claſſe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *iſs* de moines; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cu de l'abbé de *Chauvelin*. C'eſt peu de choſe, ce n'eſt pas aſſez d'avoir chaſſé les

jésuites qui du moins instruisaient la jeunesse, pour conserver des sang-sues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang. 1766.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole et crotté de Paris la grand'ville ?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon ame et de mes bras longs et menus.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de novembre.

J'AI encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie, adressée à M. *Marin*, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de *Praslin*.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette lettre, vieillard indiscret du mont Jura ? pourquoi ? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

. . . . . .

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.
Il en est de plus grands dont le poison cruel,
Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,

1766. Dans un exil affreux, tant de malheurs enſemble,
Lorſque tous leurs aſſauts viennent ſe réunir,
Un cœur, un faible cœur, les peut-il ſoutenir?

Il me ſemble que cette leçon vaut mieux que les autres, ſurtout ſi la voix éclate avec attendriſſement ſur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous ſentez bien que je ſuis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le ſuccès ou la chute de l'ouvrage ſont dans le ſujet et non dans les vers; que tout dépend à préſent des acteurs, que les ſituations et l'art du comédien font tout aux premières repréſentations.

Ainſi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle eſt; c'eſt ma dernière prière, c'eſt mon teſtament; puis je mourrai en riant aux anges.

1766.

LETTRE CCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de décembre.

MON cher ami, j'ai prié M. d'*Argental* de vous mettre dans la confidence d'un drame d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant, *écr... l'inf...*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poëtes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à *Crébillon*, m'ont voulu immoler aux jansénistes; ils se sont avisés de faire de moi un théologien; et ils prétendent, avec l'abbé *Guyon* et l'abbé *Renoard*, que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour longtemps. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle *la Harpe* travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des

1766. élèves : je rends par là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres.

Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si long-temps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. *Thiriot*. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les *Guyons* et les *Fréron* : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé : *La justification de J. J.*, et qui prétend que *J. J.* est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit Etat devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cents mille livres de rente dont les Génevois jouissent en France. M. le chevalier de *Beauteville* leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchans que *J. J.*

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami. Remerciez bien pour moi M. *Thiriot* de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec *Tonpla*.

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois*, concernant les délits, a beaucoup augmenté son ouvrage. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. *Marin* si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté ?

1766.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de décembre.

Ce drame deviendra bientôt l'habit d'*Arlequin*. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien; mais, après tout, c'est pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je suis au bout de mon rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par-delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de *Thibouville* a mandé d'étranges choses à maman *Denis;* il dit que, si par hasard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe *Clairon* pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitans des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi; c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

Je n'ai point entendu *Dalainville;* mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la comédie française. Au reste, comme il n'y a dans les Scythes aucun

1766. perſonnage qui crie, excepté *Obéide* (dans ſes imprécations), *Molé*, s'il eſt rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impreſſion que la première.

Remarquez bien, ô anges! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, ſoit par M. le duc de *Praſlin*, ſoit par M. de *Courteille*, ſoit par M. *Marin*.

Voilà qui eſt fait, je ne me mêle plus de rien, c'eſt à vous à prendre ſoin de mon ſalut.

Point du tout; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman *Denis* dit que c'eſt tout; mais qu'en diſent mes anges?

LETTRE CCXC.

AU MEME.

8 de décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges; car vous eſquivez par là une nuée de corrections et de changemens qui étaient déjà tout prêts. Mais, puiſque vous me mandez que rien ne preſſe, je corrigerai plus à loiſir ce que j'ai fait ſi fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu auſſi la cenſure judicieuſe que vous faites de la précipitation

d'*Obéide* à dire au cinquième acte, *je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant. 1766.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser ; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue ; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématisons votre idée de développer dans les premiers actes la passion d'*Obéide*. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates ; de le laisser entrevoir par des traits de feu qui échappent ; de combattre en effet sans dire, je combats ; d'aimer passionnément sans dire, j'aime ; et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très-bons acteurs qui sont dans notre confidence ; je les ai vu pleurer et frémir. Il se peut que l'aventure de l'ex-jésuite ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci ; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que *le Kain ;* il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talens périssent de tous côtés.

1766. Gardez donc vos Scythes, mes divins anges, ne les montrez point; amusez-vous de Guillaume Tell et d'un cœur en fricassée ; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois rien avoir de caché pour vous) que j'ai envoyé mes Scythes à M. le duc de *Choiseul*. J'ai été bien aise de lui faire ma cour et de réchauffer ses bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à présent de mes pauvres *Sirven*. Vous aurez enfin cette semaine le factum de M. de *Beaumont*. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praslin*, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le marquis de *Chauvelin* à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

1766.

LETTRE CCXCI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

Je vous renvoie, monsieur le Marquis, votre lettre à M. le comte de *Périgord*, que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une ame aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple, et c'est le seul style qui convienne à la vérité, quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de *Périgord* ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre, et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie, et que je vous ai une très-grande obligation.

Le livre du jésuite *Nonotte* vient d'être réimprimé sous le titre d'Amsterdam, mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre; mais ces prétentions ultramontaines, qui offensent nos rois et nos parlemens, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'Etat que d'abandonner les systêmes jésuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de *Périgord* m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai

1766. répondu en vers par une ode dont voici une ſtrophe :

Qu'il eſt beau, généreux d'Argence,
Qu'il eſt digne de ton grand cœur
De venger la faible innocence
Des traits du calomniateur !
Souvent l'amitié chancelante
Reſſerre ſa pitié prudente,
Son cœur glacé n'oſe s'ouvrir,
Son zèle eſt réduit à tout craindre.
Il eſt cent amis pour nous plaindre,
Et pas un pour nous ſecourir.

Voici encore une ſtrophe de cette ode.

Imitons les mœurs héroïques
De ce miniſtre des combats,
Qui de nos chevaliers antiques
A le cœur, la tête et le bras,
Qui penſe et parle avec courage,
Qui de la fortune volage
Dédaigne les dons paſſagers,
Qui foule aux pieds la calomnie,
Et qui fait mépriſer l'envie
Comme il mépriſa les dangers.

Je crois que M. le duc de *Choiſeul* ne ſera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer; il m'honore quelquefois d'un mot de ſa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière, dès qu'elle ſera miſe au net, et je la ferai imprimer à la ſuite de votre lettre. Je ſerai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de *Choiſeul* : cela paraîtra

en même temps que le mémoire des *Sirven* dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de *Périgord*, pour les placer à la tête. 1766.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus tendres, Monsieur, votre, &c. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu-près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques; mais, comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas; j'ai bien à leur parler d'autre chose, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup.

Je suppose que vous avez lu en son temps le factum de M. de *Sudre*, avocat de Toulouse, en faveur des *Calas*, factum aussi bon pour le fond des choses qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de *Sudre* est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa

1766. lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même long-temps la victime du fanatisme qu'il avait attaqué ; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux de ces malheureux Toulousains ; ils ont élu d'une voix unanime M. de *Sudre* pour premier capitoul. On en élit trois ; le roi en nomme un entre ces trois. M. de *Sudre* a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ses deux concurrens ; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de *David*, digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant déshonorée ; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse où l'on remercie DIEU de quatre mille assassinats, c'est assurément M. de *Sudre*.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès de M. le comte de *Saint-Florentin* de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de *Praslin* et M. le duc de *Choiseul* veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des *Sirven* qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde, parce que la pièce n'est pas neuve. Pour celle des Scythes, pardieu, elle est neuve.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXCIII. 1766.

A M. LE RICHE, *à Besançon.*

A Ferney, 12 de décembre.

Je voudrais, Monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sureté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé *Nonotte*, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger; cela est heureux: il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts. Il faut que frère *Nonotte* soit bien ingrat d'écrire contre moi dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères; mais quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez, sans doute, à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer

1766. bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jésuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle *Adam*. Il dit fort proprement la messe; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis long-temps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, Monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentimens qui m'attachent véritablement à vous, *V.*

LETTRE CCXCIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 de décembre.

J'AI reçu votre petit billet de Valence, mon cher Marquis, et je vous écris à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a des indiscrets

dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis, lorsque vous étiez à Nancy ? Je fesais vos complimens au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre à un de vos élus de Paris, et cet élu très-indiscret m'a damné en fesant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des prépofés aux confitures, et je crois le confiseur très-embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire; je ne crois pas en effet avoir fait des complimens à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent. Marchez toujours dans les voies du juste; distribuez la parole de DIEU, le pain des forts; faites prospérer la moisson évangélique; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidelles. 1766.

LETTRE CCXCV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de décembre.

CHARMANT papillon de la philosophie, de la société et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions; vous auriez même été mon premier médecin; car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

1766. Savez-vous bien, Madame, que j'ai des choſes très-ſérieuſes à répondre à la lettre très-morale que vous n'avez point datée. Vous m'apprenez que, dans votre ſociété, on m'attribue *le Chriſtianiſme dévoilé, par feu M. Boulanger;* mais je vous aſſure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il eſt plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; et je ſerais très-fâché de l'avoir fait, non-ſeulement comme académicien, mais comme philoſophe, et encore plus comme citoyen.

Il eſt entièrement oppoſé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéiſme que je déteſte. J'ai toujours regardé l'athéiſme comme le plus grand égarement de la raiſon, parce qu'il eſt auſſi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un artiſan ſuprême, qu'il ſerait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen; l'auteur paraît trop ennemi des puiſſances. Des hommes qui penſeraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie eſt à craindre.

Ma coutume eſt d'écrire ſur la marge de mes livres ce que je penſe d'eux; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Chriſtianiſme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'eſt trompé ſur les faits les plus eſſentiels.

Il eſt aſſez douloureux pour moi, Madame, que la malignité et la légéreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre eſprit ni vos grâces, m'imputent

continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne. 1766.

Quant à M. le maréchal de *Richelieu*, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de *Saint-Florentin* de la famille infortunée qui a excité votre compassion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie ame en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, Madame, auprès de M. le duc de *Choiseul*. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscrètes requêtes, et il a toujours daigné de m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité.

Venez à Ferney, Madame; nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de Pandore; et vous serez ma *Pandore*, mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, Madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire *V.*

1766.

LETTRE CCXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

J'AI reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la deſtinée en tout : la vôtre eſt de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu cauſer. Il eſt très-certain que, ſi M. de *Beaumont* n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cauſe des *Sirven* qu'il avait entrepriſe, nous ne ſerions pas aujourd'hui dans la peine où nous ſommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever ſon mémoire ; il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de *la Luzerne* lui a cauſé de déſagrément. Ce fut dans l'eſpérance de voir paraître inceſſamment le factum des *Sirven* que l'on compoſa l'Avis au public (*). C'eſt cet Avis au public qui a valu aux *Sirven* les deux cents cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Pruſſe, et quelques autres petits préſens qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit Avis entrât en France, et ſurtout à Paris ; mais pluſieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires : ainſi ce qui nous a ſervi d'un côté, nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triſte effet de la négligence de M. de

(*) Politique et Légiſlation, tome II, page 266.

Beaumont. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les visigoths; il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de *Beaumont*, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur fesant entendre raison, et les fesant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettrez le comble à toutes vos bonnes actions, en suivant avec chaleur cette affaire qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais. 1766.

Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

1766.

LETTRE CCXCVII.

AU MEME.

17 de décembre.

MON cher ami, l'affaire des *Sirven* m'empêche de dormir. Il ſerait bien affreux que les retardemens de M. de *Beaumont* euſſent détruit nos plus juſtes eſpérances. S'il y a des avocats qui faſſent les difficiles, il faut en trouver qui faſſent leur devoir en les bien payant. Il ne ſera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui ſignent; cela nous ſuffira. Tout ce que demandent les *Sirven*, c'eſt l'impreſſion du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cauſe devant le public que devant le conſeil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; ſinon, nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures ſera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève ſe brouillent terriblement. J'ai peur que ces diſſentions n'aient une fin funeſte. Cela retarde la petite affaire de votre ami M. de *Lamberta* (*). On ne peut rien faire dans tous ces mouvemens; preſque toutes les boutiques ſont fermées, et les bourſes auſſi. Donnez cependant à M. de *Lamberta* les cent écus dont vous ſerez rembourſé; j'en répondrai toujours.

L'abbé *Coyer* jure que ce n'eſt pas lui qui eſt l'auteur de la lettre au docteur *Panſophe*. On en ſoupçonne beaucoup un M. de *Bordes* de l'académie de Lyon, qui

(*) D'*Alembert*.

a déjà donné une ode sous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothéque des livres que l'on m'impute. Tous les réfugiés errans qui font de mauvais livres, les vendent sous mon nom à des libraires crédules. Les *Fréron*s et les *Pompignans* ne manquent pas de m'imputer ces rapsodies qui sont quelquefois très-dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier; si cela est, le métier est fort triste. 1766.

Personne n'a encore ma tragédie; M. d'*Argental* n'en possède que des fragmens informes; elle est intitulée les Scythes. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Madame *Denis* et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de *Choiseul* qui me mande qu'elle vaut mieux que Tancrède. J'ai déjà composé une préface dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. *Diderot*: cela m'a soulagé le cœur.

Je vous embrasse mille fois.

LETTRE CCXCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Mes divins anges, je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et scythes. Cette occupation deviendrait insupportable; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse, et de vous l'envoyer dans son cadre.

1766. Comme je suis très-jeune et que j'ai les passions fort vives, j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de *Choiseul*, avant d'y avoir mis la dernière main; cependant il en a été si content qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de Tancrède.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon *Indatire*. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour, que je ne conçois pas comment l'auteur de Guillaume a pu manquer cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon *Sozame* dans le *Bélisaire* de *Marmontel*; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination? est-ce qu'il n'y en a plus en France?

Mandez-moi, je vous en prie, si la pomme de M. *le Mière* réussit autant dans le monde que celle de *Pâris*, et celle de madame *Eve*.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de *Praslin* a reçu le Commentaire que je lui ai envoyé par monsieur *Janel*, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu Eudocie ou Eudoxie de M. de *Chabanon*? en êtes-vous satisfaits? Vous aurez une bonne tragédie de *la Harpe*, ou je suis bien trompé. Je corromps, tant que je peux, la jeunesse pour le service du tripot.

Le tripot de Genève va fort mal; les médiateurs n'ont point réuſſi dans leur entrepriſe; ils ſont très-fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir; vous auriez tout concilié, et la comédie qui ne vaut pas le diable aurait été au moins paſſable. 1766.

Je vous demande en grâce, quand vous ferez jouer *Zulime* à mademoiſelle *Durancy*, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiſelle *Clairon* l'a jouée. Ce mot de *Zulime*, avec un cri douloureux, *ô mon père! j'en ſuis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette ſcène, eſt de *Brioché*.

Je meurs ſans vous haïr... Ramire ſois heureux
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils aſſez leur langue pour ne pas ſavoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque choſe; que c'eſt une ſuſpenſion, que la phraſe n'eſt pas finie, et que cette terminaiſon, *aux dépens de mes feux*, eſt de la dernière platitude? Il n'y a pas juſqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. Mademoiſelle *Clairon* avait juré de gâter la fin de Tancrède. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait reſtituer, par mademoiſelle *Durancy*, ce que mademoiſelle *Clairon* avait tronqué. Un miſérable libraire de Paris, nommé *Ducheſne*, a imprimé mes pièces de la façon déteſtable dont les comédiens les jouent; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilége du

1766. roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte? Je vous avoue que cela m'eſt ſenſible. Je me ſuis précautionné contre les plus violentes perſécutions, et j'ai de quoi les braver; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette ſenſibilité; un artiſte qui ne l'aurait pas ſerait un pauvre homme.

Je ne ſais plus ce que devient l'affaire des *Sirven*; je crois que les lenteurs de *Beaumont* l'ont fait échouer. C'eſt bien pis que l'inepte inſolence des comédiens et des libraires. C'eſt-là ce qui me déſeſpère; j'ai la tête dans un ſac.

Les affaires de Genève ne laiſſent pas de m'embarraſſer. J'y ai une grande partie de mon bien; toutes les caiſſes ſont fermées. Je ne ſais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maiſon beaucoup plus groſſe que celle de monſieur l'ambaſſadeur. Il ſe trouve qu'à Tourney et à Ferney je nourris cent cinquante perſonnes; on ne ſoutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'eſt ma conſolation.

Reſpect et tendreſſe.

LETTRE CCXCIX. 1766.

A M. DAMILAVILLE.

19 de décembre.

DITES, je vous prie, mon cher ami, à M. de *Beaumont*, que j'ai reçu de M. de *Chardon* une lettre charmante dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon, et celle des *Sirven*.

A l'égard des *Sirven*, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de *Beaumont* m'envoye son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les *Sirven* gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens; c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des Scythes. Montrez cela à *Platon* et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur; il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez, je vous en prie, une copie à *Thiriot*; cela nourrira sa correspondance.

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les

1766. hauts cris ; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réuſſit, on ne manque pas de l'appeler déiſte, ou athée, ou même encyclopédiſte ; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuſer ; et il en paraît tous les jours. L'impoſture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier *Chaumeix* convulſionnaire crucifié, tantôt l'abbé d'*Eſtrées* auteur de l'*Année merveilleuſe*, et aſſocié de *Fréron*, tantôt un ex-jéſuite, crient au ſcandale juſqu'à ce qu'ils aient perſuadé quelque pédant accrédité ; et quelquefois la perſécution ſuit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute ſa vie, et finir par s'enfuir, ſi les méchans l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raiſon de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie, *écraſons l'infame !* mais il eſt plus aiſé de le dire que de le faire.

LETTRE CCC.

A M. CHARDON.

A Ferney, 20 de décembre.

VRAIMENT, Monſieur, vous ne ſauriez mieux placer vos bienfaits, et ſurtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aſpect, et dans le plus abominable pour la

rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neige par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons, j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitans qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population. 1766.

Vous m'instruirez, Monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contreseing de M. le duc de *Choiseul*. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier, dans l'affaire des *Sirven*, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'ame plus noble et plus généreuse, et jamais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île où il n'y avait que des serpens; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards et d'ours : on a presque par-tout affaire à des animaux nuisibles.

Si nous sommes assez heureux, Monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des *Sirven*, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de *Beaumont* me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on

1766. ne peut lever ces obstacles, j'aurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Monsieur, votre, &c. *Voltaire.*

LETTRE CCCI.

A M. MARMONTEL.

20 de décembre.

Mon cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de madame *Geoffrin* de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit que ce n'est qu'une aurore boréale, et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à présent essayé d'elle; il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit; ce sont ses ennemis qui sont méchans.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est-là où je trouverai la philosophie qui me plaît; c'est-là

que

que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à madame *Geoffrin;* ce qu'elle a fait pour les *Sirven* est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de mademoiselle *Corneille* dont le père lui avait fait un procès si impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache. 1766.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. *Thomas?* On dit qu'il lira un premier chant de la *Petréiade* qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. *Thomas.* J'applaudis de loin à vos succès qui me sont bien chers et qui me consolent.

Madame *Denis* vous fait les plus sincères compliments.

N. B. Ce n'est point l'abbé *Coyer* qui a fait la lettre au docteur *Pansophe*, c'est M. de *Bordes*, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève.

Adieu, mon cher confrère. *V.*

1766.

LETTRE CCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire, quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et de plus tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le désirez. Les trois quarts, au moins, de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement obéis sur le reste; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. La cessation de presque tout le commerce qui ne se fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui se préparent; tout cela n'est point du tout poëtique: on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de *Beaumont*, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si long-temps, nous ont été très-funestes : cependant son mémoire est signé de dix avocats ; on l'imprime enfin ; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges ; on n'ose pas le donner au public dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des *Calas*. Mais enfin je ne suis pas sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que monsieur le vice-chancelier. M. le duc de *Choiseul* nous a promis de nous faire donner M. de *Chardon* pour rapporteur. 1766.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges.

Respect et tendresse.

LETTRE CCCIII.

A M. DAMILAVILLE.

22 de décembre.

Mon cher ami, l'autre *Sémiramis* ne valait pas celle-ci ; le *Ninus* n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédans chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes

1766. accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de *Beaumont* fasse comme il voudra, mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux *Sirven* la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. de *Chardon* fera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les *Sirven* le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en fait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de *ma Catherine*. Je vais écrire à *ma Catherine*, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de *Guillaume Tell :* vous êtes normand, vous devez vous intéresser aux pommes.

Oh, comme je vous embrasse!

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de *Lamberta* traîne un peu en longueur; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

LETTRE CCCIV. 1766.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 de décembre.

Il y a long-temps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talens. M. de *la Harpe* travaille chez moi dix heures par jour, et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par *Melpomène*, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que Zaïre fut huée dès le second acte, que Sémiramis tomba tout net, qu'Oreste fut à peu-près sifflé, que la même Adélaïde du Guesclin, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public; que Tancrède fut d'abord fort mal reçu, &c. &c. &c.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sureté: car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira: Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; mademoiselle *Duménil* court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public qui

1766. est toujours juste, comme vous savez, avertit, en sifflant, qu'il siffle messieurs les acteurs et mesdemoiselles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieusement sage, et d'une très-fine politique. Faites imprimer votre Eudoxie ou Eudocie, quand nous en serons tous deux contens; et alors je vous réponds que les comédiens même ne pourront la faire tomber.

Je vous souhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtresse potelée, tendre, pleine d'esprit, et pourtant fidelle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux arts, jouissez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuses, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et *Cornélie-chiffon*, et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres complimens. *V.*

Fin du Tome huitième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES.

LETTRE I. Page 87
LETTRE II. 250
LETTRE III. 472

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis) 150

ALBERTAS, (M. d') *premier président de la chambre des comptes d'Aix.* 257

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 20
LETTRE II. 128
LETTRE III. 145
LETTRE IV. 188
LETTRE V. 233
LETTRE VI. 239
LETTRE VII. 469
LETTRE VIII. 525

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d') 340

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 9

LETTRE II. 13
LETTRE III. 19
LETTRE IV. 21
LETTRE V. 24
LETTRE VI. 33
LETTRE VII. 50
LETTRE VIII. 52
LETTRE IX. 66
LETTRE X. 71
LETTRE XI. 76
LETTRE XII. 95
LETTRE XIII. 102
LETTRE XIV. 112
LETTRE XV. 119
LETTRE XVI. 141
LETTRE XVII. 144
LETTRE XVIII. 148
LETTRE XIX. 153
LETTRE XX. 154
LETTRE XXI. 164
LETTRE XXII. 168
LETTRE XXIII. 173
LETTRE XXIV. 175
LETTRE XXV. 178
LETTRE XXVI. 182
LETTRE XXVII. 184
LETTRE XXVIII. 185
LETTRE XXIX. 194
LETTRE XXX. 211

LETTRE XXXI. 224
LETTRE XXXII. 225
LETTRE XXXIII. 231
LETTRE XXXIV. 242
LETTRE XXXV. 244
LETTRE XXXVI. 262
LETTRE XXXVII. 267
LETTRE XXXVIII. 269
LETTRE XXXIX. 271
LETTRE XL. 277
LETTRE XLI. 282
LETTRE XLII. 290
LETTRE XLIII. 297
LETTRE XLIV. 301
LETTRE XLV. 315
LETTRE XLVI. 324
LETTRE XLVII. 327
LETTRE XLVIII. 331
LETTRE XLIX. 335
LETTRE L. 355
LETTRE LI. 365
LETTRE LII. 389
LETTRE LIII. 391
LETTRE LIV. 397
LETTRE LV. 409
LETTRE LVI. 417
LETTRE LVII. 421
LETTRE LVIII. 452
LETTRE LIX. 467

LETTRE LX. 478
LETTRE LXI. 486
LETTRE LXII. 493
LETTRE LXIII. 505
LETTRE LXIV. 509
LETTRE LXV. 512
LETTRE LXVI. 517
LETTRE LXVII 521
LETTRE LXVIII. 522
LETTRE LXIX. 527
LETTRE LXX. 537
LETTRE LXXI. 546
AUTRÉ. (M. le comte d') 166

B.

BELLOI. (M. du) *Sur sa tragédie du Siège de Calais.* 61
BERGER. (M.) 30
BESSIN, (M.) *curé de Plainville en Normandie.* 11
BORDE, (M. de la) *premier valet de chambre du roi.* 201
BORDES. (M. de) 3

C.

CAILHAVA, (M.) *auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.* 229
CESAROTTI. (M. l'abbé) 260

CHABANON. (M. de)
LETTRE I. 132
LETTRE II. 209
LETTRE III. 236
LETTRE IV. 265
LETTRE V. 286
LETTRE VI. 371
LETTRE VII. 374
LETTRE VIII. 435
LETTRE IX. 439
LETTRE X. 508
LETTRE XI. 549
CHARDON, (M.) *maître des requêtes.*
LETTRE I. 511
LETTRE II. 542
CHAUVELIN. (M. le marquis de) 157
CHOISEUL. (M. le duc de) 309
CHRISTIN, (M.) *fils, avocat à Saint-Claude.*
LETTRE I. 230
LETTRE II. 261
LETTRE III. 471
CIDEVILLE. (M. de)
LETTRE I. 22
LETTRE II. 54
LETTRE III. 160
CLAIRON. (Mademoiselle)
LETTRE I. 98
LETTRE II. 129

LETTRE III. 143
LETTRE IV. 146
LETTRE V. 159
LETTRE VI. 170
LETTRE VII. 253
LETTRE VIII. 329

CONTANT D'ORVILLE. (M.) 299

D.

DAMILAVILLE. (M.)

LETTRE I. 8
LETTRE II. 12
LETTRE III. 25
LETTRE IV. 28
LETTRE V. 35
LETTRE VI. 39
LETTRE VII. 41
LETTRE VIII. 48
LETTRE IX. 56
LETTRE X. 59
LETTRE XI. 68
LETTRE XII. 73
LETTRE XIII. 77
LETTRE XIV. 81
LETTRE XV. 83
LETTRE XVI. 90
LETTRE XVII. 96
LETTRE XVIII. 101

LETTRE XIX. 106
LETTRE XX. 108
LETTRE XXI. 110
LETTRE XXII. 114
LETTRE XXIII. 115
LETTRE XXIV. 118
LETTRE XXV. 121
LETTRE XXVI. 123
LETTRE XXVII. 124
LETTRE XXVIII. 130
LETTRE XXIX. 138
LETTRE XXX. 191
LETTRE XXXI. 204
LETTRE XXXII. 213
LETTRE XXXIII. 216
LETTRE XXXIV. 220
LETTRE XXXV. 222
LETTRE XXXVI. 234
LETTRE XXXVII. 240
LETTRE XXXVIII. 247
LETTRE XXXIX. 248
LETTRE XL. 274
LETTRE XLI. 280
LETTRE XLII. 306
LETTRE XLIII. 308
LETTRE XLIV. 317
LETTRE XLV. 318
LETTRE XLVI. 326
LETTRE XLVII. 333

LETTRE XLVIII. 337
LETTRE XLIX. 344
LETTRE L. 346
LETTRE LI. 352
LETTRE LII. 362
LETTRE LIII. 363
LETTRE LIV. 367
LETTRE LV. 372
LETTRE LVI. 375
LETTRE LVII. 378
LETTRE LVIII. 381
LETTRE LIX. 390
LETTRE LX. 393
LETTRE LXI. 399
LETTRE LXII. 406
LETTRE LXIII. 410
LETTRE LXIV. 415
LETTRE LXV. 418
LETTRE LXVI. 419
LETTRE LXVII. 423
LETTRE LXVIII. 429
LETTRE LXIX. 432
LETTRE LXX. 437
LETTRE LXXI. 445
LETTRE LXXII. 457
LETTRE LXXIII. 460
LETTRE LXXIV. 464
LETTRE LXXV. 477
LETTRE LXXVI. 481

LETTRE LXXVII. 484
LETTRE LXXVIII. 491
LETTRE LXXIX. 519
LETTRE LXXX. 534
LETTRE LXXXI. 536
LETTRE LXXXII. 541
LETTRE LXXXIII. 547

DEFFANT. (Madame la marquise du)
LETTRE I. 62
LETTRE II. 189
LETTRE III. 218
LETTRE IV. 284
LETTRE V. 304
LETTRE VI. 321
LETTRE VII. 473
LETTRE VIII. 514

DEODATI DE TOVAZZI. (M.) 447

E.

ELIE DE BEAUMONT, (M.) *avocat.*
LETTRE I. 10
LETTRE II. 32
LETTRE III. 79
LETTRE IV. 85
LETTRE V. 91
LETTRE VI. 181
LETTRE VII. 287
LETTRE VIII. 289

LETTRE IX. 395
LETTRE X. 430
LETTRE XI. 458
ESTAING. (M. le comte d') 445

F.

FLORIAN. (Madame la marquise de)
LETTRE I. 207
LETTRE II. 275
LETTRE III. 516
FLORIAN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 199
LETTRE II. 320
LETTRE III. 350
LETTRE IV. 412

G.

GALLITZIN. (M. le prince de) 197
GEOFFRIN. (Madame) 385

H.

HARPE. (M. de la)
LETTRE I. 70
LETTRE II. 193
LETTRE III. 414
LETTRE IV. 463

HELVETIUS. (M.)
LETTRE I. 99
LETTRE II. 133
LETTRE III. 503
HUME. (M.) 495

J.

JABINEAU DE LA VOUTE. (M.)
LETTRE I. 291
LETTRE II. 313

L.

LACOMBE, (M.) *libraire à Paris.*
LETTRE I. 369
LETTRE II. 396
LE CLERC DE MONTMERCI. (M.)
LETTRE I. 27
LETTRE II. 75
LETTRE III. 434
LE KAIN. (M.) 227
LE RICHE, (M.) *directeur et receveur général des domaines du roi, &c, à Besançon.*
LETTRE I. 441
LETTRE II. 529
LIGNE. (M. le prince de)
LETTRE I. 47
LETTRE II. 407

LULLIN, (M.) *conseiller et secrétaire d'Etat de Genève.* 383

LUXEMBOURG. (Madame la maréchale de) 5

M.

MAIRAN. (M. de) 17

MARIOTT. (M.) 328

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 58

LETTRE II. 343

LETTRE III. 544

MOREAU, (M.) *directeur des pépinières du roi.* 255

MORELLET. (M. l'abbé) 387

N.

NANCEY, (M.) *cordelier à Dijon.* 456

P.

PRASLIN. (M. le duc de) 369

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 15

LETTRE II. 18

LETTRE III. 37

LETTRE IV. 43
LETTRE V. 93
LETTRE VI. 104
LETTRE VII. 152
LETTRE VIII. 156
LETTRE IX. 172
LETTRE X. 360
LETTRE XI. 376
LETTRE XII. 401
LETTRE XIII. 425
LETTRE XIV. 489

ROCHEFORT, (M. le comte de) *lieutenant des gardes du corps.*
LETTRE I. 380
LETTRE II. 400
LETTRE III. 438
LETTRE IV. 459

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de)
LETTRE I. 454
LETTRE II. 531

SAURIN. (M.) 235

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 348

T.

THOMAS, (M.) *qui lui avait envoyé l'Eloge de Descartes.* 176
TOURAILLE. (M. le comte de la) 359
TREVENEGAT. (Madame de) 252

V.

VALLIERE, (M. le duc de la) 449
VERNES. (M.) 483
VILLETTE. (M le marquis de)
LETTRE I. 126
LETTRE II. 136
LETTRE III. 140
LETTRE IV. 162
LETTRE V. 258
LETTRE VI. 470
VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)
LETTRE I. 238
LETTRE II. 373
LETTRE III. 404
LETTRE IV. 530

Fin de la Table du tome huitième.

Dk 5711

ULB Halle
3
001 952 951

VD18

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME CINQUANTE-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711881-p0577-8